



SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION
DE LA NATURE EN BRETAGNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

1999

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION - STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT	P. 5
LE RESEAU DES RESERVES DE BRETAGNE	P. 11
EXPERTISE, ETUDES, RECHERCHE	P. 21
UNE STRUCTURE D'ANIMATION ET DE FORMATION LES RAPPORTS DES ANIMATEURS	P. 29
LES GROUPES THEMATIQUES	P. 45
LE DOMAINE DE BOIS JOUBERT	P. 59
LE CONCOURS DES MEILLEURS JEUNES NATURALISTES BRETONS	P. 65
EDITIONS	P. 67
CENTRE DE DOCUMENTATION ET PHOTOTHEQUE	P. 71
LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE	P. 75
LES RAPPORTS D'ACTIVITE DES SECTIONS	P. 79
COMMUNIQUEES DE PRESSE	P.123
L'ASSEMBLEE GENERALE DE MUR DE BRETAGNE	P.129

**l'association,
structure et fonctionnement**

La structure associative

I - Les adhérents

* Au 31 décembre 1999, Bretagne Vivante - SEPNB comptait 2 470 membres
répartis en 2 098 membres adhérents
372 associés

* Répartition des adhérents par département :

Finistère	653	141	794
Morbihan	393	88	481
Côtes-d'Armor	118	22	140
Ille-et-Vilaine	291	47	338
Loire-Atlantique	297	26	323
Hors Bretagne	346	48	394
TOTAL	2 098	372	2470

* En 1999, la diffusion de la revue Penn ar Bed était de 1 634 exemplaires,
dont 56 échanges
et 156 gratuits

* Au 31 décembre 1999, l'Hermine Vagabonde comptait 503 abonnés individuels, plus 1500 écoles primaires abonnées par les Conseils généraux des Côtes d'Armor, du Finistère et de Loire-Atlantique.

II - Les associations adhérentes

Finistère

- * P.L. Cavale Blanche - Brest
- * Association de Défense de Langazel - Trémaouézan
- * Association de Protection des Sites - Plougonvelin
- * La Forêt Environnement - La Forest Landerneau
- * Association de Rosquerno - Pont l'Abbé

Loire-Atlantique

- * Les Amis de Kervoyal - St-Herblain
- * Prosimar - Pornichet
- * Nature et Environnement Brevinois - St Brévin les Pins
- * Association habitants de la Bugallière - Orvault
- * Association Protection environnement et cadre de vie - Les Sorinières
- * Association les Cèdres - Couéron

Ille-et-Vilaine

- * Association Le Beruchot - Nouvoitou

Côtes-d'Armor

- * Vivre à Bréhat - Ile de Bréhat

Morbihan

- * Association Tarz Heol - Ploemeur
- Maison de la Nature - Belle Ile
-

Hors Bretagne

- * Association Les Petites Iles de France - Sceaux (Hauts-de-Seine)

*** Chaque association compte pour un adhérent.

III - Bretagne Vivante - SEPNB adhère à :

Au niveau national :

France Nature Environnement - Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature :
Maison de Chevreul
57 rue Cuvier
75231 PARIS CEDEX 005
Tél. 01.43.36.79.95 - Fax. 01.43.36.84.67

Bretagne Vivante - SEPNB à travers plusieurs personnes travaille au sein de **Réserves Naturelles de France**

Espaces Naturels de France

EUROSITE

CRII-RAD

Réseau Ecole et nature

Au niveau régional :

REEB (Réseau pour l'Education à l'Environnement en Bretagne)

Collectif Eau Potable - Finistère

Collectif Eau Pure - Côtes-d'Armor

Coordination Eau Pure - Finistère

Collectif contre le remembrement

COHERENCE

AIR BREIZH

GRAINE

CRAPAL

AFCEV (Association française de conservation des espèces végétales)

IV - LES SECTIONS DEPARTEMENTALES ET LOCALES

Finistère

*** SECTION RADE DE BREST**

Laurent Gager
20 rue Casabianca - 29200 Brest

*** SECTION PAYS D'IROISE**

Gérard Abalain
1 rue de Brest - 29810 Lampaul Plouarzel
Tél. 02.98.84.09.96

*** SECTION PAYS DE MORLAIX**

Marie-Claude Uguen
8 rue Chopin - 29600 Plourin les Morlaix
Tél. 02.98.63.38.53

*** SECTION CROZON**

Michel David
5 impasse Coz Douar - 29160 Crozon
Tél. 02.98.27.12.72

*** SECTION QUIMPER - PAYS BIGOUDEN**

Bernard Trebern
Gouesven - 29120 Plomeur
Tél. 02.98.82.05.11

*** SECTION QUIMPERLE**

Pierre-Yves Courio
5 rue des Châtaigniers - 29300 Rédéné
Tél. 02.98.96.70.36

*** SECTION CONCARNEAU - TREGUNC**

Joseph Goapper
22 rue de Kerviniou - 29900 Concarneau
Tél. 02.98.97.18.86

Morbihan

*** SECTION PAYS DE VANNES**

Maison des Associations
6 rue de la Tannerie - 56006 Vannes Cédex
Tél. 02.97.54.96.05

*** SECTION LORIENT**

1 avenue de la Marne
56100 Lorient
Tél. 02.97.21.41.94 (local)

*** SECTION PLOERMEL**

B.P. 47
56802 Ploermel
Tél. 02.97.93.60.25

*** SECTION GUIDEL**

Annie Rio
1 rue Roz Avel - 56520 Guidel
Tél. 02.97.32.82.47

*** SECTION KREIZ BREIZH**

Marie-Claude Garin
Kervranic - 56480 Sainte Brigitte
Tél : 02.97.27.62.58

Côtes-d'Armor

*** SECTION LANNION**

Joël Guérin
2 rue Frédéric Mistral - 22330 Lannion
Tél. 02.96.48.32.28

*** SECTION FREHEL-ARGUENON**

Tina Godefroy
rue du Biot - 22380 St Cast - Le Guildo
Tél. 02.96.41.89.43

Ille-et-Vilaine

*** SECTION DE RENNES**

Joël Lamour
M.C.E. - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes
Tél. 02.99.30.64.64 - Fax 02.99.35.10.67

*** SECTION DE ST-MALO - VAL DE RANCE**

Odile Uzureau
10 rue de Trégonde - 35870 Le Minihic / Rance
Tél. 02.99.88.54.76

*** SECTION DE FOUGERES**

Frédérique Aloncle
La Poterie - 35140 St Ouen des Alleux
Tél. 02.99.95.39.81

*** SECTION DE CHATEAUBRIANT**

Karine Robert
La Forge - 35640 Martigné-Ferchaud
Tél. 02.99.47.96.78

Loire Atlantique

*** SECTION DE NANTES**

Maison des Associations
10 bis bd de Stalingrad - 44000 Nantes
Tél. 02.40.29.36.50 - Fax 02.40.29.06.79

*** SECTION PRESQU'ILE GUERANDAISE**

Rémy Gautron
3 rue Paul Minot - 44500 La Baule
Tél. 02.40.24.42.68 - Fax : 02.40.24.59.68

V - LE SIEGE ADMINISTRATIF REGIONAL

BRETAGNE VIVANTE - SEPNB

186 rue Anatole France - B.P. 32

29276 BREST CEDEX

Tél. 02.98.49.07.18- Fax. 02.98.49.95.80 - E-mail : sepnb.brest@wanadoo.fr

Les bureaux sont ouverts :
- du lundi au jeudi de 8 h 45 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 17 h 15
- le vendredi de 8 h 45 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 18 h 30

Un répondeur téléphonique enregistreur peut prendre les messages auxquels réponse sera faite.

VI - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION au 31.12.99

Annie BLANQUAERT	Cardroc	Côtes-d'Armor	02.99.45.85.87
Paul CANEVET	Pont-L'Abbé	Finistère	02.98.87.35.76
François de BEAULIEU	Morlaix	Finistère	02.98.63.33.21
Alain DEPAYS	Trémargat	Côtes-d'Armor	02.96.36.54.38
Benoit FRESSIN	St Nazaire	Loire-Atlantique	02.40.70.29.85
Bernard GUILLEMOT	Orvault	Loire-Atlantique	02.40.63.84.80
Yvon GUILLEVIC	Merlevenez	Morbihan	02.97.65.66.10
Marijke KERBOURC'H	Morlaix	Finistère	02.98.63.25.37
Laurent LE CORRE	Nantes	Loire-Atlantique	02.40.69.08.19
Michel LEMEILLEUR	Bouguenais	Loire-Atlantique	02.40.65.29.52
Sylvie MAGNANON	Plougastel-Daoulas	Finistère	02.98.40.37.73
Raymond PELLÉ	Brignogan	Finistère	02.98.83.48.76
Dominique PY	Saint Grégoire	Ille et Vilaine	02.99.23.69.81
Annie RIO	Guidel	Morbihan	02.97.32.82.47
Jacques ROS	Surzur	Morbihan	02.97.42.03.62
Ivan THÉRY	Rennes	Ille et Vilaine	02.23.20.74.70
Roger UGUEN	Plourin les Morlaix	Finistère	02.98.63.38.53
Brigitte WINCKLER	Landerneau	Finistère	02.98.85.28.15

VII - LE BUREAU

Président	Jacques ROS
Vice-Présidente	Annie BLANQUAERT
Secrétaire Général	François DE BEAULIEU
Secrétaire Générale Adjointe	Sylvie MAGNANON
Trésorière	Brigitte WINCKLER
Trésorière Adjointe	Marijke KERBOURC'H

ASSEMBLEE GENERALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- François de Beaulieu - Annie Blanguaert - Paul Canevet - Alain Depays - Benoit Fressin
- Bernard Guillemot - Yvon Guillevic - Marijke Kerbourc'h - Laurent Le Corre - Michel Lemeilleur -
- Sylvie Magnanon - Raymond Pellé - Dominique Py - Annie Rio - Jacques Ros - Ivan Théry - Brigitte Winckler - Roger Uguen

BUREAU

Président : Jacques Ros
Vice Présidente : Annie Blanguaert
Secrétaire Général : François de Beaulieu
Secrétaire Générale Adjointe : Sylvie Magnanon
Trésorière : Brigitte Winckler
Trésorière Adjointe : Marijke Kerbourc'h

GROUPE THEMATIQUES

Communication : François de Beaulieu

Penn ar Bed : François de Beaulieu, Fred Jean, Yves Plusquellec
L'hermine vagabonde : Ivan Théry
Bulletin de Liaison - Bretagne Vivante
Elona : Jacques Ros

Photothèque : René-Pierre Bolan
Autres éditions : Yvon Le Gars
Sections locales : Annie Rio

Education à l'environnement : Marijke Kerbourc'h

Espaces-espèces : Jacques Ros

Directoire du réseau des réserves :
Fred Bioret, Louis Brigand, Bernard Fichaut, Christian Hily
Fred Jean, Sylvie Magnanon, Marion Hardegen

Réserves du réseau
40 conservateurs

Juridique : Laurent Le Corre

Environnement : Annie Blanguaert
Stéphane Jaanneau

Directeur
Luc Raoul

ADMINISTRATION

Comptable

Nicole Kelhetter

Secrétaires

Pascale Gourlaouen
Christine Gourmelon

ESPACES ESPECES

Missions Régionales

Maiwenn Magnier
Coordinatrice
Réseau des réserves

Bernard Cadiou
Biologiste
Oiseaux marins

Bruno Bargain
Chargé d'études
Expertise, études, recherche

Arnaud Le Nevé
Chargé de mission
LIFE Oiseaux d'eau

Emmanuel Quéré
Cartographie et
organisation de
colloques

Gardes et Gardes-animateurs(trices)

Jean-Yves Le Gall
David Bourles
R.N. Iroise

Danielle Pesquer
Boris Prouff
RN Vénec - Cragou

Pierre Le Floch
Damien Vedrenne
Goulven

Nathalie Delliou
RN Glénan

Catherine Pichot
Frédéric Le Comoux
RN Groix

Guillaume Gélinaud
Directeur scientifique
RN Séné

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Maison de la nature de Bois Joubert

Chantal Huteau
Directrice

Patrice Bernier
Thomas Radigois
Régis Fresneau
Anne Frizza
Pierre Harivel
Marie-Annick Perrais
Evelyne Le Dreff
Christian Milcent
Jerome Moreau
Karine Painbéri

Educateurs(trices) à l'environnement

Luc Guihard
Paskall Le Doeuff
Olivier Garne
CUB - Brest
Nathalie Delliou
Pascale Bodin
4C - Concarneau

Yves Chépeau
Damien Guihard
Nantes - Loire Atlantique

Bruno Ferré
Quimper

Yannick Bénéat
Belle-Ile

Pierre - Yves Pasco
Ile et Vilaine

JURIDIQUE

Juriste

François Gallard

Sylvain Dufour
Jean David
Bernard Demont

le réseau des réserves de Bretagne

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU RÉSEAU RÉSERVES 1999

PRÉAMBULE

Ce rapport présente sommairement les principales activités du réseau en 1999. Le détail, réserve par réserve, est présenté dans l'annuaire des réserves, édité chaque année. En raison de la marée noire de l'Erika survenue en fin d'année, la réalisation de l'annuaire a pris du retard.

L'ÉQUIPE

Le Directoire des réserves

Le directoire s'est réuni 16 fois dans l'année en suivant toujours un rythme similaire d'un lundi sur deux. Ce groupe constitué de bénévoles et des permanents du réseau réserves de Bretagne Vivante - SEPNEB permet de suivre régulièrement tous les dossiers en rapport avec le réseau. Suite à l'assemblée générale à Mur de Bretagne, le directoire connu des changements importants. Notamment, Max Jonin, responsable du réseau des réserves démissionna de ses fonctions d'administrateur et du directoire par la même occasion. D'autres personnes ont également quitté le directoire pour laisser place à une équipe très restreinte.

<i>bénévoles</i>		<i>permanente</i>	<i>visiteurs ponctuels</i>
<i>jusqu'en juin :</i>	<i>à partir de septembre :</i>	Maïwenn Magnier	François de Beaulieu Luc Raoul Benoît le Goaziou Bernard Cadiou Bruno Bargain Arnaud Le Névé Iwan le Berre
Fred Bioret (UBO) Louis Brigand (UBO) Bernard Fichaut (UBO) Fred Jean (UBO) Christian Hily (UBO) Max Jonin (UBO) Sylvie Magnanon (CBNB) Jean-Yves Monnat (UBO)	Louis Brigand (UBO) Bernard Fichaut (UBO) Marion Hardeggen (CBNB) Christian Hily (UBO) Sylvie Magnanon (CBNB)		

Conservateurs, gardes, techniciens et animateurs

Pour l'année 1999, 52 conservateurs bénévoles (8 femmes pour 44 hommes, la parité n'est toujours pas atteinte !) étaient responsables des 75 réserves ou sites que gère ou observe Bretagne Vivante - SEPNEB. Un sondage auprès des conservateurs bénévoles des réserves permet de tirer quelques informations intéressantes. Pour résumer, toutes réserves confondues, on estime à 71 le nombre d'heures passées dans l'année par un ou une conservatrice sur une réserve (ce chiffre allant de neuf heures pour une héronnière en presqu'île de Guérande à 165 pour l'île de la Colombière !)¹. En sachant que des équipes bénévoles se mobilisent autour du conservateur pour faire des chantiers (débroussaillage, fauche, comptages, suivis, etc.), on arrive à 96, le nombre d'heures en moyenne passées sur chaque réserve (de 3 à 530 heures selon les sites).

En 1999, on compte :

- 75 réserves ou sites suivis par Bretagne Vivante - SEPNEB (avec ou sans convention, avec ou sans statut juridique)
- 52 conservateurs bénévoles et plus au moins autant de bénévoles "anonymes" autour des conservateurs
- 28 salariés à travailler sur le secteur des réserves dont :
 - ☛ 18 salariés sur 10 réserves (animateurs, gardes, surveillants, suivis et gestion)
 - ☛ 10 salariés "régionaux" : 1 coordinatrice à plein temps et 8 à temps partiel sur les réserves (directeur, chargés d'étude LIFE, oiseaux marins, cartographe, chargés de missions, secrétariat, comptabilité)
- 2 objecteurs de conscience sur la RN Séné
- 5 bénévoles permanents au directoire des réserves
- 30 animateurs bénévoles indemnisés qui ont travaillé sur 7 réserves en plus des équipes permanentes
- 7 surveillants bénévoles indemnisés qui ont travaillé sur 3 réserves à sternes

¹ à noter toutefois que ces chiffres ne sont pas complets : seuls 14 conservateurs ont répondu à l'enquête

Conservateurs bénévoles

Patrick	ALBER	Tourbière des Petits Prés (35)
Jean-Pierre	ARTEL	Brillac/ch-souris
Edmée	BALTZ	Îlot de l'Aber
Rémy	BASQUE	RN Séné
Marie-Claude	BEAUBATIE	Mirebelle
Patrice	BERNARD	Elliant / ch-souris
Annie	BLANQUAERT	Grand Chevret
Véronique	BOURGEOIS	île des landes
Louis	BRIGAND	RN Iroise
Jean-Roger	CHASLE	Île Notre Dame (île aux Moines)
Guy-Luc	CHOQUENE	Glénac-Corbinière-Guichen-Rénac-Ercée en Lamée
Pierrick	CLOEREC	Îles du Mor Braz et du Mor Bihan
Yves	CONSTANTIN	îlots du Cap
Ivan	COUESSEREL	Abbaye St Maurice - ch souris
Gilles	COULOMB	Goulien
François	DE BEAULIEU	Monts d'Arrée (Cragou, Vergam, RN Venec)
Ewenn	DE KERGARIOU	Baie de Morlaix
Alain	DESNOS	Trunvel
Yves	DONGUY	Trébédan, Pleurtuit, Dinard....
Patricia	DOUVISI	Léniviquel (Guérande) / la Grande Drouine
Armelle	DUJARDIN	Bois d'Escoublac (Guérande)
Guillaume	EVANNO	église de Crac'h / ch-souris
Olivier	FARCY	église Baguer Pican / ch-souris gd murin
Jean	GALLEN	Koh Kastell
Michel	GARNIER	Bois Joubert
Rémy	GAUTRON	presqu'île guérandaise
Jean-Pierre	GOURET	Logné et Prairies de Saffré
Joël	GUERIN	Le Grand Rocher
Yvon	GUERMEUR	Archipel d'Ouessant
Arnaud	GUILLAS	Îlots de la Rivière d'Etel
Yvon	GUILLEVIC	Les Quatre Chemins en Belz
Jean-Pierre	HOREAU	Le Guern
Claude	HUMEAU	Tas de Pois
Bernard	ILIOU	Kerfontaine-Sérent
Max	JONIN	RN Groix, RN Glénan, Trevorc'h
Prigent	LAMOUR	Enez Cros, Yock
Yann	LE BRIS	pavillon de la forge : ch-souris
Arnaud	LE HOUEDDEC	La Balusais : droséras
Patrick	LE MAO	Galerie Garde Guérin
Charles & Éliane	LE ROUX	Île aux Moutons, archipel des Glenan
Anne	LOIRET	Pen en Toul
Franck	PAYSANT	Mare à tritons
Jacques	PETIT	Bois de Kerhorou
Michel	QUERNE	garde de la Baie de Morlaix
Jean-Paul	RIVIERE	La Colombière
Jacques	ROS	St-Nolff chauve-souris
Alain	THOMAS	Goulien
Bernard	TREBERN	Kerleguer

Permanents (garde-animateurs, techniciens, animateurs) sur les réserves²

<i>Bruno</i>	<i>BARGAIN</i>	<i>chargé de mission</i>
Yannick	BÉNÉAT	Belle-île en Mer (sur l'ensemble de l'île en collaboration avec la Maison de la Nature)
Pascale	BODIN	Trévignon - RN Glénan
David	BOURLES	R.N. Iroise
<i>Bernard</i>	<i>CADIOU</i>	<i>biologiste oiseaux marins sur l'ensemble du réseau</i>
Jean	DAVID	RN Séné
Nathalie	DELLIOU	R.N. de Saint Nicolas des Glénan (à temps partiel), garde commissionnée
Bernard	DÉMONT	RN Séné

² en caractère "normal" : les permanents sur les réserves ; en "italique", les permanents régionaux

Matthieu	FORTIN	objecteur RN Séné
Olivier	GANNE	<i>LIFE îlots marins</i>
Guillaume	GÉLINAUD	Réserve Naturelle de Séné
Pascale	GOURLAOUEN	<i>secrétariat siège</i>
Christine	GOURMELON	<i>secrétariat siège</i>
Bernard	HORELLOU	garde Pen en Toul
Yann	JACOB	RN Séné (jusqu'en août)
Nicole	KELHETTER	<i>comptable, siège</i>
Frédéric	LE CORNOUX	RN Groix
Pierre	LE FLOC'H	Réserve de Goulien Cap Sizun
Jean-Yves	LE GALL	R.N. Iroise, garde commissionné
Arnaud	LE NEVÉ	<i>programme LIFE OIDO, RN Séné, Pen en Toul, siège</i>
Maiwenn	MAGNIER	<i>coordinatrice réseau réserves</i>
Christian	MILCENT	animateur Bois Joubert
Danièle	PESQUER	R.N. du Vénec, réserve du Cragou-Vergam
Catherine	PICHOT	R.N. de Groix, garde commissionnée
Boris	PROUFF	R.N. Vénec, réserves Cragou-Vergam
Emmanuel	QUÉRÉ	<i>cartographe, siège</i>
Thomas	RADIGOIS	animateur Bois Joubert
Luc	RAOUL	<i>directeur régional</i>
J-François	ROBIC	objecteur RN Séné
Damien	VÉDRENNE	Goulien - Cap Sizun

Personnel saisonnier

Claudine	FORTUNE	animations nature réserve de Kerfontaine
Cécile	JOLIN	station de baguage - Trunvel juillet et août
Lydia	MASSON	accueil maison de l'environnement insulaire à Molène ; juillet et août

Stagiaires

		lieu et sujet de stage	encadrement
Aurélié	BOUSTOUHAN	RN Glénan, bilan 20 ans connaissances	Max Jonin
Aurélié	DEBOUCHAUD	monographie réseau réserves	L. Brigand, M. Magnier
Kevin	DREVILLON	2 semaines avril-mai	Max Jonin
Maxime	DUROCHER	suivis mouettes tridactyles à Fréhel	Bernard Cadiou
Adrien	GUIFFARD	impact de la prédation à Goulien, mars à juillet	Jean-Yves Monnat
Stéphane	HERCOUËT	suivis guillemot de Troil à Fréhel	Bernard Cadiou
Anne-Claire	HOUITTE	RN Séné	Guillaume Gélinaud
Frixos	KOKKONIS	RN Séné	Guillaume Gélinaud
Jean-Louis	LE BEAU	21/31 juin RN Groix, STAE	Catherine Pichot
Yannick	LE CAZE	16-31 août, RN Groix, géologie	Catherine Pichot
Stéphanie	LE GLEUT	1-15 août, RN Groix, araignées	Catherine Pichot
Franck	LEGROS	17-31 juillet, RN Groix, écologie	Catherine Pichot
Gaëlle	LESVEN	26/6 - 6/7, RN Groix	Catherine Pichot
Yann	MOUCHEL	5-17 juillet RN Groix BTS GPN + animation Belle-île	C. Pichot / Y. Bénéat
Sébastien	PILET	3 semaines juillet, inventaire entomofaune RN Groix	Catherine Pichot
Céline	ROBERT	19-24 avril RN Groix	Catherine Pichot
Gwenaëlle	ROBERT	fréquentation sur la RN Groix	Louis Brigand
Nathalie	SIMON	5-17 juillet RN Groix; BTS GPN + animation Goulien	C. Pichot / P. Le Floc'h
Lionel	VIROULAUD	avril à juin, évaluation PG RN Groix	Max Jonin

Bénévoles de l'été

Il y a eu 26 mois 3/4 d'animation sur les sites durant l'été effectués par 30 bénévoles indemnisés. En plus, viennent s'ajouter les objecteurs de conscience et les bénévoles indemnisés sur la RN Séné.

	5-18 juillet	19-31 juillet	2-15 août	16-28 août
Audierne	☞ Armel Jacob ☞ Armelle Jung	☞ Armel Jacob ☞ Sophie Lautrette	☞ Armel Jacob ☞ Sophie Lautrette ☞ Aurélie Fallon	☞ Armel Jacob ☞ Fred Arbid ☞ (Aurélie Fallon)
Belle-île	☞ Stéphanie Le Gleut ☞ Benjamin Guérin	☞ Stéphanie Le Gleut ☞ Sandrine Moreau ☞ Hervé Gallen	☞ Yann Mouchel ☞ Nathalie Simon ☞ Benoît Fressin	☞ Yann Mouchel ☞ Nathalie Simon
Glénan Trévignon	☞ Françoise Salomon ☞ (Sandrine M)	☞ Françoise Salomon ☞ (Anne L)	☞ Gildas Le Minter ☞ (Fred A.)	☞ Gildas Le Minter ☞ (Sophie L.)
Grouin	☞ Ingrid Bouteiller ☞ Frédéric Arbid	☞ Ingrid Bouteiller ☞ Aurélie Fallon	☞ Emilie Blanquaert ☞ Anne Le Lez	☞ Emilie Blanquaert ☞ Soazig Le Calvez
Iroise		☞ Fanny Le Fur		
Monts d'Arrée Musée du Loup	☞ Virginie Blot ☞ Anne Montrelay	☞ Virginie Blot ☞ Anne Montrelay	☞ Virginie Blot ☞ Anne Montrelay ☞ Antoine Orcil	☞ Virginie Blot ☞ Anne Montrelay ☞ Antoine Orcil
Séné	☞ Sylvain le Decker ☞ Nolwen Le Boudec ☞ François Hémary ☞ Sébastien Guinier	☞ Sylvain le Decker ☞ Nolwen Le Boudec ☞ François Hémary ☞ Sébastien Guinier	☞ Antoine Doré ☞ Valérie Cottereau ☞ Manuel Ibanez ☞ Yves Le Bail	☞ Antoine Doré ☞ Valérie Cottereau ☞ Manuel Ibanez ☞ Yves Le Bail

Les sternes ont été suivies sur leurs sites de nidification par 10 surveillants bénévoles à poste de mai à août.

	23 - 29 mai	30 mai - 24 juin	25 - 30 juin	1 ^{er} juil - 1 ^{er} août	1 ^{er} - 16 août
Ile aux Moutons	Gildas Le Minter	Gaëtan Perrin	Pierre Monfort	Geoffroy Voisin	Arnaud Guidal
La Colombière	13 - 31 mai Benoît Fressin	11 - 30 juin Jonathan Lucas	1 ^{er} - 5 juillet Gaëtan Perrin	5 - 30 juil Armel Bonneron	31 juil - 16 août Gaëtan Perrin
Baie de Morlaix	11 mai - 2 juillet Armel Bonneron	3 juillet - 2 août C. de Kergariou	3 - 13 août Armel Bonneron		

LES PARTENAIRES DU RÉSEAU EN 1999

Commission européenne

Ministère de l'Environnement DIREN - Bretagne et DIREN Pays de Loire

Ministère de la Jeunesse et des sports - directions régionale et départementale

Conseil Régional de Bretagne

Conseil Régional des Pays de Loire

Conseil Général du Finistère

Conseil Général d'Ille-et-Vilaine

Conseil Général des Côtes d'Armor

Conseil Général du Morbihan

Toutes les communes, à quelques exceptions près, dont dépendent les réserves

Communautés de communes ou associations de promotion touristiques

Le Conservatoire du Littoral (CELRL), délégation régionale

Office National de la Chasse (ONC)

Cornwall Trust for Nature Conservation

RSPB South West

Cornwall Wildlife Trust

Certains centres nautiques à proximité de réserves.

Les associations et fondations

Nature et Découverte, World Wildlife Fund - France

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (Sept-îles et Rochefort), Natuurmonumenten (Pays-Bas)

La Maison des Caps d'Erquy-Fréhel, GOB-Ar Vran, GMB, FCBE, association de Glomel

Les réseaux auxquels Bretagne Vivante - SEPNB participe activement aux niveaux national et international

Réserves Naturelles de France (RNF)

Espaces Naturels de France (ENF)

Eurosite

France Nature Environnement (FNE)

ESPACE et le Brouteur Fan Club de RNF

Le Groupe Européen de travail sur le sterne de Dougall (contribution à la Roseate Tern Newsletter)

PUBLICATIONS

Publication interne à Bretagne Vivante - SEPNB ou à l'ensemble des partenaires

• Annuaire des réserves

Il relate en détail l'activité de chaque réserve. L'annuaire 1999 n'est à ce jour pas encore édité à cause du retard pris par le travail sur la marée noire de l'Erika survenue en fin d'année.

• Elona

À la suite du premier numéro sorti en 1998, le numéro 2 devant sortir fin 1999 a pris du retard.

Certaines réserves bénéficient d'un rapport d'activité spécifique diffusé à l'extérieur, notamment auprès des partenaires:

- Réserves Naturelles d'Iroise, du Venec, de Saint Nicolas des Glénan, de Groix, de Séné pour les comités consultatifs respectifs.
- Réserves des Landes du Cragou, de Goulien Cap Sizun, de l'île aux Moutons, de Kerfontaine, de Pen en Toul.

Des thèmes plus larges bénéficient également de rapports spécifiques :

- Observatoire des sternes
- Oiseaux marins nicheurs : le "contrat nature" avec la Région Bretagne est reconduit pour la période de juin 1999 à mai 2003.

Les brèves du réseau

Incluses dans le bulletin de liaison (5 numéros + 1 numéro spécial "40 ans" en 1999), elles donnent l'actualité du réseau.

La Lettre de la Réserve : envoyée au riverains des réserves suivantes

- R.N. de Groix
- Cragou-Vergam

Promotion, communication, dépliants...

La plaquette régionale verte et bleue réalisée en 1998 pour présenter toutes les animations sur les sites protégés de Bretagne Vivante - SEPNB a été mise à jour et rééditée dans de nouvelles couleurs (oranges) en 1999. Elle a été diffusée largement auprès des offices de tourisme et des syndicats d'initiatives.

Bretagne Vivante - SEPNB édite en interne les dépliants d'appel des animations estivales, et de toutes les réserves où l'on accueille du public : pointe du Grouin/île des landes, Koh Kastell en Belle-île, Baie d'Audierne (en partenariat avec la communauté de communes de Comouailles et le Conservatoire du littoral), Trévignon.

Un nouveau dépliant pour la réserve naturelle de Groix a été éditée remplaçant l'ancienne plaquette type RNF.

Le réseau participe à des éditions nationales, régionales ou locales (rédaction, révisions, relectures)

Documents touristiques

- Réédition de la plaquette 1999 Patrimoine Naturel de Bretagne : présentation des sites naturels bretons de Bretagne Nouvelle Vague, éditée par le Comité Régional du Tourisme
- Guide Michelin : mise à jour des informations sur les réserves

Revue spécialisée

- Le partenariat avec l'Almanach du Marin Breton fonctionne toujours aussi bien : en échange d'un article et des photos pour l'illustrer, l'association nous donne gratuitement un certain nombre d'almanach lors de sa parution en fin d'année. L'édition 2000 contient un article sur le requin pèlerin, en partenariat avec l'association APECS

(Association pour l'Étude et la Conservation des Sélaciens) : l'association de l'Œuvre du marin breton a donné 5 almanach à chacun.

- La Lettre des Réserves de RNF
- Le magazine "Sciences et Nature", Espaces Naturels de France

ÉVÉNEMENTS 1999

Les nouvelles réserves

Trébédan : une lande tourbeuse fait l'objet d'une convention de gestion entre Bretagne Vivante - SEPNB, la mairie de Trébédan et l'Office National des Forêts depuis le 3 novembre 1999. C'est Yves Donguy qui en est le conservateur. Deux stagiaires vont faire le "point zéro" du site et démarrer le plan de gestion pour ce site menacé essentiellement par l'assèchement par des drains.

Les chauves-souris sont encore à l'honneur cette année :

Baguer-Pican : une colonie de reproduction de grands murins loge dans les combles de l'église : une convention avec la mairie est signée depuis le 16 septembre : Olivier Farcy en est le nouveau conservateur.

Une convention de gestion signée le 26 octobre nous lie également avec la commune d'Elliant qui abrite dans les combles de son église une colonie de chauves-souris. Patrice Bernard en est le conservateur.

Clohars Carnoët : une convention nous lie avec le Conservatoire du littoral depuis le 2 juillet pour la gestion de la colonie de grands rhinolophes située dans les combles du logis de l'abbaye St Maurice. C'est Ivan Couessurel qui est le conservateur.

Pluherlin : une convention a été signée le 12 octobre pour permettre la gestion de la colonie hivernante de grands murins située dans une cavité. Jacques Ros en est le conservateur.

Anciens et nouveaux conservateurs

Goulien - Cap Sizun : Max Jonin et Jean-Yves Monnat ont laissé leur place à Gilles Coulomb et Alain Thomas.

La réserve de Koh Kastell en Belle-île-en-Mer retrouve un conservateur après des années de vide... Jean Gallen, bellilois de Sauzon, a repris les affaires en main : une nouvelle convention de gestion a été signée fin décembre avec la commune de Sauzon.

Séminaire : "40 ans de connaissances et de conservation du patrimoine naturel en Bretagne"

À l'occasion des quarante ans de l'association, un séminaire a été organisé du 26 au 28 mai à l'Université de Bretagne Occidentale avec pour objectif de faire le bilan et d'imaginer les perspectives en matière de connaissance et de conservation du patrimoine naturel en Bretagne. Des synthèses par grands types d'habitats (milieux marins, îlots marins, falaises, géologie, zones humides intérieures, tourbières, sites anthropisés, forêts, landes et pelouses sèches, cours d'eau, dunes, zones humides littorales, bocage ont été présentées par différents intervenants : universitaires, chercheurs, laboratoires, associations, chasseurs, administrations... Des réflexions ont également été menées en ateliers (connaissances, outils et moyens, conservation, communication et formation) pour conclure sur des stratégies régionales "espaces-espèces" à court, moyen et long termes. La synthèse de ces travaux n'est pas encore parue.

La réunion annuelle du Réseau des Réserves

Il y a eu deux réunions du réseau des réserves cette année.

Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 18 septembre à Séné. 41 bénévoles et salariés se sont réunis pour discuter du CREN et des souhaits que l'association émettait pour ce projet. On a également abordé les projets autour de Natura 2000.

La réunion plénière annuelle a eu lieu les 6 et 7 novembre à Bois Joubert. 65 personnes dont 22 conservateurs bénévoles, 15 permanents des réserves, 14 animateurs/surveillants d'été et 14 personnes expertes extérieures y ont assisté. En dehors des réunions plénières, on a travaillé par ateliers thématiques facilitant les discussions autour de plusieurs sujets relatifs au réseau : *oiseaux marins nicheurs* (sauf sternes), animé par Bernard Cadiou, *sternes* animé par Olivier Ganne, *mammifères* animé par Jacques Ros, *tourbières* animé par Jean-Pierre Gouret, *botanique* animé par Yvon Guillevic et *animation* animé par Maïwenn Magnier. Une discussion sur le thème de l'intervention dans les réserves : "*faut-il intervenir dans les réserves (jardinage, aménagements, nichoirs, artificialisation, etc. : jusqu'où devons nous aller ?*" animé par Bernard Fichaut, a soulevé un problème sensible auquel nous sommes confrontés.

Réserve naturelle du Venec

La maison de la réserve et des castors a été inaugurée le 29 juillet à Brennilis. La muséographie "castor et tourbière" a fait l'objet d'un énorme travail de François de Beaulieu, conservateur de la réserve aidé de l'équipe permanente des Monts d'Arrée, d'Antoine Orcil, stagiaire éco-interprète et Rémy Le Gall, architecte - muséographe, qui avait déjà travaillé sur la muséographie de la maison de l'environnement insulaire à Molène en 1998. Ouverte quotidiennement durant le mois d'août, la maison a eu un vif succès auprès du public : 384 personnes sont venues la visiter. L'exposition temporaire a été démontée à la fin de la saison pour être remontée de manière définitive pour l'ouverture de la saison 2000.

Plans de gestion et d'interprétation

- Pen en Toul : grâce au programme LIFE "oiseaux d'eau de la façade atlantique", la réserve s'est vue dotée d'un plan de gestion pour une durée de cinq ans
- Goulien - Cap Sizun : le plan d'interprétation, rédigé par Damien Védrenne a été achevé et son application démarrée
- Cragou : malgré quelques retards, l'évaluation du plan de gestion s'est achevée en tout début d'année 2000
- Séné : le plan de gestion et le plan d'interprétation sont en cours d'achèvement
- Réserve naturelle de Groix : l'évaluation du plan de gestion est en cours d'achèvement

Sternes, le retour...

Après une année "sans" sur l'îlot de la Colombière, les sternes sont revenues en 1999 au grand plaisir de Jean-Paul Rivière, conservateur de la réserve.

Arrêtés préfectoraux de protection de biotopes

- La partie terrestre de l'île aux Moutons a enfin été classée en arrêté de biotope le 3 juin 1999. On attend encore l'arrêté ministériel pour le classement du domaine public maritime de l'île. À noter que la zone de nidification des sternes de l'île aux Moutons a été largement touchée par la marée noire de l'Erika : le nettoyage a mobilisé 12 personnes pendant 10 jours (financés par Total) en mars 2000.

Projets LIFE en cours, achevés ou futurs...

LIFE Oiseau d'eau de la façade atlantique : Le marais de Pen en Toul a directement profité du programme cette année grâce à la réalisation du plan de gestion et l'acquisition de 6 ha de marais par Bretagne Vivante seule, portant ainsi la surface totale gérée à 37 ha. Des maires, des responsables administratifs locaux et des chasseurs ont été invités sur la réserve de Séné afin de promouvoir ce programme à l'échelle du golfe. D'autre part, l'association est reconnue comme expert scientifique pour la réalisation du document d'objectif Natura 2000 sur le golfe du Morbihan.

LIFE archipels et îlots marins de Bretagne : ce programme de trois ans initié fin 1998 en partenariat avec le CEL, la LPO, l'ONC, l'APPPI et l'APIF a permis notamment cette année de réaliser des actions de réhabilitation et de préservation des sites de nidification des sternes, des océanites et d'habitats naturels prioritaires, de rédiger des bilans patrimoniaux d'îlots, de mener des études sur la fréquentation des îles.

Cata-Erika

La fin de l'année fut marquée par la marée noire atteignant les côtes bretonnes sud juste un peu avant Noël. Coulé au large de la pointe de Penmarc'h le 12 décembre, le bateau nommé Erika se brise en deux laissant au moins 10 tonnes de fuel lourd dériver vers les côtes. Les nappes de pétrole restent en mer pendant une dizaine de jours avant d'atteindre finalement les côtes bretonnes. Le résultat catastrophique ne se fit pas attendre : on ramassa en quelques jours des milliers d'oiseaux englués, morts ou vifs (surtout morts d'ailleurs). Bretagne Vivante - SEPNEB décide d'ouvrir 4 centres de soins (maison de la baie d'Audierne à St Vio, centre nautique de Pouldouhan à Trégunc, salle de sport communale à Theix et Belle-île-en-Mer) pour accueillir, soigner et relâcher ces volatiles, en majorité des guillemots de Troil. D'autres associations sont impliquées dans la gestion d'autres centres de soins sur la façade atlantique et en Belgique et en Hollande (ADEV, Hirondelle, FDC 40, les centres UNCS de l'ENV de Nantes, CHENE, Marais aux Oiseaux de Dolus, LPO et les centres étrangers de la RSPCA, LRBPO, Fugelspit ANJUM). Au total, plus de 60 000 oiseaux auront été ramassés et comptabilisés, et moins de 2 000 relâchés, trois mois après.

Les sites bretons et les réserves ont également payé un lourd tribut à la marée noire. De l'archipel des Glénan à l'embouchure de la Loire, certaines réserves Bretagne Vivante - SEPNEB situées sur le littoral atlantique breton ou dans les îles sont touchées. Certains sites ont été très affectés, d'autres sont parsemés de boulettes de pétrole en surface, entre les rochers et parfois enfouies sous le sable. La réserve naturelle de Groix, le périmètre de protection de la réserve naturelle de St Nicolas des Glénan, les dunes d'Hoëdic et la zone de nidification des sternes sur l'île aux Moutons ont particulièrement souffert de la pollution. Si Belle-île a été largement touchée par les hydrocarbures dans ses criques, plages et le long de ses falaises, on note que la réserve de Koh Kastell a été épargnée. Certains milieux fragiles tels que dunes, criques, falaises ont également souffert du nettoyage des sites (piétinés, labourés par des engins) et la microfaune et flore parfois détruites par des nettoyages (Kärcher, grattage, curage, détergents...).

L'ANIMATION SUR LES SITES PROTÉGÉS

Un stage de formation pour les animateurs bénévoles a été organisé du 12 au 16 avril à Beuzec - Cap Sizun. 19 anciens et nouveaux animateurs se sont réunis pour connaître différentes méthodes d'animation, découvrir les milieux et les espèces sur le Cap, faire connaissance avec d'autres réserves Bretagne Vivante - SEPNB par le biais d'interventions diverses, simuler des animations, et apprendre à se connaître et connaître l'association pour laquelle ils souhaitent tous travailler durant l'été. De nombreuses personnes sont intervenues pour faire partager différentes expériences : Fred Bioret, Pascale Gourlaouen, Luc Guihard, Max Jonin, Paskall le Dœuff, Pierre le Floch, Maïwenn Magnier, Jean-Yves Monnat, Damien Védrenne.

Comme d'habitude, les animations nature ont eu lieu sur 14 sites accueillant du "grand public". L'événement marquant est le fonctionnement adopté de manière ponctuelle à la maison de la baie d'Audierne : en l'absence de gestionnaire et donc de personnel permanent à la maison, une convention a été signée entre Bretagne Vivante - SEPNB, le conservatoire du littoral et la communauté de communes du pays bigouden sud. Deux animateurs ont été présents en juillet et août pour mettre en place un programme d'animation calqué sur celui des années précédentes. Ils faisaient également l'accueil à la maison de la baie. Ce fonctionnement, déficitaire d'un point de vue financier, a été positif pour la promotion de la maison, de Bretagne Vivante - SEPNB et des relations politiques entre les partenaires.

LA FRÉQUENTATION PAR SITE

site	période d'ouverture	nombre d'animateurs	fréquentation à maison de site, expo ou réserve	fréquentation totale aux animations
Pointe du Grouin	juillet et août	4	-	133 pers/22 anim
Landes du Cragou	toute l'année sur RV, 8 anim/sem. 5/07 au 29/08	4 (2 été + 2 permanents)	-	124 pers
Musée du Loup	tte l'année			
Réserve du Vénec/Castors	printemps été : 4 j/sem.		384 pers (29 juil-27 août)	184 pers
Chevreuils			-	79 pers
Nuit chauve-souris	4 sept abbaye du Relecq	2	-	
Iroise : Ledenez Molène	14 juillet - 15 août	1	-	10 pers/3 anim
Maison Environnement Insulaire	avril à août	1 permanente	1121	-
Goulien Cap Sizun	anim/accueil : avril à août réserve ouverte tte l'année	2	23 694	826 pers + 633 scolaires/21 anim
Baie d'Audierne	5 juillet - 31 août	2	3467	304 pers/52 anim
Station baguage Trunvel	juillet-octobre	2	-	511 pers
Pointe de Trévignon	toute l'année sur RV, t 1 j du 1/07 au 31/08	4	7934	1155 pers/56 anim
St-Nicolas-des-Gléan	sur rdv au printemps 3 fois /sem. du 1 juillet au 31 août		-	590 pers
Ile de Groix	toute l'année sur RV, tlj en juillet et août	2	4254	3565 pers
Séné	du 1 avril au 30 juin : vacances, we et jours fériés tlj du 1 juillet au 31 août	7	7942	6714 pers + 1228 scolaires
Pen en Toul	été : 1 j/semaine	(1)	-	67 pers/7 anim
Kerfontaine - Sérent	visite libre toute l'année visite hebdo en juillet-août	1	400	125 pers
Belle-Ile-en-Mer	6j /7 du 1/07 au 30/08	5	-	613 pers/50 anim

LE CHEPTEL BRETAGNE VIVANTE - SEPNB

Réserve	équidés	bovins	caprins	ovins	surface (ha.)
Landes du Cragou	9	2			10
Goulien Cap Sizun				34	7
Trunvel				32	10
Séné	x?	18		81	29 ha + ?

1. Contexte général

Comme en 1998, la mission de cartographie a été couplée avec l'organisation de colloques au sens large. L'année était exceptionnelle dans la mesure où elle a été marquée par les manifestations marquant les 40 ans de l'association.

Mise en place en janvier, l'organisation de la fête a pris une part croissante dans les missions du poste, pour être quasiment la seule préoccupation à partir de la seconde moitié du mois d'avril. Les cartes ont essentiellement été réalisées sur trois sujets principaux : le rapport limicole, le contrat ZNIEFF et les travaux en cours sur les deux réserves du Cragou et du Vergam. En plus des demandes ponctuelles ont été faites, elles sont supérieures à l'année passée, ce qui paraît logique. La seconde moitié de l'année a été marquée par la réalisation de l'évaluation du plan de gestion de la réserve du Cragou, les actes du colloque sur la gestion des landes et la mise en chantier du nouveau plan de gestion Cragou.

2. Organisation de manifestations et colloques

2.1. La fête des 40 ans de Bretagne Vivante – SEPNEB

L'organisation de la fête n'a pas eu à souffrir de problèmes particuliers dans son montage. Un groupe restreint mais dynamique a permis de structurer les différents postes à régler. Je pense qu'il est important de signaler à ce sujet la très bonne articulation qui s'est faite entre militants, administrateurs, salariés et professionnels extérieurs.

Cette fête a également été l'occasion de regrouper de nombreux partenaires réguliers de l'association dans un contexte différent. Dans de nombreux cas cela a permis de discuter différemment et de renforcer des contacts. Pour l'association, la fête a aussi été l'occasion de communiquer de manière positive, allant à l'encontre des mauvaises langues qui pourraient penser qu'on ne parle de Bretagne Vivante que dans les comptes-rendus de jugement de Tribunal Administratif.

Malheureusement sur le plan financier, la fête n'a pas été une réussite. Le public attendu n'a pas été aussi nombreux que prévu. Parmi les raisons on peut invoquer notamment un manque de promotion de la fête. Par ailleurs, les aléas météorologiques sont également pour une grande part dans le manque d'entrées. La pluie nous a suivi tout au long du week-end. Enfin il aurait peut-être fallu être plus insistant sur la recherche de sponsors extérieurs et sur les dossiers de subventions.

2.2. Le séminaire "40 ans"

Le séminaire s'est déroulé dans des conditions acceptables. Les différents participants et intervenants ont reconnu tout l'intérêt de débattre des orientations à prendre dans les années à venir sur les stratégies de conservation.

3. Cartographie

L'organisation établie avec Bruno Bargain en 98 pour la réalisation des cartes des ZNIEFF de Bretagne est maintenant rodée et permet de gagner encore plus de temps que l'an dernier. Cette année une 30^{ème} de cartes ont été réalisées.

Concernant le rapport limicole et ses suites au niveau des publications dans Penn ar Bed le travail cartographique, bien que relativement simple, a demandé un certains temps afin d'avoir un travail parfait. La réalisation cartographique sur ordinateur a cependant permis de gagner du temps dans la mesure où le fond de carte était le même pour chaque espèce concernée par l'étude.

Enfin, le travail le plus abouti a concerné les réserves du Vergam et du Cragou. Un grand nombre de cartes a été réalisé en début d'année pour la clôture du LIFE "Landes". A partir d'août le chantier de l'évaluation du plan de gestion de la réserve du Cragou a permis de faire un état des lieux des connaissances du site. Au niveau cartographique, une mise à jour de toutes les cartes a donc été réalisée. En plus, l'évaluation a été basée dans un certains nombre de cas sur une analyse cartographique des phénomènes à étudier notamment en recoupant les données entre elles. Tout l'intérêt du Géographe (par rapport au cartographe) étant de produire une analyse spatiale à partir de la carte (le cartographe étant réduit à réaliser la carte dans son aspect de forme plus que de fond). Ce travail montre que les cartes sont d'autant plus intéressantes et constructives que la personne qui les fait est intégrée dans l'étude en amont.

4. Autres missions réalisées

Alors qu'en 1998 les missions d'études avaient été marginales (12 jours), en 1999, celles-ci sont plus nombreuses. En effet, la réalisation de l'évaluation du plan de gestion 1993-98 m'a été confiée ainsi que la réalisation du nouveau plan de gestion 2000-2005.

**expertise, études,
recherche**

1 - Observatoire de l'avifaune nicheuse et migratrice, animation scientifique en baie d'Audierne

- Suivi de la migration des passereaux paludicoles à la station de baguage du 1^{er} juillet au 31 octobre, et observation des passages à différents endroits de la baie d'Audierne. Il a été capturé 6254 oiseaux durant l'année 1999, avec comme d'habitude de nombreux contrôles d'individus bagués sur place, ailleurs en France ou dans des pays étrangers. Dans le rapport annuel, une place privilégiée est accordée à l'analyse de la relation entre le poids des oiseaux et les pullulations de pucerons. Ce document comporte également une publication sur l'Influence du vieillissement des filets sur les captures de passereaux, et une autre sur l'évolution des taches linguales chez la Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*) en fonction de l'âge.
- Accueil et information du public sur le travail de recherche réalisé en baie d'Audierne. La station a accueilli ... personnes, ... d'entre-elles accompagnées par un animateur, les autres en visite libre.
- Traitement des données, réalisation du rapport d'activité annuel de la station de baguage. 40 pages.

2 - Étude de la biologie de la Panure à moustaches en baie d'Audierne

- Suivi de la reproduction de la Panure à moustaches à la réserve de Trunvel. Réalisation et mise en place de 40 nichoirs. Suivi des nids du 1^{er} mars au 30 juin, observation des comportements des nicheurs, suivi de la production annuelle des oiseaux individualisés par marquage coloré.
- Réalisation du rapport annuel comportant des informations sur le cycle de reproduction, les paramètres de reproduction, les données sur la démographie de la Panure à moustaches, 18 pages.

3 - Étude des limicoles nicheurs de Bretagne

- Remise du rapport final sur les limicoles nicheurs de Bretagne, comportant des monographies par espèce et un plan régional de conservation. 179 pages.

4 - Inventaire naturaliste du site de Branguily

Une étude faunistique et floristique du site de Branguily à Gueltas a été réalisée à la demande de la commune. Plusieurs personnes ont participé à ce travail, dont Claudine Fortune pour les relevés botanique et Bernard Iliou pour les insectes. Le rapport final a été remis en novembre.

5 - ZNIEFF du Finistère

La deuxième phase de l'inventaire des ZNIEFF (nouvelle génération) s'est portée sur les sites suivants : Presqu'île de Crozon, Dunes et étangs de Trévignon, Archipel de Molène, Palue du Curnic, Estuaire du Goyen, Anse de Goulven et dunes de Keremma, Baie de Morlaix. Le second rapport rendu à la DIREN en décembre 1999 comporte 24 fiches ZNIEFF de type 1.

6 - Étude Mazerolles

Dans le cadre d'une demande d'extension d'exploitation industrielle de tourbe dans le marais sauvage de Mazerolles, la société "Tourbières de France" demande à Bretagne Vivante une expertise du rapport rédigé par L. Visset. Rapport prévu pour début 2000.

7 - Divers

- Suivi de la recolonisation de la végétation dans les anciennes sablières de Léhan/Tréffiagat. Cette étude a été commandée par le Conseil Général du Finistère pour une période de trois ans. Rapport de 10 pages.
- Réalisation d'un poster sur les limicoles nicheurs de Bretagne pour le colloque international du Wader Study Group.
- Saisie informatique et analyse des données pour l'étude OGAF salines de Guérande.
- Participation au colloque sur les banques de données régionales organisé par Odonat à Orléans le 9 octobre.
- Expertise sur le site de Tréguillé/Plounéour-Trez pour avis sur décharge et remblais sur DPM le 28 octobre.
- Expertise sur le site du Laber à Crozon à la demande de la section de Morlaix le 29 novembre. Mise en évidence des espèces à forte valeur patrimoniale et conseils pour la gestion/conservation du site.

Contrat Nature « Oiseaux Marins Nicheurs de Bretagne » Région Bretagne – Bretagne Vivante - SEPNB

Bernard CADIOU

Suite au premier Contrat Nature Oiseaux Marins Nicheurs de Bretagne 1995-1998, un second programme Oiseaux Marins a démarré en 1999, toujours avec un financement de la Région Bretagne, dans le cadre de la politique des Contrats Nature (sur la période juin 1999 - mai 2003).

→ Les suivis ont été reconduits sur les espèces prioritaires du nouveau Contrat Nature : alcidés (guillemot de Troïl, petit pingouin et macareux moine), océanite tempête, mouette tridactyle et puffin des Anglais. Les sternes (caugek, de Dougall, pierregarin et naine) sont quant à elles suivies dans le cadre de l'Observatoire des sternes en Bretagne. Les suivis sont principalement effectués par les permanents et bénévoles de Bretagne Vivante - SEPNB, mais également par la LPO aux Sept-Iles et en Loire-Atlantique, l'équipe scientifique travaillant sur les mouettes tridactyles au Cap Sizun, l'ONC à Béniguet, le Centre d'étude du milieu à Ouessant, le Syndicat des Caps Erquy - Fréhel, et les observateurs du GEOCA, du GOB et du Parc naturel régional d'Armorique.

→ Dans le cadre du programme océanite tempête sur la RN d'Iroise, 954 oiseaux ont été bagués cette année, dont 747 adultes ou subadultes et 197 poussins (opérations de baguage diurne et nocturne, avec 7 nuits de capture au filet).

→ Les actions océanite tempête du programme LIFE archipels et îlots marins de Bretagne ont été poursuivies.

→ Des opérations ponctuelles de dénombrement des goélands et cormorans ont été effectuées pour compléter le recensement national des oiseaux marins nicheurs (1997-1999).

→ En plus de l'action au niveau régional, ce travail s'inscrit également au niveau national (contacts avec d'autres personnes et organismes travaillant sur les oiseaux marins ; implication dans le GISOM-Groupement d'Intérêt Scientifique Oiseaux Marins, notamment pour la coordination du Recensement National des Oiseaux Marins Nicheurs et pour la phase finale de l'édition de l'ouvrage sur les oiseaux marins nicheurs de France ; contribution au bilan annuel des espèces rares ou menacées en France pour la sterne de Dougall et les alcidés ; implication dans le groupe oiseaux de RNF ; implication importante dans le suivi des problèmes posés par la nidification urbaine des goélands en France : préparation, conseils techniques et suivi des opérations, recensements, analyse des données et rédaction des bilans ; coordination régionale du Recensement National des Oiseaux Echoués en février...), et au niveau international (contacts avec d'autres personnes et organismes travaillant sur les oiseaux marins).

→ **MARÉE NOIRE** : dès le 13 décembre, au lendemain du naufrage de l'Erika, implication dans la mise en place du réseau oiseaux mazoutés en Bretagne sud.

→ Encadrement de stagiaires :

- Stéphane Hercouët / 1999 ; BTA Gestion de la Faune Sauvage, La Lande de la Rencontre, Saint-Aubin du Cormier (Ille-et-Vilaine), « Suivi de la reproduction des guillemots de Troïl au Cap Fréhel »
- Maxime Durocher / 1999 ; BTA Gestion de la Faune Sauvage, La Lande de la Rencontre, Saint-Aubin du Cormier (Ille-et-Vilaine), « Suivi de la reproduction des mouettes tridactyles au Cap Fréhel »

PUBLICATIONS

- rapports annuels :

Observatoire des oiseaux marins nicheurs de Bretagne ; Rapport annuel du Contrat Nature : *en cours* (bilan retardé à cause de la marée noire de l'Erika)
Annuaire des Réserves - 1999.

- autres publications :

Cadiou B. et le GISOM. 1999. Quatrième recensement national des colonies d'oiseaux marins reproducteurs en France métropolitaine 1997-1999 - 1ère synthèse : bilan 1997-1998. Rapport GISOM/MATE-DNP, 44 p.

Cadiou B. Sterne de Dougall ; Cadiou B. & Siorat F. Guillemot de Troïl ; Cadiou B. & Siorat F. Petit pingouin ; Siorat F. & Cadiou B. Macareux moine ; Siorat F. & Cadiou B. Puffin des Anglais ; Hémery G., Cadiou B., Bretagnolle V., Vidal P. & Zotier R. Océanite tempête ; Cadiou B. Fulmar boréal ; Cadiou B. Mouette tridactyle ; Sadoul N., Cadiou B. & SEPANSO. Sterne caugek ; Cadiou B. Cormoran huppé de Méditerranée ; Cadiou B. Goéland marin. 1999. *In* Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D. (éds) *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. SEOF / LPO, Paris, 560 p.

- rapports concernant les problèmes posés par les goélands en milieu urbain :

Cadiou B. 1999. Recensement des goélands nicheurs sur les toits de la ville de Concarneau (Finistère) en 1999. *Rapport Bretagne Vivante-SEPNB*, 7 p.

Cadiou B., Heinrich T. & Sonneck M. 2000. Bilan des opérations de contrôle des nuisances de la population de goélands de la ville de Brest, Finistère - 1999. *Rapport Bretagne Vivante-SEPNB, Acrobat System, Ville de Brest*.

[plus contribution aux bilans annuels des opérations de stérilisation des oeufs de goélands aux Sables d'Olonne, au Guilvinec, à Matra Communication-Douarnenez, à Douarnenez, au Centre Hélio Marin-Roscoff et à Saint-Malo]

COMMUNICATIONS

Cadiou B. 1999. Population trends of large gulls in Brittany. 4th international gull meeting (IGM), Le Portel, 8-10 octobre.

RÉUNIONS DE TRAVAIL

participation à diverses réunions du programme LIFE archipels et îlots marins de Bretagne.

DIVERS

Participation à l'émission « les aventuriers de la science », présentée par Elise LUCET et diffusée sur France 3 le 19 octobre 1999, pour un reportage sur le baguage des océanites tempête en Iroise.

Missions d'expertise, d'assistance et de suivis scientifiques

Yves Chépeau

1 - Suivi scientifique et gestion hydraulique du site ornithologique de la Mandine à Bouguenais

(Convention Ville de Bouguenais – Bretagne Vivante)
Mission réalisée par Yves Chépeau

Au cours de la deuxième année suivant l'aménagement du site, notre travail de suivi naturaliste, principalement consacré à l'avifaune, s'est poursuivi.

Le bilan de la colonisation progressive des sites par les oiseaux est nettement positif, avec une augmentation de la diversité des espèces observées, une croissance des effectifs de certaines d'entre elles et un début d'installation de nouveaux nicheurs. L'attrait du site pour l'avifaune se situe principalement en période de passage post-nuptial, pour le moment.

Notre travail de gestion hydraulique a permis d'optimiser les possibilités de prise d'eau en Loire, afin de pallier autant que faire se peut la mauvaise étanchéité des sols, responsable de variations trop rapides du niveau d'eau.

En fin d'année, une reprise de l'étanchéité des zones surcreusées (placages d'argile) a permis d'améliorer sensiblement ce problème.

2 - Projet de création d'un réseau d'espaces protégés à vocation pédagogique sur la commune de Nantes

(Convention Ville de Nantes – Bretagne Vivante)
Mission réalisée par Yves Chépeau, avec la collaboration naturaliste ponctuelle de Damien Guihard

A la suite de deux années d'étude consacrées à ce projet, quelques prospections naturalistes complémentaires et une actualisation de ce travail ont été réalisées en 1999.

Les partenariats nécessaires au démarrage de ce projet ont été mis en place.

3 - Diagnostic avifauniste et floristique de l'île de la Fourche à Bouguenais

Expertise pilotée par Yves Chépeau, avec la participation de Paul-André Coumes, Gaëlle Gilet et Marie Valerot pour les inventaires naturalistes.

Cette étude a été réalisée à la demande de la ville de Bouguenais, préalablement à la création d'un itinéraire de promenade sur cette butte de sable bordant la Loire.

Les zones les plus sensibles, à éviter, ont été mises en évidence.

Des préconisations techniques ont été formulées pour prévenir d'éventuelles dégradations liées au passage des promeneurs.

Action consécutive à la marée noire de l'Erika

A partir du 26 décembre 1999, les derniers jours de l'année ont été entièrement consacrés à un travail d'accueil et de coordination, lié au ramassage des oiseaux mazoutés sur la côte sud de la Loire-Atlantique :

- recherche de bénévoles
- réception et orientation des offres spontanées de bénévolat
- information des personnes
- démarches relatives aux problèmes matériels
- recherche d'informations

Collaboration technique avec le service espaces naturels sensibles de la CUB

Luc Guihard

Inventaires

Poursuite du travail d'inventaire parcellaire sur les vallées humides concernées par l'action du service. Deux secteurs géographiques ont été cartographiés.

Formation

Un cycle de deux temps de formation a été consacré à chacune des équipes des chantiers d'insertion réalisant les travaux pour le service. L'objectif général est d'arriver à une meilleure compréhension de leur action par le biais d'une meilleure connaissance des milieux humides et de leur fonctionnement.

- premier temps : notion de bassin versant, lecture du paysage, dynamique de la végétation , gestion et rôle des zones humides.
- le ruisseau, milieu vivant, prélèvements de faune, identification, indices biotiques.

Études

- Poursuite du travail de suivi sous forme de transects permanents de plusieurs prairies humides.
- Réalisation de panneaux d'information dans le cadre de la réhabilitation d'une prairie humide dans le centre-ville de Gouesnou.

**une structure d'animation et
de formation
les rapports des animateurs**

Actions pédagogiques menées auprès d'un public scolaire

Animations dans le cadre d'un contrat avec la Communauté de Communes

Ces animations, gratuites pour les classes, sont axées uniquement sur deux thèmes :

- Sensibilisation au tri sélectif des déchets
- Découverte de la tourbière de Kerogan

Ces actions ont concerné 68 classes de primaire.

Soit un total de 116 demi-journées d'animations auxquelles ont participé environ 1700 enfants.

Autres animations scolaires

Ces prestations payantes sont demandées par des enseignants désireux d'aborder d'autres thèmes que ceux proposés par la ville.

4 classes ont été demandeuses, soit 10 demi-journées concernant 100 enfants.

Animations auprès d'enfants hors temps scolaire

Club Nature

Pour sa dernière saison, le club-nature, mené en partenariat avec la MPT de Kerfeunteun, a accueilli un petit groupe de 5 enfants durant 21 demi-journées.

1999 a vu naître une collaboration avec deux nouvelles structures :

- **Le foyer d'accueil de Rozmaria** : 3 mercredis après-midi pour une quinzaine d'enfants
- **Le C.L.S.H. de Kérogan** : mise en place d'un projet à long terme (plusieurs années)

Les actions 99 ont démarré sur le thème des déchets et ont sensibilisé 90 enfants pendant 9 demi-journées.

Activités diverses

Sorties naturalistes

- Accompagnement d'élus de Quimper Communauté sur le site naturel de Toulven le 13 juillet : 10 personnes.
- Organisation de sorties familiales en collaboration avec la MPT de Kerfeunteun :
 - Les 2-3 octobre : Brame du cerf et Brière (hébergement à Bois-Joubert) -18 personnes
 - Le 24 octobre : Faune et flore de l'estran - 10 personnes
 - Le 11 décembre : Les oiseaux du Golfe du Morbihan - 16 personnes

Formation

Encadrement des animateurs du CLSH de Kérogan durant 3 demi-journées.

Contrat Nature : Tourbière de Kérogan

Conception, réalisation et installation de dix panneaux d'informations synthétiques, placés le long du sentier en bois installé l'année dernière.

Expo

Présentation de «l'Hermine Vagabonde» au salon du Livre Breton pour enfants le 8 juin à l'école Prévert.

Actions en région

Sorties nature

- Mise en place de randonnées à la journée pour des estivants du Centre de Vacances Renouveau de Loctudy les 15 et 29 juillet - 20 personnes
- Sortie en Baie d'Audierne le 2 mai avec 19 membres du Club Nature du Rheu (35)

Concours des jeunes naturalistes Bretons

Organisation du concours avec Paskall Le Doeuff et mise en place de la finale à La Gacilly les 9 et 10 juin qui a rassemblé plus de 100 enfants.

40 ans Bretagne Vivante

Animations auprès d'un public familial durant 2 jours.

Formation

- Encadrement d'un module de formation «Politique environnementale urbaine» organisé par l'OSCR de Rennes, les 29 et 30 novembre à St-Brieuc
- Membre du jury BEATEP CEMEA / SEPNEB, le 2 décembre à Rennes

Divers

- Participation à des réunions de préparation aux Assises Régionales d'Education à l'Environnement
- Présentation de «l'Hermine Vagabonde» aux rencontres du GRAINE Pays de Loire en octobre

La valorisation des déchets au menu du centre de loisirs de Kerogan

Rouletaboule joue sur l'or des déchets

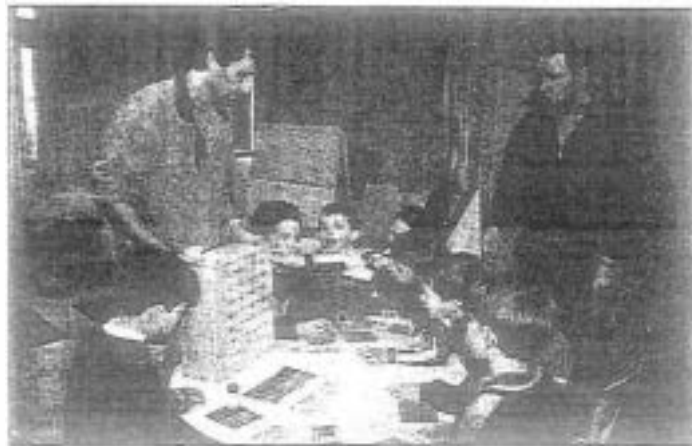
Depuis le printemps, Bruno Ferré, animateur de la SEPNB, association bretonne de protection de la nature, sensibilise les enfants du centre de loisirs de Kerogan aux problèmes posés par les déchets et aux solutions qui existent pour assurer leur recyclage ou leur valorisation. La malle de sa mascotte, Rouletaboule, est pleine de jeux. Et les futurs écoloyens plus nombreux qu'il le pensait.

Le traitement et la valorisation des déchets produits par notre société constituent l'un des problèmes clés de cette fin de siècle. Et le resteront encore au début du prochain millénaire. Car, si la loi de juillet 1992 fixe en particulier comme priorité dans ce domaine la réduction des déchets et la valorisation d'une grande partie d'entre eux par recyclage ou incinération avec récupération d'énergie, le chantier est immense. Et pour parvenir à relever ce défi, les collectivités locales ont besoin de la participation active de tous. En priorité de celle des enfants puisque c'est le monde de demain qui est en jeu.

Une action de longue haleine

C'est là qu'intervient Rouletaboule, un scarabée futé qui a inventé le recyclage des déchets puisque cet insecte coprophage se nourrit exclusivement de bouse, et qui a donné son nom à un programme et à des outils pédagogiques élaborés par le réseau École et Nature à l'initiative de la Fondation de

Une dizaine de Zags jouent, sous l'œil vigilant de Bruno Ferré, au loto des matières. Très amusant, passionnant mais surtout éducatif.



France. Depuis le printemps dernier, Rouletaboule a rejoint les Zags et les Zags au Centre de loisirs de Kerogan. Nadine Calvez, la directrice, a en effet fait appel à Bruno Ferré, animateur de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) qui, depuis lors, mène des actions de sensibilisation auprès des enfants en compagnie de son ami recycleur.

« Nous souhaitons nous investir dans le temps », explique Bruno Ferré, qui a commencé par conduire les Zags (les enfants de 5 à 7 ans) et les Zags (ceux de 7 à 9 ans), tous volontaires, sur les bords de l'Odé. C'était l'horreur, explique-t-il. Les enfants ont été consternés de trouver tant de détritus, venant pour la plupart des restaurants rapides du secteur et jetés

dans la nature par leurs clients. » Les enfants ont fait un tri. Ils ont ensuite fabriqué des monstres à partir de déchets. Puis ils ont découvert au centre de tri de Fouesnant les filières de valorisation.

Des jeux pour mieux comprendre

Bruno Ferré forme aussi les animateurs. Il leur apprend à développer chez les enfants des habitudes, des petits gestes qui les inciteront à se conduire en citoyens responsables : ne pas jeter de déchets dans la cour, utiliser le papier jusqu'au bout et le jeter ensuite dans un conteneur qui en permettra son recyclage, etc.

Mais quel meilleur outil que le jeu pour intéresser les enfants ? Rouletaboule en a justement des

tas dans sa malle. Les plus prisés sont le tri de poubelle, parce que c'est amusant de fouiner là où c'est habituellement interdit ; la mini déchetterie parce qu'on peut trier des déchets en miniature ; et le loto matière parce que ses tiroirs contiennent tous les secrets des matières premières, des matériaux, des objets et des matières valorisables, que l'on peut toucher.

Par équipes de dix, les Zags et les Zags volontaires apprennent ainsi depuis plusieurs mois leurs premiers gestes d'éco-citoyens. Certains ont si bien compris qu'ils ont commencé à former leurs parents. Mais combien de temps faudra-t-il pour que tous les citoyens prennent conscience de l'enjeu ?

Jean-Yves MANACH.

O. France-Déc 1994

Sorties nature avec la MPT de Kerfeunteun en octobre Allez écouter le brame du cerf...

Les samedi 2 et dimanche 3 octobre, la MPT de Kerfeunteun propose aux familles une sortie inédite en forêt de Gavre afin d'y entendre le brame du cerf.

Bruno Ferré, spécialiste de la SEPNB, accompagnera les 2 et 3 octobre en forêt de Gavre les adultes (et enfants accompagnés de plus de 10 ans) qui souhaitent découvrir l'un des plus mystérieux spectacles de la nature sauvage : le brame du cerf en rut. Cette initiative inaugurée par le Club nature de la MPT de Kerfeunteun n'avait pas connu l'an passé le succès escompté auprès des 10/12 ans. Les initiateurs de la formule la reconduisent et la réorientent vers les familles.

Le départ de Quimper est prévu samedi 2 octobre à 14 heures. Les « explorateurs » séjourneront jusqu'à dimanche après-midi au domaine de Bois-Joubert appartenant à la SEPNB. Le transport est assuré par la MPT, il conviendra d'emporter son pique-nique jusqu'au déjeuner de dimanche.

La rencontre avec les hardes de cerfs se produira dans la nuit de samedi à dimanche, après s'être mis en route à la nuit tombée et avoir évité de se trouver sous le vent de la harde afin de mieux l'ob-



Anne Hervé, directrice adjointe de la MPT, et Bruno Ferré, de la SEPNB, se proposent de mieux faire connaître les différents milieux naturels de Bretagne.

server : « C'est un spectacle unique et un privilège de pouvoir y parvenir », estime Bruno Ferré. Le lendemain matin, le groupe visitera les marais de Brière à bord d'un chaland. Le nombre des places étant limité les inscriptions sont prises d'ores et déjà au 02 98 95 46 25.

Les sorties nature se poursui-

ront le 11 décembre par une visite aux oiseaux du golfe du Morbihan. Et reprendront au printemps par la descente de l'Aven, la découverte de la réserve ornithologique de Goulien et une partie de pêche à pied, prétexte à mieux apprendre la faune et la flore des estrans rocheux. Adultes 150 F, enfants 90 F.

ACTIONS D'ANIMATION ET DE FORMATION DANS L'AGGLOMÉRATION NANTAISE ET EN LOIRE- ATLANTIQUE

Coordination, relations avec les partenaires: Yves Chépeau et Damien Guihard pour les centres de loisirs

Animation: Yves Chépeau et Damien Guihard avec la participation temporaire de Patrice Bernier, de Bois Joubert

1 - Actions pédagogiques auprès du public scolaire

En 1999, ces actions ont concerné 997 élèves, répartis sur 41 classes de 9 écoles élémentaires et maternelles de l'agglomération nantaise.

135 interventions d'une ½ journée ou d'1h30 ont été réalisées pour des écoles de Bouguenais, Bouaye, St Aignan-de-Grandlieu, Carquefou.

Comme les années précédentes, nos actions pédagogiques ont privilégié l'utilisation et la valorisation de sites proches des écoles concernées, dans le cadre d'activités d'initiation à l'observation de la nature ou d'étude plus globale des milieux fréquentés.

Signalons également une action de sensibilisation aux problèmes des déchets, à leur tri et à leur recyclage, menée avec 5 classes de l'école Maryse Bastié à Bouaye.

2 - Animation d'activités de sensibilisation à la nature dans le cadre des loisirs d'enfants

Ce type d'action, menée pour la première fois de manière suivie par l'équipe nantaise, correspond à une volonté de développement de notre intervention dans ce secteur.

Trois structures accueillant les enfants dans le cadre de leurs loisirs ont été nos partenaires pour cette action :

- le centre de loisirs de Bouaye (O.M.J.L.C.) : 6 interventions d'une ½ journée pour 10 enfants

- le centre socio-culturel du Clos Torreau (ACCOORD – Ville de Nantes) : 10 interventions d'une ½ journée pour 15 enfants. Dans cette structure, nous avons animé un club-nature fonctionnant tous les mercredis après-midi, à partir du mois de septembre (sauf congés scolaires).

- Le centre de loisirs de St Joseph de Porterie (ACCOORD – Ville de Nantes) : action sur 4 jours durant les vacances de la Toussaint, prémices d'un projet plus durable (8 enfants).

Sur les deux centres de l'ACCOORD, la réalisation de nos actions est consécutive à un travail de démarchage auprès de la direction de l'agence et auprès des directeurs de centres.

3 - Formation d'adultes

5 interventions sur 5 ½ journées, pour 25 étudiants préparant un BTS gestion et protection de la nature au C.F.P. de Carquefou.

Thème : initiation à l'ornithologie, appliquée à l'inventaire et à l'évaluation des milieux naturels.

4 - Loisirs naturalistes et sensibilisation du grand public

3 sorties nature d'1/2 journée pour le groupe nature de l'Office municipal des loisirs de St Aignan-de-Grandlieu (16 participants).

1 - Animations scolaires

Nombre de classes : 90

Nombre d'enfants : 2106

Nombre d'animation : 264

Total ½ journées/enfants : 6199

Expositions :

- Collaboration avec l'équipe d'animation du Conservatoire Botanique National de Brest pour l'animation en commun d'ateliers centrés sur l'exposition « MAMMIFÈRES SAUVAGES » : 410 élèves accueillis

- Exposition « PESTICIDES DANGERS » à Guilers. 4 classes ont été accueillies en visite : 85 élèves accueillis

Plusieurs actions particulières :

"Espaces verts et enfants"

Ce projet a été mené dans le cadre du dossier d'animation de la ville de Brest avec 2 classes de CM2 (école Saint Jean-Baptiste et école publique de la Pointe). Plusieurs intervenants se sont associés pour le mener à bien (CISTEM, Petits Débrouillards, Conservatoire Botanique, Service espaces verts de la Ville de Brest, Bretagne Vivante, Gaëlle Keroullé), ce qui a favorisé une démarche interdisciplinaire. Les travaux des classes (30 temps d'animation échelonnés sur l'année scolaire) ont alimenté l'exposition « Jardins d'enfants » qui a été présentée au pavillon d'accueil du Conservatoire Botanique durant le mois de l'environnement (du 11 au 27/06/99). En 2000, ce projet va être étendu aux villes jumelées avec Brest.

"Viens voir si ça pousse"

Projet développé en collaboration avec l'école maternelle Kroaz Saliou (Plouzané). Il a concerné les classes de Grande, Moyenne et Petite Section, soit 87 élèves.

Notre contribution a complété le travail de l'équipe pédagogique. Nous avons alterné approche « théorique » des principes de culture, axés sur la pratique d'un jardinage durable (observation et expérimentation scientifique) et approche concrète (réalisation, entretien et suivi de récolte).

Ce projet a été valorisé dans le cadre de l'Exposcience régionale qui s'est tenue les 28,29,30 mai à Rennes. Lors de cette manifestation, 8 enfants de ces classes ont présenté leur travail aux visiteurs (exposition, jeux, expérimentation, collection de graines...).

Ce travail se prolongera en 99/2000 et nous explorerons notamment le thème de l'eau au jardin.

"La Rade de Brest et son bassin versant"

Projet mis en place avec 2 classes de 5^{ème} SEGPA du collège Lesven Jacquard (32 élèves) dans le cadre des Ateliers Scientifiques et Techniques. Il s'échelonne sur toute l'année

scolaire. C'est aussi l'occasion d'une collaboration avec l'association Redécouverte qui assure l'exploitation des données en mettant en oeuvre les nouvelles technologies. Ce projet a aussi une dimension européenne en s'inscrivant dans les projets Comenius.

Projet Portsall

Pour la quatrième année consécutive, nous avons collaboré avec le Collège F. Quéau de Portsall à la mise en place d'un projet d'animation basé sur la découverte de l'environnement proche des jeunes.

Cette année, nous avons modifié notre façon d'intervenir en travaillant sous forme de pédagogie de projet permettant aux jeunes de construire eux-même leur savoir à partir de leurs questionnements.

Ce travail a débouché pour le groupe travaillant sur les vagues à la présentation d'une maquette modélisant le phénomène à Exposciences régionales à Rennes les 28, 29 et 30 mai.

Depuis la rentrée 99, le travail continue avec le collège et ce sont 24 élèves qui suivent les temps d'animation sur toute l'année, soit 10 ½ journées.

2 - Activités « grand public »

Balades-nature

- 17/01/1999 : *Les hivernants sont là !* Plougastel-Daoulas, 32 participants
 - 6/02/1999 : *Entre bois sauvage et parc paysager, quelle gestion ?* Guilers, 13 participants
 - 7/03/1999 : *La vie entre terre et mer*, Plougastel-Daoulas, 25 participants
 - 3/04/1999 : *Pourquoi les oiseaux chantent ?* Bohars, 23 participants
 - 9/05/1999 : *Flore et végétation des falaises ou comment se débrouiller dans les conditions difficiles*, Plouzané, 9 participants
 - 13/06/1999 : *Banales les fleurs des talus et des bords de chemins ?* Plougastel-Daoulas, 10 participants
 - 21/11/99 : *Le vallon de Sainte Anne*, Plouzané, X participants
 - 12/12/99 : *Nature en ville*, Brest, 6 participants
- soit 123 participants.**

Programme estival

Comme nous le pratiquons depuis quelques années, un module de 3 balades-nature a été programmé durant l'été

- Juillet 99 : 35 participants
 - Août 99 : 15 participants
- soit 50 participants.**

Leçons de choses

Nouvelles venues dans nos activités, les leçons de choses sont des séances d'initiation aux sciences de la nature. Elles ont lieu une fois par mois et s'adressent plus spécifiquement aux adultes débutants. Elles ont eu un réel succès et un «noyau» d'habitues s'est vite constitué. A partir de septembre 99, le programme se complète de leçons d'écologie.

- 13/01/99 : *Histoire de cailloux* : 19 personnes
- 10/02/99 : *Escargots et limaces* : 11 personnes
- 17/03/99 : *Habitants du ruisseau* : 18 personnes

- 07/04/99 : *Les chauves-souris* : 17 personnes
- 19/05/99 : *Les insectes* : 10 personnes
- 16/06/99 : *Identifier les plantes* (n°2) : 16 personnes
- 25/11/99 : *Leçon d'écologie 1 : L'écologie, une nouvelle science* : 7 personnes
- 16/12/99 : *Leçon d'écologie 2 : Les cycles des éléments* : 8 personnes

Expositions

Exposition « PESTICIDES DANGER », *Médiathèque de Guilers, du 5 au 23/10.*

Cette exposition a été accompagnée d'une conférence sur le thème (14 participants), d'une sortie découverte chez un maraîcher travaillant en agro-biologie (12 participants) et d'un temps de formation à l'usage de ces produits auprès des personnels des espaces verts de Guilers et Bohars (7 participants).

3 - Divers

Animation, formation

- Proposition d'aménagements en faveurs de la biodiversité sur le terrain de NEF (Naturisme en Finistère), 32 participants (23/10/99)
- Intervention auprès du Comité de jumelage de Guipavas : découverte du ruisseau, en collaboration avec Pierre Thullier, avec un groupe de 40 adolescents européens : anglais, allemands, estoniens, français (19/07/99)
- Découverte de « l'écosystème forêt » avec un groupe de collégiens de 5^{ème} du collège de Kerhallet en forêt du Cranou (29/04/99)
- Participation à Rando-rade, coordination de trois ateliers-nature sur les circuits de la randonnée (23/05/99)
- Formation avec un groupe d'enseignants en collaboration avec J-P Guillomard (UBO) sur le site de Commana. Thème : « lecture du paysage : méthodologie, application et exploitation avec une classe » (02/06/99)
- Intervention auprès de la formation BEATEP « Educateur à l'environnement urbain » proposée par l'UFCV (28/06/99)
- Participation à la sélection du BEATEP CEMEA (2/12/99)
- Participation à la préparation des Assises Régionales de l'Education à l'Environnement en Bretagne qui ont eu lieu à Mûr de Bretagne (15/12/99)

Stage, stagiaire

- Accueil de Sophie Lautrette dans le cadre d'une prestation « Du travail à l'emploi » proposée par l'association Culture et Liberté (Mars 99)
- Participation à un stage d'interprétation animé par René Rivard (9, 10, 11/02/99)

Etudes

- Suite de la réalisation du sentier d'interprétation du Bois de Keroual pour la Communauté Urbaine de Brest.

Cette année, la formation a été un fait marquant dans mon travail puisqu'elle a occupé 11 semaines. L'animation scolaire s'est concentrée surtout à Rennes aux Prairies Saint Martin. Tandis que l'animation estivale, en partenariat avec le Conseil Général, se met en route progressivement sur le réseau d'espaces naturels sensibles d'Ille-et-Vilaine.

Interventions en milieu scolaire

Nombre de classes rencontrées : 20

Nombre d'enfants : 903

Nombre de ½ journées : 65

dont certaines actions particulières :

- travail en collaboration avec la M.C.E. sur les pesticides
- journée inter-associative lors des journées de l'environnement.

Animations '*Grand public*'

- dans le cadre du partenariat, entre Bretagne Vivante - SEPNEB et le Conseil Général d'Ille & Vilaine, nous avons proposé un programme d'animations grand public sur les espaces naturels sensibles du département durant la période estivale :
 - Nombres d'animations : 10
 - Nombre de participants : 84
- mise en place et suivi de l'animation estivale à la pointe du Grouin (Cancale).

Participation à des actions régionales

- participation à la mission d'Education à l'Environnement Urbain
- aide à la mise en place du colloque 'Villes d'avenir, Villes pour tous', notamment la journée sur l'éducation.

Formation

- suivi de la formation BEATEP 'Guide-animateur nature' encadrée par l'UBAPAR (11 semaines de formation réparties sur l'année).
- encadrement d'une journée de formation sur le patrimoine naturel de Bretagne et l'éducation à l'environnement, pour la D.D.E.C. 35.

Accueil de stagiaire

- Sandra Baker (I.U.T. Carrières sociales de Rennes)
- stagiaire de 1^{ère} STAE.

Etudes (en relation avec la section de Rennes)

- aide à la réalisation du document annuel : 'Suivis faunistiques sur les espaces naturels d'Ille & Vilaine' (dans le cadre du partenariat avec le C.G. 35)
- travail sur la réactualisation de 10 Z.N.I.E.F.F. d'Ille & Vilaine.

Divers

- participation à la réalisation de " l'Hermine vagabonde " n°9 : 'Les petites bêtes de la maison'.
- participation à la réalisation et au suivi de l'aménagement pédagogique de l'étang de Careil à Iffendic.

Communauté de communes Concarneau Cornouaille

Nathalie Delliou, Pascale Bodin, Brigitte Carnot

1 - Animation scolaire

Bilan année 1998-1999

Communes	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre d'interventions
CONCARNEAU	30	648	55
ELLIANT	10	222	16
MELGVEN	8	174	23
NEVEZ	5	129	10
PONT AVEN	5	106	14
ROSPORDEN	17	374	46
SAINT YVI	6	134	16
TOURC'H	3	67	10
TREGUNC	17	373	53
<u>Total</u>	101 classes	2227 élèves	243 interventions

19 animations annulées pendant l'année scolaire 1998-1999, pour des raisons liées à la météo dans la majorité des cas

Animations scolaires particulières

- Nettoyage de ruisseau avec les CE2 et les Clis de l'école Marc Bourhis à Trégunc
- Découverte de la réserve naturelle des Glénan avec les classes de CM1 de l'école Marc Bourhis de Trégunc, les maternelles de l'école de Névez et les CE1 de l'école primaire de Saint Yvi

Nos partenaires: dans le cadre de la mise en place de nos projets pédagogiques, nous travaillons avec : Office National des forêts, Conservatoire du Littoral, services techniques municipaux (Trégunc, Concarneau, Melgven, Pont-Aven, Saint Yvi pour l'année scolaire 98/99), le Marinarium, le Musée de la Pêche, la CISE et la Lyonnaise des Eaux (pour les visites de stations de pompage et d'épuration, le centre de tri de FOUESNANT et les déchetteries, l'usine d'incinération, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper, la Maison de la Rivière à Sizun...

Programme prévisionnel pour l'année 1999-2000

Communes	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre d'interventions
CONCARNEAU	55	1226	142
ELLIANT	5	101	14
MELGVEN	9	188	18
NEVEZ	1	23	3
PONT AVEN	4	96	12
ROSPORDEN	13	312	49
SAINT YVI	2	51	4
TOURC'H	5	65	12
TREGUNC	16	358	41
<u>Total</u>	110 classes	2420 élèves	295 interventions

Evolution

Années	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Nombre de classes	91	101	110
Nombres d'élèves	2037	2227	2420
Nombre de séances	259	243	295

Thèmes des séances nature

Pourcentage des séances consacrées aux différents thèmes

Thèmes	Année 1998-1999	Année 1999-2000
La forêt	21%	38 %
Le bord de mer	17%	19 %
L'eau douce	17%	11 %
Le port	9%	9 %
Les déchets	15%	9 %
Les oiseaux	12%	8 %
La dune	2%	2 %
Le jardin		4 %
Le talus	2%	
Divers : insectes, falaises....	5%	

2 - Maison du Littoral et Conservatoire du Littoral

Fréquentation

Printemps	1631	personnes	
Juillet	2316	personnes	
Août	3177	personnes	
Automne (sept)	121	personnes	
TOTAL	7245	personnes	(8030 en 1998)

3 - Animation grand public

Thème	Nombre proposé (annulé) + participation				
	février et printemps		été		Total
Trévignon	5(1)	14	16 (1)	109	123
Le Hénan	5 (1)	4	4 (4)	0	4
Rando Concarneau			2 (1)	12	12
Bois de Saint Jean			2 (2)	0	0
Les Glénan	2 (1)	6	16	207	213
Bord de mer	2	7	2 (1)	4	11
Randonnée Aven	2 (1)	5	3	30	35
Rosporden			2 (1)	5	5
Le bois d'Amour	1	2	2 (1)	5	7
Melgven			1 (1)	0	0
Tourc'h			2 (1)	3	3
Elliant			2 (2)	0	0
Saint Yvi			2 (2)	0	0
Kernevel			2 (2)	0	0
Les groupes	2	55	14	256	311
Thierry la fourmi			4 (2)	10	10
Club enfant	4 (4)	0	8 (1)	56	56
TOTAL: 790 personnes					

Cet été, en plus de l'équipe permanente, nous avons 2 animateurs saisonniers et des stagiaires. Les visites de la réserve des Glénan et du site de Trévignon remportent toujours autant de succès, contrairement aux randonnées en Cornouaille. Pour ces dernières, est-ce dû à une mauvaise promotion ou à un manque d'intérêt porté par les gens ? Afin de maintenir des animations, un travail avec les élus et différents partenaires permettraient de développer d'autres projets.

Groupes

Ils sont divers et variés :

Maison Familiale de Poulan : oiseaux des dunes et étangs de Trévignon
 INB : intervention sur la formation Technicien et Activités Nautiques
 Club Nature d'Elliant : les oiseaux de Trévignon, la formation de la dune
 CLSH du secteur
 Groupe de retraités PTT : sortie nature sur le site de Trévignon
 Lycée de Vendôme : intervention sur le métier d'animatrice nature
 Collège Jules Ferry de Quimperlé : étude de l'estran
 Comité d'entreprise de la Chambre de l'agriculture de Quimper
 Certains campings du secteur
 MJC de Trégunc.....

4 - Divers

- Rédaction d'un numéro de « l'Hermine vagabonde » : les marées vertes - printemps 1999
- Rédaction d'une sortie pour « Balades Nature » aux éditions Dakota
- Randonnée nature dans le cadre de « Tout Trégunc bouge » : 19 septembre 1999, 30 personnes
- Sortie «oiseaux à Trévignon» : le 31 janvier 1999, conjointement avec la LPO - 200 personnes
- Nuit de la Chouette le 27 mars 1999, au manoir de Kernault (Mellac), soirée organisée avec la LPO
- Fête de l'arbre : le dimanche 28 mars, au manoir de Kernault (Mellac)
- Festiv' ô : samedi 31 juillet, autour des étangs de Rosporden
- Participation à la commission communication pour la mise en place du tri sélectif sur la 4C.
- Sentier d'interprétation de Rosporden : stage de formation sur l'interprétation, lancement d'animations nature auprès des scolaires en vue de participer à la réalisation
- Stage d'éducation à l'environnement mis en place par l'Inspection Académique : du 17 au 21 mai 1999, avec les enseignants de la circonscription de Quimper 2

Accueil de stagiaires:

Martial Odezenne	B	2 semaines
Mathilde Maurier	IBEP	3 semaines
Charlène Furic	Seconde	1 semaine
Marie Goarin	BTS GPN	2 semaines et 2 mois
Brendan Even	4 ^{ème}	1 semaine

Accueil de bénévole : Stéphane Le Goanvic, aide-animateur, 3 mois

Formation :

- Nathalie : stage de Commissionnement pêche maritime (dans le cadre de la Réserve Naturelle des Glénan)
- Pascale : stage sur la signalétique avec l'IRPa

Etude d'interprétation du site des étangs de Rosporden

A la demande de la mairie de Rosporden, un programme de mise en valeur du site des étangs pour le public a été réalisé.

Des sentiers d'interprétation, des expositions et des animations environnement ont été proposés. Ces équipements seront réalisés en 2000 à partir d'un projet pédagogique associant plusieurs classes du secteur.

Parcours d'interprétation du bois de Keroual

Suite au travail initié en 1998 pour le service parcs d'agglomération de la Communauté Urbaine de Brest, des panneaux sur la faune et la flore des milieux naturels ainsi que sur le patrimoine historique du site ont été réalisés.

Animation sur la zone humide de Kérivarc'h à Plouarzel

Dans le cadre d'une convention associant également la commune, la communauté de communes du Pays d'Iroise et Eau et Rivières, un projet pédagogique a permis de la réalisation de 12 demi-journées d'animation en direction des classes de CM de Plouarzel.

Il s'agissait cette année d'initier des inventaires de la faune et de la flore du site. Les classes ont travaillé en pédagogie de projet avec l'appui des animateurs de Bretagne Vivante. Le projet continuera en 2000.

Les groupes thématiques

Groupe thématique Aménagement

Bilan synthétique . Rédactrice : Annie Blanguaert

Un réseau relationnel

Le groupe thématique s'est constitué en réseau en avril 99. A partir de la liste des représentants en commissions administratives et des listes des adhérents volontaires sur les sections, il a été possible de lister les compétences et les volontés d'actions. Chaque participant possède la liste actualisée des intervenants avec adresse, téléphone et e.mail. L'objectif est que les gens communiquent facilement de façon décentralisée, qu'ils se concertent avant l'action ou la prise de position. Ce réseau peut se brancher facilement sur FNE ou sur Cohérence. Il comporte 40 personnes. Trois administrateurs plus quatre adhérents sont pilotes.

Fonctionnement en 1999 et prospective

Les groupes spécialisés de suivi sont les suivants :

Territoire rural : il coordonne les membres des CDOA et les correspondants de Cohérence sur les problématiques agricoles (CTE, aménagement foncier). Il soutient l'action du Docteur Lylian Le Goff sur les OGM et sur le lien santé-environnement. La relation est à faire avec le Réseau Agriculture de FNE à Toulouse (Solagro). animateur : Ivan Théry ; correspondante FNE: Annie Blanguaert.

Gestion de l'eau : il coordonne la réflexion des personnes qui sont dans les CLE qui doivent préparer les SAGE, il permet la concertation militante, la diffusion de la documentation, le lien avec ERB. Il assure notre représentation dans la commission des milieux naturels aquatiques de l'agence de Bassin Loire-Bretagne. animateur : Stéphane Jeanneau, correspondant FNE (voir annexe I).

Gestion de l'air et des déchets : il assure la coordination avec les associations partenaires (Air Breiz, Loirestuaire) ainsi que la présence de militants dans les CLIS et dans les différentes instances soucieuses de cette problématique. Actions : suivi du respect des normes, vigilance vis à vis d'une politique cohérente de tri et d'élimination des déchets et de communication. La relation est assurée avec le réseau déchets de FNE et ERB ; Correspondants FNE : Pénélope Vincent-Sweet et Jean Denier.

Le groupe suivi de l'impact des infrastructures a peu fonctionné sur cette thématique, qui est, de fait, celle de l'association entière et donc du CA. Par contre, ce sont les conditions d'aménagement littoral qui ont été suivies (Opérations Grand Site, Contrats de Baie). L'action est à poursuivre en 2000. Le groupe souhaite donc se réorienter sur la gestion intégrée de la bande côtière. Si l'on exclut les conséquences de la marée noire (traitées globalement), il resterait à s'impliquer dans les Schémas de Mise en Valeur de la Mer et le projet de Parc Naturel Régional du Morbihan. Nous ne sommes pas représentés dans ces instances et il faudrait aussi intégrer l'OGS Quiberon .Contact : Annie Blanguaert.

Le Groupe Energie doit se réactiver par périodes sur de gros dossiers, comme l'éolien en 99. En prévision de la mise en place du Programme EOLE 2006 par l'Etat et à la demande du CA, nous avons proposé une position associative pas encore validée en CA (cf. texte joint).

Cette analyse conduit aussi à identifier un groupe de trois personnes travaillant dans les commissions des carrières et dont la coordination est aléatoire C'est un vaste secteur au carrefour de la géologie, de l'hydrologie et de la biologie, avec des problèmes administratifs, juridiques et techniques. Il conviendrait que le savoir-faire acquis soit transmis, peut-être au sein du groupe Gestion de l'eau , ou qu'un coordinateur s'identifie.

Quant au suivi des impacts des voies de communication et de distribution d'électricité sur les espaces sensibles dans l'intérieur des terres, il relève de la bonne volonté de chaque section et n'est pas coordonné. Pourtant les sections sont demandeuses d'informations techniques et réglementaires. Le CA réagit au coup par coup, selon l'exemplarité du dossier, pour le respect des options patrimoniales déjà prises sur les sites concernés. Il y a là matière à réflexion régionale, sur les réponses aux enquêtes d'utilité publique par exemple. Contacts : Ivan Théry, Bernard Guillemot.

Actions à court terme

La position associative sur les aménagements de sentiers littoraux, synthèse de ce qui a été judicieusement déjà dit et écrit, reste à affiner et à valider.

Un travail sur les aménagements littoraux, indépendant de la marée noire, paraît dérisoire devant les dégâts dus au nettoyage, mais n'est pas à négliger, ne serait-ce que parce qu'il convient d'enfoncer le clou au Sud et qu'il ne faut pas oublier le littoral de Bretagne Nord : il risque de subir, cette année, une plus forte pression touristique ! Yvon Guillevic nous a donné, il y a un an, une base de départ qu'il faut valoriser et diffuser en externe.

Sur le problème des sites d'enfouissement de déchets nucléaires et la tranche technique de recherches associée, une réaction régionale (GT+CA+sections) sera indispensable avant le 30 Juin (date butoir du choix du site). Une réunion du GT la-dessus est incontournable dès que le dossier sera monté. Contacter la rédactrice si vous avez des infos.

Bilan analytique du groupe spécialisé Territoire rural

Notre action dans l'association COHERENCE. Rédactrice : Annie Blanquaert

Pourquoi avons-nous adhéré à ce collectif ?

Nos objectifs sont clairs : il s'agit d'exiger le respect de la biosphère en milieu rural (du sol, de l'eau, de l'air, de la faune et de la flore). Nous accompagnons des paysans cultivateurs et éleveurs qui démontrent depuis plusieurs dizaines d'années déjà, qu'on peut concilier toutes les composantes environnementales et sociales du problème. Regroupés en réseaux, associations, fédérations, ils ont rassemblé des consommateurs et des environnementalistes et agissent comme groupe de pression vers les pouvoirs publics.

Quelles sont les actions de Cohérence vers le monde agricole ?

Les membres font un gros travail sur la valorisation des productions en mode alternatif, agriculture bio, durable, méthode Pochon. Ils en sont à l'élaboration du cahier des charges de la production porcine, dans le cadre du PDD porc (Plan de Développement durable). C'est Fabrice Jeulin, de Nature et Culture, qui le coordonne.

Comment nous sommes-nous impliqués en 1999 ?

Nous travaillons en équipe avec les militants et salariés, sur la communication interne et externe (rédaction d'un article du bulletin, aide à la prise de position au CA). Le 21 mars, Bretagne vivante s'est mobilisée sur la manifestation de Pontivy pour l'eau pure par une agriculture durable ou biologique. Nous avons animé une conférence en août à Penvenan (22). Nous avons diffusé de l'info sur les OGM, en interne, mais occulté l'envoi aux députés européens d'une interpellation sur ce sujet. Notre représentant au Jury de la Commission Régionale de Santé est intervenu sur la nécessité d'établir les relations médicales de cause à effets entre la dégradation de l'environnement et la santé humaine (voir article final).

Du nouveau en 2000 ?

Les OGM gagnent insidieusement du terrain, pas seulement sur notre nourriture, mais sur n'importe quoi (des papillons transgéniques, pour quoi faire ?).

On jette la confusion dans les esprits entre les diverses formes d'agriculture : durable ou biologique, elles ont un cahier des charges précis ! Mais l'agriculture « raisonnée », de quoi s'agit-il ? Une réaction vers les prosélites zélés de ce vague concept (association Farre et l'UFC) est prévue par Cohérence.

Comment soutenir l'association Cohérence ?

Le bureau de Bretagne vivante a décidé d'abonner chaque section et la structure régionale au bulletin de Cohérence, ce qui leur apportera une contribution financière et démultipliera l'information. Il sera envoyé directement ; surveillez son arrivée et utilisez-le à votre convenance. Les abonnements individuels sont également importants car Cohérence vit de quelques subventions, de l'adhésion des

membres et de la diffusion du bulletin ! Les salariés et services techniques sont hébergés gracieusement par des associations fondatrices (Nature et Culture, CEDAPA, FRCIVAM), il faut le savoir ...

Les commissions « contrats territoriaux d'exploitation » des CDOA.

En 99, nos espoirs rejoignent ceux de Cohérence.

« Renverser la tendance productiviste avec le dispositif des CTE, c'est bien, car pour la première fois, on espère que l'utilité sociale et environnementale des agricultures durables et biologiques seront reconnues ! Les premiers CTE, que le gouvernement veut exemplaires, devraient se baser sur les données de ces exploitations, qui sont viables et ont même la capacité à créer des emplois car la gestion est différente. Mais il est souhaitable que des pratiques efficaces depuis des années (agriculture biologique ou PDD) soient acceptées dans la contractualisation. Un projet d'exploitation est un contrat vers l'avenir, il doit être ouvert à tous ceux qui sont convaincus que cette révolution des pratiques est incontournable et surtout qu'elle est tout simplement possible » Propos de Samuel Ferret (Cohérence)

Du projet à la mise en équation. Témoignage de Raymond Lachuer

Si l'on subventionne les progrès, ce sont ceux qui partent d'un environnement dégradé qui toucheront le maximum. Si l'esprit est d'encourager, c'est une bonne idée; l'inconvénient est que, sur ce principe d'évaluation, l'agriculteur qui a déjà fait des efforts reste sur la touche : l'agriculture biologique ne touchera rien, l'agriculture durable touchera peu... C'est la-dessus que nos militants ont essayé d'intervenir.

Les contrats territoriaux d'exploitation. Rédacteur Ivan Théry.

1. Les intentions

Contexte et textes officiels

Face aux problèmes de pollution agricole, de surproduction chronique et de la « malbouffe » en général,

face aux phénomènes de désertification rurale, de réduction drastique du nombre d'exploitations, face à la demande sociétale d'une agriculture de qualité, de reconquête des paysages traditionnels, l'Etat français et l'Union Européenne cherchent à changer leur fusil d'épaule. Une partie des subventions traditionnellement accordées à l'agriculture intensive et industrielle va être redistribuée vers une politique de développement durable rural : *« Fondé sur la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture, le CTE repose sur une démarche contractuelle empreinte de modernité et de responsabilité. Il doit s'appuyer sur un projet portant sur l'ensemble de l'exploitation, par lequel l'agriculteur s'engage à développer une activité agricole multifonctionnelle qui contribue en même temps à la production agricole, à la création de valeur ajoutée, mais aussi à la protection et à la gestion des ressources naturelles, des paysages et de la diversité biologique, à l'équilibre des territoires et de l'emploi. »* (circulaire du 17/11/1999).

Commentaires de Bretagne-Vivante

La démarche de l'Etat français est intéressante car, en plus du volet environnemental que finance l'Union Européenne, elle y rajoute un volet territorial d'incitation au maintien d'un tissu social le plus dense possible. Ce qui donne, au bout du compte, cette logique de démarche de projet qui devrait inciter l'exploitant à pérenniser ses pratiques au-delà de 5 ans (durée du contrat) et à réfléchir à ses pratiques sans tomber dans les excès de la logique de guichet (« à moi les subventions » sans réflexion sur leur raison d'être). Les subventions, nerf de la guerre, sont au rendez-vous, sans atteindre malheureusement le niveau des subventions traditionnelles. Seront-elles suffisamment importantes pour être incitatives ? Elles plafonnent, en effet, à environ 2000F/mois pendant 5 ans.

Mise en place des CTE

La mise en place des CTE devait s'effectuer en plusieurs temps :

- A partir d'une grille de critères fournie par le ministère, chaque département définit son propre CTE-type en fonction des spécificités de son espace rural. Une CDOA (Commission Départementale d'Orientation Agricole) spécifique est mise en place pour la mise en place et le suivi des CTE, où deux places sont réservées à des associations agréées de protection de la nature
- Tout exploitant peut prétendre signer un CTE s'il a été respectueux de la Loi
- L'agriculteur souhaitant souscrire un CTE doit faire un bilan de son exploitation, construire un **projet** prenant en compte sa réalité « agro-économique » comprenant obligatoirement 2 volets (territoire-environnement et économique-social) puis, avec l'aval de la CDOA, signe un contrat de 5 ans.

Notons que dans un projet certaines actions sont obligatoires, d'autres permettent de percevoir des subventions plus ou moins importantes en fonction du degré d'engagement ; de plus, une troisième catégorie, ne prêtant pas à subvention, assure la cohésion de l'ensemble.

Environ 1000 CTE sont envisagés par département breton.

2. La réalité

- Flou artistique jusqu'à la mi novembre 1999 : les décrets d'application ne sont parus qu'à cette époque et étaient en deçà de ce que l'on avait espéré, en particulier concernant la démarche de projet. Ceci tient à deux causes au moins :
 - L'hostilité de la commission européenne qui a peur de perdre la trace des subventions allouées (elle finance le volet « environnement »).
 - La logique de guichet qui domine chez les organisations agricoles, même au sein de la confédération paysanne (on aurait pu penser que la chambre d'agriculture du Finistère aurait été porteuse d'un projet innovant ; il n'en a rien été, au contraire). Seule la CDOA d'Ille-et-Vilaine a cherché à aller au bout de la logique de projet. Son cavalier seul s'est soldé par une déroute sur injonction préfectorale au début de janvier.
- Partout, Bretagne Vivante a été éjectée au profit des fédérations de chasseurs et n'a dû qu'à une bonne entente avec Eau et Rivières de pouvoir poursuivre les débats et faire entendre sa voix, en particulier sur la protection et la reconquête des espaces naturels (échange de bons procédés entre les places de titulaires et de suppléants).
- Le socle des mesures de base pour prétendre signer un CTE relève d'une philosophie « agriculture raisonnée » et d'une gestion comptable de l'espace de l'exploitation. Exemple : « raisonner sa fertilisation à des objectifs de rendement : 120f/ha/an ». Très concrètement, sont privilégiés les agriculteurs qui ont fait peu d'efforts jusqu'à présent car c'est bien l'amélioration de l'exploitation qui est subventionnée. De fait, l'existant de qualité n'est pas pris en compte (il est reconnu formellement mais pas financièrement). On peut comprendre cette logique puisqu'il s'agit d'inciter le maximum d'agriculteurs à changer de pratiques, mais on peut aussi comprendre l'amertume de ceux qui se sont engagés dans une démarche de qualité depuis longtemps et qui n'en ont pas une quelconque reconnaissance financière.

3. **En conclusion**, alors que l'agriculture bretonne est soumise à des tensions majeures et est obligée de repenser intégralement son modèle de développement, il n'est pas sûr que cette nouvelle possibilité offerte par la philosophie originelle des CTE, soit réellement saisie : plutôt qu'une aide à la mutation des exploitations, elle apparaît plutôt comme une occasion pour permettre leur survie ! Ce sera alors l'échec d'une nouvelle tentative pour concilier agriculture et environnement, agriculture et monde rural.

Bilan analytique du groupe gestion de l'air et des déchets

Résultats de l'étude CLIS in lettre Déchets FNE n°16

FNE vient de terminer, pour le compte du MATE, le second inventaire sur les commissions locales d'information et de surveillance (CLIS). Nous vous présentons les résultats de cette enquête (*à laquelle Bretagne vivante a participé car présente dans 9 CLIS*).

En termes de fonctionnement, la fréquence de réunions des CLIS dépasse rarement une réunion par an (75% des cas). Pour 25% des CLIS, il n'y a même pas de réunion annuelle alors que le décret du 29 décembre 1993 prévoit la présentation par l'exploitant d'un rapport annuel.

Si les préfets affirment que les frais de fonctionnement sont pris en charge par l'état ou par l'exploitant - plus rarement par les collectivités territoriales - certaines réponses au questionnaire mettent en évidence des problèmes financiers. Ils se posent dès lors que les représentants associatifs réclament le remboursement des frais de déplacement, réclament des contrôles ou des analyses par des organismes indépendants, ou souhaitent des campagnes d'information à destination du grand public.

Enfin, les associations siégeant dans les CLIS déplorent le retard dans la transmission des informations. Les délais trop longs ne leur permettent pas d'étudier les dossiers en profondeur et leur donnent l'impression que l'on veut leur cacher quelque chose.

FNE a fait au MATE quatre propositions pour une amélioration du fonctionnement des CLIS, et propose des informations complémentaires ; le tout est publié dans la lettre déchets n°16 disponible au 01 42 87 64 60 (Delphine Vanbelle) ou chez Penelope Vincent-Sweet.

Informations sur AIR BREIZ. Rédacteur Jean Denier.

Représentant de Bretagne Vivante, je retiens du rapport moral les points suivants :

- Air Breiz ambitionne de s'étendre aussi vite que possible à l'ensemble de la région Bretagne : déjà les principales villes y adhèrent ou prévoient de le faire dans les mois qui suivent ; de même pour les conseils généraux.
- Air Breiz noue des relations avec les réseaux analogues, dont celui de Loire- Atlantique LOIRESTUAIR'et s'appuie sur ce dernier pour disposer de méthodes adéquates de mesure de l'air.
- Elle contribue au plan de développement urbain (PDU) du district de Rennes.
- Elle a publié un avis dans la revue de l'Observatoire Départemental de l'Environnement des Côtes d'Armor (ce département détient la palme du département français pour l'abondance de l'ammoniac dans l'air ! Malgré cela, il est écrit que « l'air est globalement sain »...)

Les moyens mis en œuvre sont les suivants :

- des points de mesure des différents polluants sont installés en plusieurs endroits des agglomérations ; le nombre de villes suivies est croissant.
- un laboratoire mobile est opérationnel en zone rurale.

Réseau de mesures et d'alerte concernant la qualité de l'air, cette association entend participer activement à la Commission d'Elaboration du Plan Régional de la Qualité de l'Air (COREP du PRQA) installée en 1998 par la Préfecture de Région au titre de la loi sur l'air. Il est rappelé que Bretagne Vivante a été désignée le 6-7 1998 par le Préfet de Région comme membre du Comité de Suivi de la COREP, appelée COREP restreinte.

Notons cependant que, si cette association fait des mesures incontestables, l'action militante revendicatrice reste dans notre camp.

Je fais partie depuis 1987 de la commission des carrières en tant que représentant de Bretagne Vivante. Une douzaine d'autorisations d'ouvertures de carrières et de plans de réaménagement du milieu sont examinés au cours de 4 à 5 réunions annuelles. De plus, depuis l'an dernier est mis en chantier le Schéma Départemental des Carrières. Trois commissions (Ressources, Besoins –Transport, Environnement) élaborent un texte devant servir de guide pour la prochaine décennie. Au sein du groupe environnement, je m'attache à rappeler tous les problèmes liés à l'eau et à en proposer des solutions. Le document final sera rédigé pour le printemps prochain. Une dizaine de réunions ont eu lieu cette année.

Quelques commentaires :

- ❖ C'est une commission consultative qui donne son avis sur l'ouverture ou l'extension des carrières dans le département. Le résultat des délibérations et celui du vote sont transmis au Préfet qui statue en dernier ressort.
- ❖ [...] deux représentants d'associations [...] doivent être cooptés par les administrations. Leurs avis ne sont pas basés sur les aspects réglementaires. Ils sont pris en compte mais en général non suivis d'un vote favorable en commission.
- ❖ Un projet qui arrive en commission est adopté presque à coup sûr car (je cite un texte officiel) :
 - 1 - « *L'intérêt général prime l'intérêt particulier* »
 - 2 - « *Si des améliorations peuvent être apportées, un projet même douteux doit être poursuivi* »C'est dans ce dernier cas que des discussions peuvent atténuer les nuisances.
- ❖ Il faut toutefois noter les améliorations de suivi d'exploitation depuis 10 ans, ainsi que la prise de conscience d'un certain nombre de professionnels. Enfin, les nouvelles directives du Ministère de l'Environnement fixent des règles qui pourraient apporter pas mal d'améliorations, en permettant d'appuyer les discussions sur des raisons réglementaires .

Petit lexique de l'empêcheur d'aménager en rond :

CDOA : Comité départemental d'orientation agricole

CEDAPA : Centre d'Etude et de Développement pour une Agriculture Plus Autonome

CES : commission environnement santé

CIELE : Centre d'Information sur l'Energie et L'Environnement

CLE : commission locale de l'eau

CLIS : commission locale d'information et de surveillance (des usines traitant nos déchets)

CTE : contrat territorial d'exploitation(agricole)

ERB : association Eau et Rivières de Bretagne

FRCIVAM : Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture en Milieu rural

FNE : France nature environnement

MATE : Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

OGM : organisme génétiquement modifié

PDD : Plan de Développement Durable

SAGE : schéma d'aménagement général des eaux

ZNIEFF : zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique

ZICO : zone d'intérêt communautaire pour les oiseaux

ZPS : zone de protection spéciale

Les S.D.A.G.E et les S.A.G.E.
Cas de la Vilaine

La loi sur l'Eau du 3/01/1992 a institué l'élaboration des **Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.D.A.G.E.)**. Celui du bassin LOIRE-BRETAGNE a été arrêté en 1996. Il définit les doctrines auxquelles devront se conformer les **Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.)** qui ont pour but de coordonner l'ensemble des actions des pouvoirs publics locaux pour parvenir à une gestion équilibrée de la ressource en eau à l'échelle d'un **Bassin Versant**. Celui-ci peut-être assimilé au bassin hydrographique ou topographique d'un fleuve, limité par les lignes de partage des eaux. Il s'agit donc d'une unité cohérente géographiquement, mais pas administrativement.

L'élaboration des **S.A.G.E.** est confiée à la Commission Locale de l'Eau ou **C.L.E.**, émanation des collectivités territoriales, des usagers de l'eau et de l'Etat. La CLE du SAGE VILAINE a été mise en place le 11/04/1997. Elle comprend 60 membres répartis dans trois collèges : collectivités territoriales (50%), Administrations et Etablissement Publics de l'Etat (25%), Usagers (25%). Elle est présidée par Pierre Méhaignerie, président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.

Les domaines d'action du SAGE sont : la gestion et la protection des milieux aquatiques et littoraux, la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, la gestion des risques de crues et d'inondations, la navigabilité et le développement économique et touristique, la coordination de l'action publique, la diffusion de l'information, la formation et la sensibilisation des acteurs et de la population.

Selon la Loi sur l'eau, un SAGE a une valeur réglementaire mais est surtout l'expression d'une démarche de concertation locale et de partenariat (Il n'a donc pas été choisi de procéder à une grande étude globale d'état des lieux du bassin versant de la Vilaine). Une opération à cette échelle concerne un très grand nombre d'acteurs publics ou privés, professionnels ou associatifs. C'est pourquoi une structure informelle dont la composition est inspirée de la CLE a été composée, c'est le **Comité de pilotage** ou **Commission Permanente**. Afin de gérer la complexité de la mise en œuvre technique, administrative et financière, un coordonnateur est recruté : c'est le véritable secrétaire général du SAGE. Il a en charge l'animation globale du programme. Il est l'interlocuteur technique et administratif. En particulier, il assure auprès du maître d'ouvrage (structure publique) la coordination des différents organismes intervenant sur le bassin versant (chambre d'agriculture, coopératives agricoles, DDE, DDAF, DDASS, Conseil général, CCI, ...).

La démarche retenue par la Commission Permanente vise à travailler à partir d'un ensemble de thèmes dont l'ensemble constituera le domaine d'intervention du SAGE. La Commission Permanente désigne le président de la CLE et trois **Commissions Géographiques**. Elle comprend 16 membres représentant les trois collèges (Collectivités Territoriales, usagers, Etats et Etablissement Publics). Elle a noté que certains points d'action sont particulièrement urgents : aménagements fonciers, objectifs du programme agricole, maîtrise des produits phytosanitaires, assainissement individuel, programmes industriels. Sur chacun de ces thèmes et en relation avec les commissions géographiques, sera entrepris un bilan des connaissances et des données disponibles ainsi qu'une évaluation des enjeux locaux, pour aboutir à la définition d'objectifs de gestion et à des propositions d'actions. Le SAGE sera donc construit par agrégations successives.

Bretagne Vivante intervient dans trois commissions géographiques de sous-bassins, grâce à trois adhérents qui sont présents dans les réunions et les groupes de travail. Les remarques se font après étude des dossiers techniques mais aussi sur des problématiques relevant du simple bon sens. C'est ainsi que, parallèlement à des associations partenaires, nous avons travaillé sur le problème des zones inondables à Redon, sur l'implantation d'un captage d'eau dans la région de Rennes... Nous apportons aussi des conseils sur des aspects plus naturalistes, concernant la préservation et/ou la reconquête des zones humides et du maillage bocager.

Projet de position associative sur l'implantation d'éoliennes en Bretagne :
position du G.T aménagement, 1/11/99, demandée par le CA du 26/09/99.

1 - Le problème de la politique énergétique doit être posé dans le contexte d'un développement durable. Au niveau régional, nous souhaitons :

- * une politique affirmée et ambitieuse d'économies d'énergie :
 - lutte contre le gaspillage, innovations technologiques
 - aide aux investissements économes d'énergie
 - politique des transports adéquate
- * le développement des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, biomasse) et de la cogénération
- * Une action éducative menant à l'écocitoyenneté (C.A. du 15/12/96)

2 - Il est nécessaire d'aborder les problèmes des infrastructures sur la base des aspects naturalistes, autrement dit des impacts prévisibles de ces aménagements sur la faune, la flore et les paysages, objets de nos statuts. (Réunion énergie du 04/09/99).

3 - Pour que ces sources d'énergies ne deviennent pas des causes d'atteinte à l'environnement naturel, une réflexion globale doit s'installer sur cette problématique, croisant les lieux d'implantation avec ceux des espaces protégés et/ou patrimoniaux. Nous préconisons, à l'instar de la politique du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) et en accord avec les Directions Régionales de l'Environnement (DIREN), un rejet de construction dans tout espace légalement protégé (sites classés et inscrits, réserves naturelles, Zones de Protection Spéciale (ZPS), secteurs sous arrêté de protection de biotope).

4 - Nous faisons aussi les propositions suivantes :

- nous souhaitons que l'examen des dossiers soit conforté au niveau régional
- nous demandons que l'avis de la Commission des Sites soit sollicité sur l'implantation des fermes éoliennes et des grosses machines
- nous recommandons fortement que chaque étude d'impact soit faite sur au moins un cycle biologique annuel
- nous proposons l'expertise naturaliste de l'association pour affiner le cahier des charges EOLE 2005 et pour enrichir les études d'impact locales

5 - Bretagne Vivante-SEPNB souhaite le développement de l'éolien et se mettra en relation avec des associations dont c'est l'objet (Avel Pen Ar Bed, Alizé, CIELE, etc...) pour travailler en partenariat.

Stratégie pour les sections dans le cadre de cette position :

Il faudra donc se prononcer au coup par coup après expertise naturaliste sur le terrain. C'est d'actualité pour les futures implantations sur les communes de Guimaec (29N), Plougras (22), Plouye (29N), Edern (29S), acceptées au plan EOLE 2005. Cela nécessite d'obtenir la localisation cadastrale de l'implantation prévue et de demander à être associé en amont au projet. De même pour la trentaine de projets qui devraient bientôt être engagés.

Il convient de participer à l'enquête d'utilité publique et de demander que, dans tous les cas, les options patrimoniales (ZNIEFF, ZICO, Réserves, sites inscrits ou classés, ...) prises sur les sites restent prioritaires.

Soyons attentifs aux lieux d'implantation des éoliennes d'occasion qui échappent aux études d'impact.

Juridique

1 – Activité contentieuse

Cette année 12 requêtes ont été déposées devant les Tribunaux.

- **Chasse**

Concernant l'application de la loi du 3 juillet 1998 relative aux dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse des oiseaux migrateurs. Deux nouvelles décisions de refus des préfets d'écarter la loi pour se conformer aux prescriptions de la directive " Oiseaux " de 1979 ont été déférées devant le Tribunal administratif de Rennes. Il s'agit là de faire avancer et de suivre un contentieux devenu traditionnel au fil des ans, le contentieux chasse.

- **Audierne (29)**

Le contentieux lié au projet d'implantation d'un aquarium sur la commune d'Audierne a nécessité le dépôt de deux nouvelles requêtes (une demande de sursis à exécution et une demande de suspension provisoire). Ce dossier est en cours, le tribunal administratif de Rennes n'a toujours pas statué sur le fond de l'affaire. Nous n'avons pas réussi à stopper les travaux, ce qui est tout à fait regrettable eu égard au bien fondé de nos demandes.

- **Ferme du Casino (44)**

Le contentieux baulois de "la ferme du Casino" rebondit. Nous avons obtenu l'annulation du permis de construire avec d'autres associations requérantes, cependant l'action de Bretagne Vivante a été jugée irrecevable. Nous contestons devant la cour administrative d'appel de Nantes cette position prise par le Tribunal administratif en première instance. De son côté, le bénéficiaire du permis de construire réclame la refonte complète du jugement du tribunal administratif. En d'autres termes, l'ensemble du dossier sera analysé une seconde fois.

- **Landerneau (29)**

Bretagne Vivante – SEPNEB conteste également la légalité de l'arrêté préfectoral qui déclare d'utilité publique la déviation de Landerneau. En réalité, il ne s'agit pas d'une déviation, mais plutôt d'une "autoroute" dotée de 4 voies qui pénètre l'îlot bâti jusqu'au centre ville en détruisant le site tout à fait remarquable du bois du Tourous. Nous souhaitons rappeler à cette occasion au Conseil Général et au Préfet du Finistère que la commune de Landerneau est soumise à la loi littoral et que la vallée du Tourous contient des espèces protégées au niveau national et au niveau international.

- **Corsept - Paimboeuf (44)**

A propos des routes, un autre contentieux est en phase de constitution. Il concerne la déviation de Corsept-Paimboeuf qui traverse une zone humide d'importance communautaire (classement en ZPS), où l'on note par ailleurs la présence d'un certain nombre d'espèces protégées, sans justification précise. Il s'agit ici de contester la légalité d'une autorisation "loi sur l'eau". Affaire à suivre. Collaboration avec la LPO, requête commune.

- **Crozon (29)**

Nous contestons également la légalité de deux permis de construire qui ont été délivrés par le maire de la commune de Crozon. Les projets portent atteinte à une coupure d'urbanisation et à

un espace remarquable où deux espèces protégées ont été repérées. Deux requêtes ont été adressées au Tribunal administratif de Rennes.

- **Goulven - Kernic (29)**

Il convient également d'évoquer les problèmes posés par les extractions de sable pratiquées dans la Baie de Goulven et dans l'anse de Kernic. Chaque année depuis une éternité le Préfet du Finistère autorise les agriculteurs, producteurs de légumes à prélever des sédiments sur l'estran qu'ils utilisent pour leurs cultures. Aujourd'hui ces extractions sont réalisées sans aucun contrôle de l'administration et perturbent gravement l'ensemble de l'écosystème de la Baie (destruction massive de l'espace dunaire). Trois requêtes ont été déposées pour bloquer les extractions. Nous venons d'obtenir la suspension provisoire de l'arrêté préfectoral, ce qui a déclenché la colère des élus et des agriculteurs. Le Préfet sera-t-il obligé de mobiliser les CRS pour que la position du tribunal soit respectée ? Peut être ...

- **Brasparts - Rivoal (29)**

Il n'y a pas que les routes qui posent problème, il y aussi les élevages intensifs. Bretagne Vivante a contesté la légalité d'un permis de construire relatif à l'édification de trois poulaillers industriels de plus de 10 000 dindes chacun sur la commune de Saint Rivoal au beau milieu du parc naturel régional d'Armorique à proximité du mont Saint Michel de Brasparts. Sur ce dossier, nous avons obtenu satisfaction, le tribunal a annulé le permis en nous octroyant des indemnités. Ce succès est le fruit d'une collaboration fructueuse avec Raymond Léost, de l'association "Eau et Rivières de Bretagne".

Les affaires qui piétinent sont celles, comme l'an dernier, de la "pointe du Grouin" et du "POS de Tréfléz". Par contre, le dossier POS de Guidel connaît une issue conforme à nos attentes. La cour administrative d'appel de Nantes a décidé de censurer le jugement du tribunal administratif de Rennes et d'annuler le POS de la commune, plusieurs années après que celui-ci ait été approuvé. Il faut parfois être patient et ne pas se décourager.

Les gros dossiers en préparation sont au nombre de deux. Devant l'inertie de la Préfecture de Loire Atlantique, il conviendra de montrer les dents et de s'attaquer aux remblaiements sauvages qui sont pratiqués depuis 1 an, voire plus, à grande échelle dans la vallée de l'Erdre (44). Et puis, il y a surtout, au niveau des priorités les plus prioritaires, le traitement de l'affaire ERIKA...

2 - L'activité de conseil

Comme chaque année des notes juridiques ont été rédigées. Elles concernent bien entendu les contentieux en cours ou des thèmes précis.

3 - L'activité de formation et d'information

Cette année, il n'y a pas eu de séminaire formation juridique. Par contre deux fiches juridiques destinées à faciliter le travail des sections, à les doter d'un minimum d'information pratique en vue de la mise en œuvre d'une procédure contentieuse, ont été rédigées.

Groupe thématique Éducation à l'environnement

Le groupe thématique Education à l'environnement s'est réuni en 1999 environ une fois par mois. Une dizaine de personnes ont participé de manière plus ou moins régulière aux réunions : Sylvie Magnanon, Annie Blanquaert, Alain Depays, Ivan Théry, Marijke Kerbourc'h, Michel Lemeilleur, Bruno Ferré, Luc Guihard, Pierre-Yves Pasco, Christian Milcent, Jean David, Yann Jacob, Damien Védrenne.

Le rôle de ce groupe est de suivre différents projets menés par des sections, des réserves ou des animateurs salariés au niveau local et de mettre en oeuvre des projets ou réflexions d'ampleur régionale.

La coordination du groupe thématique, assurée jusqu'en septembre par Sylvie Magnanon, est désormais prise en charge par Marijke Kerbourc'h.

Principales activités menées en 1999

Fête des 40 ans de Bretagne Vivante

En prévision de cette fête organisée à Mur de Bretagne, le groupe thématique a organisé la réunion de l'ensemble des animateurs salariés de l'association afin de définir le programme des animations de la fête.

Lors de la fête, la quasi totalité des animateurs se sont mobilisés et c'est un programme dense d'animations qui a pu être proposé au public.

Assises régionales de l'Education à l'environnement

Tout au long de l'année, le groupe thématique a contribué à la préparation de ces assises qui se sont tenues le 15 décembre près de Rostrenen pour les assises bretonnes et le 8 janvier 2000 dans le Maine et Loire pour les assises des Pays de Loire.

Ces assises régionales réunissaient une large part des acteurs de l'Education à l'environnement des régions Bretagne et Pays de Loire. Elles ont permis de préparer les assises nationales (Lille, février 2000) de l'Education à l'environnement. Lors de ces assises, Bretagne Vivante a pu exposer ses souhaits pour l'avenir :

- **Comprendre le paysage actuel de l'EE en Bretagne** : il est nécessaire de poursuivre le travail d'analyse ébauché lors des « journées d'automne » de décembre 1998, afin de savoir où se situent les lacunes en matière d'EE, aussi bien au niveau quantitatif (répartition géographique des pôles d'EE) que qualitatives (qui fait quoi, avec quelle approche de l'EE ?). Ensuite seulement, une stratégie cohérente de développement de l'EE pourra être mise en oeuvre par les différents acteurs de l'EE en Bretagne.

- **Nécessité de développer une EE militante** : nous ne nous arrêtons pas à une démarche descriptive, nous n'avons pas un discours neutre, l'EE est pour nous un outil pour la protection (nous développons surtout une Education **pour** l'environnement). Comment afficher notre différence par rapport aux structures développant une Education **par** l'environnement (et dont l'approche peut par ailleurs être complémentaire de la nôtre) ? Comment valoriser notre démarche qui semble devenir minoritaire au fur et à mesure que l'EE prend un certain essor ?

- **Nécessité de développer une EE de qualité** : nous avons (CA du 7 février 99) signé le référentiel de qualité de l'EE proposé par le GRAINE Pays de Loire. Comment faire pour « tirer vers le haut » l'ensemble des actions dites d'EE menées par des acteurs de plus en plus nombreux et

diversifiés (collectivités territoriales, enseignants, structures type musées ...) ? Comment développer une meilleure **formation** de ces acteurs ?

- **Nécessité de développer un véritable partenariat avec l'Education Nationale :**

La formation des enseignants (et tout particulièrement dans les établissements agricoles) montre des lacunes évidentes. Notre rôle est de le faire savoir, de montrer l'incapacité de l'Education Nationale à appliquer ses propres textes (qui par ailleurs sont dans certains cas –cf charte pour bâtir l'école du 21^{ème} siècle- très intéressants et ambitieux). Nous devons faire un travail de terrain important avec les écoles, rentrer si possible dans les plans de formation des enseignants, travailler davantage avec l'IUFM.

Contrat de plan État Région Bretagne

Le groupe thématique a proposé à la DIREN et au Conseil régional de Bretagne un projet pour contribuer à renforcer l'Education à l'environnement en Bretagne, notamment par le biais d'une plus forte implication des animateurs nature dans les programmes scolaires mis en oeuvre par l'Education Nationale.

Les grands axes du projet déposé sont les suivants :

Préambule :

Claude Allègre et Ségolène Royal viennent de signer une « charte pour bâtir l'école du 21^{ème} siècle ». Cette charte vise à redéfinir le fonctionnement général des écoles et notamment la place des enseignants. En résumé, elle souligne la nécessité pour les enseignants de *travailler davantage en équipe, en associant largement des intervenants extérieurs* qui désormais devront faire partie intégrante de l'équipe pédagogique (sous la responsabilité de l'enseignant). La mise en œuvre de la charte démarrera à titre expérimental dès septembre 1999 dans quelques écoles volontaires et sera étendue à l'ensemble des écoles ensuite.

Cette charte donne donc une large place à la notion de *projet d'école* et de *partenariat*. Les *contrats éducatifs locaux* devront par ailleurs permettre de mettre en place, au sein des écoles, des animations hors temps de cours.

La place de Bretagne vivante-SEPNB dans la mise en œuvre de cette charte :

Cette charte est pour nous l'occasion de créer un *véritable partenariat avec l'Education Nationale*. Il nous faudra rentrer dans les projets d'écoles, s'intégrer davantage dans les équipes pédagogiques, proposer des projets d'Education à l'Environnement dans les écoles de Bretagne. C'est l'occasion d'assurer la continuité des actions déjà engagées par Bretagne vivante-SEPNB dans plusieurs communautés urbaines de Bretagne et de renforcer l'Education à l'environnement dans des secteurs plus ou moins délaissés (zones rurales notamment).

Le contrat de plan Etat Région :

La mise en œuvre de la charte, et l'intégration des animateurs de Bretagne vivante –SEPNB au sein des équipes pédagogiques des écoles nécessitera au préalable une réflexion sur les possibilités de partenariat avec l'Education Nationale. Des discussions devront être engagées avec les inspecteurs d'académie afin de définir les modalités d'intervention des animateurs de Bretagne vivante –SEPNB dans les écoles et, éventuellement dans les programmes de formation continue des enseignants, en relation avec l'IUFM. Des propositions d'intervention dans les écoles, selon des thèmes définis au niveau régional (thèmes définis en cohérence avec les programmes scolaires de l'Education Nationale) devront être élaborées avant de pouvoir être mises en actions par les animateurs de Bretagne vivante –SEPNB.

Nous aimerions donc solliciter l'aide de l'Etat et de la Région Bretagne pour nous aider à mettre en place ce vaste chantier, en recrutant un *conseiller régional en Education à l'environnement chargé des relations avec les partenaires impliqués dans les programmes d'éducation scolaires et périscolaires (Education Nationale, municipalités...)*.

Ce conseiller régional aurait pour mission :

- de définir, en lien avec les inspecteurs d'académie, les modalités d'intervention des animateurs de Bretagne vivante –SEPNB dans les écoles,

- d'envisager, avec le recteur d'académie, les possibilités d'introduire, au niveau régional et en relation avec l'IUFM, des modules de formation des enseignants à l'éducation à l'environnement,
- de proposer des thèmes d'intervention en Education à l'environnement dans les écoles de Bretagne
- de suivre et de coordonner les animateurs de Bretagne vivante impliqués dans les équipes pédagogiques mises en place dans le cadre de la charte.

L'Hermine vagabonde

Voir le compte rendu dans la rubrique "Editions" de ce rapport d'activité

Le concours du jeune naturaliste breton

Lire le compte rendu dans la rubrique : "le concours des meilleurs jeunes naturalistes bretons"

Par ailleurs, le bilan 1999 du concours a montré que sur les 3000 questionnaires envoyés aux écoles en début d'année scolaire, seulement 105 classes ont répondu à la première étape du concours. Depuis 2 ou 3 ans déjà, ce concours ne paraît plus susciter, de la part des enseignants, l'enthousiasme de départ. Sans supprimer le concours, nous pourrions néanmoins envisager de changer sa formule.

Yves Rocher est d'accord pour arrêter la formule du concours telle qu'elle était et pour rechercher un autre type de projet commun. Yves Rocher serait d'accord pour qu'on cible sur un public d'ados. Il aimerait les rendre acteurs d'un projet d'éducation à l'environnement qui ait une envergure nationale ou internationale.

L'idée serait de proposer aux participants de créer un jeu sur le thème de l'environnement.

Plan d'interprétation Séné/Goulien

Le groupe thématique a validé les différentes étapes des plans d'interprétation élaborés par l'équipe de Séné et l'équipe de Goulien.

Projet d'éducation à l'environnement sur le thème de l'éolien (Goulien)

A la demande de l'ADEME et de Espace Éolien Développement, et dans le cadre de l'installation d'une ferme éolienne à Goulien, le groupe thématique a proposé de mettre en place une étude de la faisabilité d'un centre d'interprétation sur l'énergie éolienne à Goulien.

Divers

Le groupe thématique a également abordé les points suivants :

- Valeur pédagogique du projet d'aquarium et de volerie à Audierne
- Exposciences : Bretagne Vivante y était partie prenante à Rennes le 29 mai
- Partenariat entre Bretagne Vivante et la Maison de la nature à Belle-île
- Projet de partenariat entre Bretagne Vivante et les CEMEA pour une formation BEATEP "Guide animateur urbain"
- Projet de club "Connaître et protéger la nature" à St Nazaire
- Projet de formation auprès des aides-éducateurs de l'Education nationale
- Projet de parcours pédagogique à Clohars-Carnoët

le domaine de Bois Joubert

L'année 99 de la Maison de la Nature de Bois Joubert a été sensiblement identique aux autres années.

Le Public :

Qui est-il?

3901 personnes ont fréquenté la Maison de la Nature dont

77,03 % d'enfants et leurs encadrants

22,97 % d'adultes

59,50 % proviennent de groupes scolaires

35,81 % d'associations; comité d'entreprise ou institutions

4,69 % sont des particuliers.

D'où vient-il?

72,24 % arrivent des Pays de Loire et en quasi totalité de Loire Atlantique

19,58 % de Bretagne (notamment Morbihan, Ile et Vilaine et Cote d'Amor)

7,08 % proviennent des autres départements français

1,10 % nous arrivent d'Angleterre ou de Belgique

Que vient-il faire à Bois Joubert ?

30,51 % viennent pour des journées d'animation

25,42 % pour être héberger

17,51 % en pension complète (hébergement, restauration, animation)

16,95 % en gestion libre (hébergement, animation)

5,65 % pour l'hébergement et la restauration

3,40 % pour la restauration (notamment pour des journées de travail, formation...)

0,56 % utilisent des services de la restauration et de l'animation.

Quelques chiffres encore....

5175 nuitées réalisées

11899 repas servis

2896 heures d'animation vendues

Les périodes de fréquentation

Comme les années précédentes, la période du printemps est la plus demandée.

12,20 % des personnes ont été accueillies en avril

17,46 % en mai

12,77 % en juin

10,18 %
9,74 %
11,18 %

en juillet
en octobre
en novembre

La question du taux de remplissage de la structure pour les périodes d'automne (compensées en animation par les journées ponctuelles ou les démarrages de projet annuel) est toujours d'actualité, sans parler de l'hiver (décembre, janvier) où la maison est en sommeil.

Il faut noter la bonne fréquentation des centres de vacances et de loisirs durant les périodes de vacances scolaires, part qui est en train de monter, notamment grâce à l'OMJ de St Nazaire mais nous recommençons à voir des groupes émanant de l'ACCOORD de Nantes.

Les difficultés rencontrées

La préoccupation majeure de la Maison de la Nature de Bois Joubert reste bien entendu l'équilibre financier, avec comme cité précédemment, la fréquentation en basse saison (automne et hiver) et ce pour que tous les services tournent.

La multiplicité des structures d'éducation à l'environnement sur le secteur ne favorise pas les partenariats avec des villes, qui préfèrent laisser le choix aux utilisateurs potentiels de l'opérateur.

Toutefois, la Maison de la Nature de Bois Joubert va, pour cette année 2000, déposer des demandes de subvention auprès des communes de proximité (notamment St Nazaire), du conseil général, du conseil régional et de l'Europe, afin d'obtenir un soutien sur les actions engagées.

A ces difficultés, l'année 99 a été marquée, comme sur tous les sites, par le passage aux 35 h, et l'organisation qu'il a fallu mettre en place. L'année 99 /2000 sera une période d'observation devant permettre de mieux ajuster à l'avenir notre fonctionnement. D'ores et déjà, nous pouvons dire que cela ne se fait pas simplement, surtout sur les périodes de forte activité, notamment sur l'accueil de séjours successifs.

Les perspectives 2000

L'année 2000 s'annonce correctement, avec peut-être, une tendance à la hausse pour la période d'été, mais toujours avec les mêmes angoisses pour la basse saison.

La prospection auprès des groupes scolaires de la région parisienne et des collèges et lycées va démarrer en souhaitant qu'elle apporte ses fruits.

D'autre part, nous espérons que voit le jour cette année, ce que l'on pourrait appeler une « conseil de maison », composé de bénévoles désireux de s'investir dans la Maison de la Nature de Bois Joubert afin de réfléchir

- sur les actions à engager
- sur les travaux à entreprendre et notamment comment améliorer notre structure, tenter la mise en cohérence avec le discours de Bretagne Vivante et la pratique d'aider
- sur des chantiers de rénovation, de maintenance.

BILAN FERME POUR ENFANTS 1999

- Inventaire et Croît 99 -

RACE	CROIT 99	EFFECTIF FIN 99
Vaches Nantaises	3 broutards mâles <i>vendus¹</i> 1 broutard mâle 1 vache vide <i>vendue boucherie</i>	9 vaches 1 broutard mâle de 2 mois 1 taureau de 10 mois
Chèvres Poitevines	2 chevreaux <i>non vendus</i> 1 chevreau <i>vendu repro (Mairie Nantes)</i>	4 chèvres 2 jeunes boucs 1 bouc adulte
Chèvres des Fossés	2 chevreaux <i>gardés (Programme Sauvegarde)</i> 1 chevrette <i>vendue élevage</i> 1 bouc d'un an <i>vendu élevage</i>	3 chèvres 1 bouc adulte 2 jeunes boucs
Moutons Lande de Bretagne	2 agnelles <i>gardées</i> 4 agneaux <i>vendus boucherie</i> 1 bœlier <i>réformé</i>	7 brebis
Moutons Belle-Ile	2 agnelles <i>vendues élevage</i> 2 agneaux <i>vendus élevage</i> 1 bœlier <i>réformé</i>	2 brebis
Porcs Blanc de l'Ouest	1 verrat de 4 ans <i>vendu ITP</i> 1 truie de 5 ans <i>réformée</i> 1 cochette <i>vendue élevage</i> Verraterie : 4 verrats <i>Partis en novembre</i> 5 verreaux	/ 5 verreaux (à partir d'avril 2000)
Poules Coucou de Rennes	1 coq adulte <i>mort</i>	4 poules
Moutons d'Ouessant	Arrivée de 6 brebis présumées pleines	6 brebis

¹ Dont 1 pour monte naturelle

REMARQUES

- ⇒ Les problèmes d'avortement et de non vélage pour plusieurs vaches n'ont pas été résolus (avec les vétérinaires) : la qualité du foin (moisissures) est fortement mise en cause.
- ⇒ L'élevage de chèvres poitevines pose problème car les chèvres manquent de parcours enherbé à proximité : faible production laitière et problèmes sanitaires
- ⇒ Il est à noter que plusieurs souches de Chèvres des Fossés ont été retrouvées en 99 dans le département 44
- ⇒ Le projet pour les moutons est d'agrandir le cheptel « Landes de Bretagne », de stopper celui de « Belle-Ile » (pureté race douteuse) et de constituer un petit cheptel d'Ouessantins.

LE CRAPAL EN 99

- ⇒ Le Conservatoire des Races Animales en Pays de Loire se fait connaître petit à petit dans sa région mais aussi en Basse Normandie et en Bretagne où l'on espère la création d'une structure du même type afin d'être plus efficace dans la préservation des races loco-régionales qui ne connaissent évidemment pas les barrières administratives.
- ⇒ La lettre du CRAPAL, petit journal d'informations, paraît de plus en plus régulièrement (trimestriel) avec un numéro spécial « Moutons des Landes de Bretagne » auquel a collaboré la Réserve Naturelle de Séné par l'intermédiaire de Mathieu FORTIN, aujourd'hui objecteur et militant BRETAGNE VIVANTE SEPNB. Le poste de secrétaire-animateur a été conforté (de 40 jours en 98 à 52 jours en 99)

**le concours des jeunes
naturalistes bretons**

CONCOURS DES JEUNES NATURALISTES BRETONS

6ème Edition : 1998-1999

Bilan

Ca continue et ça s'arrête ...

La formule du concours des jeunes naturalistes ne semble plus répondre à la demande des enseignants. En effet, la baisse de participation se confirme encore cette année. Il est donc important de réfléchir à une nouvelle formule. Un groupe de travail s'est d'ores et déjà investi dans la réflexion au sein de Bretagne vivante.

Toutefois, fidèle à lui-même, le concours de cette année n'a pas manqué de bonne humeur et de convivialité notamment le 10 juin, jour de la finale à La Gacilly.

Le partenariat avec Yves Rocher fonctionne toujours fort bien et devrait se maintenir.

En quelques chiffres :

-**159** classes de CM1 et CM2, réparties sur l'ensemble de la Bretagne, ont répondu au questionnaire concocté pour la première épreuve.

-**50** classes ont été sélectionnées, par calcul des points, pour participer à la seconde épreuve (préparation d'un dossier "à la découverte d'un coin de nature").

-**5** classes, retenues parmi les nombreux dossiers, ont donc eu le plaisir de participer à l'ultime étape de ce concours... la finale.

-Cotes d'Armor : Ecole centre-ville – 22700 Perros-Guirec (classe de Mme Divay)

-Finistère : Ecole Jules Ferry – 29480 Le Relecq-Kerhuon (classe de Melle Louarn)

-Ille et Vilaine : Ecole publique – 35390 St Sulpice des Landes (classe de M. Goarnisson)

-Morbihan : Ecole publique – 56460 Sérent (classe de Mme Teychenne)

-Loire-Atlantique : Ecole Sacré-Cœur – 44540 St Sulpice des Landes (classe de Mme Chapuis)

Le 10 juin, au terme d'une finale d'une grande richesse et très disputée, c'est la classe de l'école de Perros-Guirec qui s'est vue attribuer le 1^{er} prix : une semaine de classe de découverte au centre Bretagne Vivante de Bois-Joubert en Brière. Les autres finalistes ont reçu une mallette contenant nombre de publications naturalistes, ainsi que du matériel optique.

Ce concours des jeunes naturalistes bretons fait entièrement partie des actions de Bretagne Vivante-SEPNB en matière d'éducation à l'environnement. Il est donc important de le faire évoluer pour qu'il soit le plus pertinent possible.

éditions

PENN AR BED

n° 168

mars 1998

Les landes du Cragou

Coordination François de Beaulieu

- 1 Carte de visite
- 2 En lisant la presse
par François de BEAULIEU
- 4 Un patrimoine révélé
par François de BEAULIEU
- 11 Les insectes des landes du Cragou
par Philippe FOUILLET
- 16 Le boisement de crête
par François de BEAULIEU et Alain DONNET
- 20 Histoires de loups
par François de BEAULIEU
- 22 Avec nos sabots...
par François de BEAULIEU et Sébastien BEDEL
- 25 Une histoire Dartmoor
par Sébastien BEDEL
- 28 Monsieur Propre aux champs
par François de BEAULIEU
- 30 L'Europe au secours des landes et des tourbières
par François de BEAULIEU

Ce numéro spécial de la revue Penn ar Bed et les actions qui y sont évoquées ont été réalisés avec le soutien du Conseil général du Finistère, du Conseil régional de Bretagne, du Ministère de l'Environnement, de l'Union européenne (programmes Life et Morgane), de la commune de Gouézec-Saint-Marguerite.

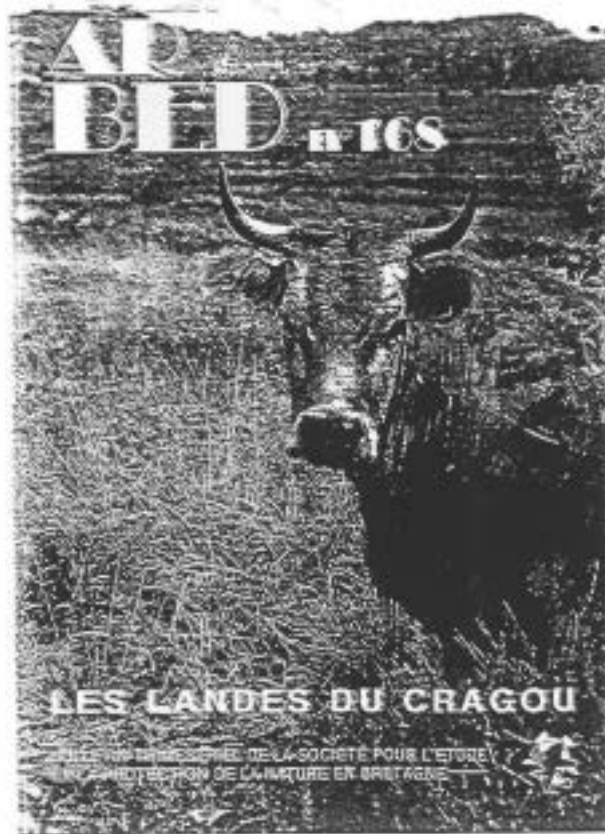
Cotisations et abonnements :

Adhésion à la SEPNB	120 F
Étudiant, demandeur d'emploi	45 F
Adhésion et Abonnement à Penn ar Bed	245 F
Étudiant, demandeur d'emploi	170 F
Abonnement seul	145 F
Étudiant, demandeur d'emploi	125 F
Publication trimestrielle	

Le courrier concernant la rédaction de Penn ar Bed (projets d'articles, courriers aux auteurs) est à adresser à : F. Jean, SEPNB - B.P. 32, 186 rue Anatole France 29276 BREST Cédex - Tél. 02 98 49 07 18.

Le présent numéro a été tiré à 2300 exemplaires. Dépôt légal : mars 1998. Directeur de la Publication : F. de Beaulieu - Maquette : B. Coleno, Y. Plusquellec Imprimerie Régionale - Bannalec - N°C.C.P.A.P. : 71323 - I.S.S.N. 0553-4992

Photographies de couverture : Une vache paissant devant les crêtes du Cragou (Cl. F. de Beaulieu). La pédagogie ne date pas d'aujourd'hui (images de la collection Liebig vers 1920).



PENN AR BED

n° 169

juin 1998

La baie du Mont Saint-Michel (fasc. 3)

Coordination Michel Danaïs

- 1 Les limicoles
par Sophie LE DRÉAN-QUENECHOU, Roger MAHEO & Patrice BORET
- 11 Modalités d'utilisation de la baie par les anatidés
par Vincent SCHRICKE
- 17 Les zones humides continentales
par Michel DANAÏS & Anne OESGREG
- 28 La conchyliculture
par Patrick LE MAO & Daniel GERLA
- 38 Les activités traditionnelles
par Claudine LEGENDRE & Vincent SCHRICKE
- 45 Gestion et protection de la baie
par Colette DEBROISE-DELBREIL
- 53 Reconnaissances scientifiques et juridiques du patrimoine naturel
par Robin ROLLAND
- 55 Pour conclure
par Michel DANAÏS

Cotisations et abonnements :

Adhésion à la SEPNB	120 F
Étudiant, demandeur d'emploi	45 F
Adhésion et Abonnement à Penn ar Bed	245 F
Étudiant, demandeur d'emploi	170 F
Abonnement seul	145 F
Étudiant, demandeur d'emploi	125 F
Publication trimestrielle	

Le courrier concernant la rédaction de Penn ar Bed (projets d'articles, courriers aux auteurs) est à adresser à : F. Jean, SEPNB - B.P. 32, 186 rue Anatole France 29276 BREST Cédex - Tél. 02 98 49 07 18.

Le présent numéro a été tiré à 2100 exemplaires. Dépôt légal : juin 1998. Directeur de la Publication : F. de Beaulieu - Maquette : B. Coleno, Y. Plusquellec Imprimerie Régionale - Bannalec - N°C.C.P.A.P. : 71323 - I.S.S.N. 0553-4992

Photographies de couverture : Moutons de près sales (Cl. B. Hallégouët) ; Les polders (Cl. F. Besse).

PENN AR BED

n° 170

septembre 1998

- 1 Macro-déchets en baie d'Audierne
par Catherine YON, Bernard HALLEGOUËT, Yann BOUGIO & Guillaume TILLY
- 13 La crépidule en Bretagne
par Michel BLANCHARD
- 19 Écrivains contre carriers, ou la plume et la masse
par Louis CHAURI
- 22 La gestion patrimoniale du chaos granitique de Toul Goullec
par Dominique LEPORT
- 27 Le projet français de biohistoire
par Christian PERREIN
- 39 Les empreintes animales des tourbes littorales de Kerlouan
par Xavier JACQUEN
- 44 À propos... de la chouette chevêche
par Didier CLECH
- 45 Notes de lecture
- 47 Instructions aux auteurs d'articles pour Penn ar bed

Cotisations et abonnements :

Adhésion à la SEPNB	120 F
Étudiant, demandeur d'emploi	45 F
Adhésion et Abonnement à Penn ar Bed	245 F
Étudiant, demandeur d'emploi	170 F
Abonnement seul	145 F
Étudiant, demandeur d'emploi	125 F
Publication trimestrielle	

Le courrier concernant la rédaction de Penn ar Bed (projets d'articles, courriers aux auteurs) est à adresser à : F. Jean, SEPNB - B.P. 32, 186 rue Anatole France 29276 BREST Cédex - Tél. 02 98 49 07 18.

Le présent numéro a été tiré à 2100 exemplaires. Dépôt légal : septembre 1998. Directeur de la Publication : F. de Beaulieu - Maquette : B. Coleno, Y. Plusquellec Imprimerie Régionale - Bannalec - N°C.C.P.A.P. : 71323 - I.S.S.N. 0553-4992

Photographies de couverture : La mirouise *Haemaphysalis morpethi* (Cl. F. Benheud) ; Crépide de Jernic ou (Cl. P. Briand - IFREMER).

L'Hermine Vagabonde

Quatre numéros ont été publiés durant cette année

- Mars 99 : Les petites bêtes de la maison : 2200 exemplaires
- Juin 99 : Les algues vertes : 3000 exemplaires
- Septembre 99 : Le saumon, fabuleux voyageur : 3350 exemplaires (édité avec le concours de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne)
- Décembre 99 : Mes copines les chauves-souris : 3000 exemplaires

Chaque poster à fait l'objet d'un tiré à part de 1000 exemplaires.

L'Hermine Vagabonde fait l'objet d'un échange de publication avec :

- la Garance voyageuse
- La hulotte
- La Salamandre
- L'Homme et l'Oiseau
- Les amis de la Terre , Belgique

Abonnés 1999 : 2324

**centre de documentation
et photothèque**

Compte rendu d'activité et prospective

Adresse : Bretagne Vivante-SEPNB, 186 rue Anatole France, BP 32, 29276 Brest Cedex

Condition d'accès :

Ouvert à tout public

Permanence le jeudi de 15 heures à 19 heures (sauf juillet et août)

Prêt gratuit pendant 4 semaines

Photocopies payantes

Demandes par courrier possibles si références précises

(joindre 40 F forfaitaires de frais de copies pour les non adhérents)

Brigitte Guisnel a définitivement quitté le centre de documentation en janvier 2000. Jusqu'à là Brigitte a tenu à clore les dossiers qu'elle avait en charge, réaliser une synthèse des titres des nombreux documents que nous recevons (avec échange avec Pen ar Bed ou non), et trier tout ce qui lui semblait inutile. Encore merci car, ainsi, la relève a pu se faire sereinement.

Depuis la rentrée 99, nous avons été deux à assurer les permanences du jeudi (15h-19h) : **Nancy Piller** et moi-même.

L'informatisation du centre régional était à l'ordre du jour du dernier compte-rendu. Nous y réfléchissons très sérieusement d'autant plus que c'est le souci d'autres centres de documentation liés à l'environnement. Notre souci est de réaliser **un travail cohérent et surtout coordonné** : travailler dans notre coin et avoir une base de données non compatible avec d'autres gros sites serait une aberration étant donné la masse de travail que demandera la saisie des fiches descriptives de documents. Un travail avec les autres centres de documentation de l'association est prioritaire.

Une informatisation de tous les centres de l'association permettrait :

- une recherche plus poussée : des dossiers thématiques existent mais une somme considérable d'informations est dispersée dans les nombreuses revues reçues,
- des réponses plus précises aux demandes reçues par courrier,
- la consultation des centres à distance (on peut rêver),
- l'accueil d'un public plus large,
- une gestion du stock plus aisée...

Tout ceci doit se faire en ayant bien en tête que si nous développons un service, il faudra pouvoir répondre à la demande. Nous allons donc **préparer un dossier** précis avec les tenants et les aboutissants.

Le centre de documentation s'est proposé pour réunir tout ce qui concerne Erika. Notre grande capacité à archiver nous permettra, le moment voulu, de participer à la mise en place d'un centre de ressources spécialisé dans les pollutions maritimes. N'hésitez donc pas à nous envoyer la matière première.

Adresse : 6 rue Guérin – 35470 Bain de Bretagne

1 – Bilan – Couverture photo des réserves

- J'ai réalisé 104 diapos sur les Monts d'Arrée.
- Roland Hivert, toujours fidèle, a donné 45 dias qui ont rejoint le fonds photographique (paysages, atteintes à l'environnement, flore et champignons).
- Erwan Balança, objecteur à Bois Joubert, avait réalisé de très nombreuses photos naturalistes. J'ai pu sélectionner 280 diapos, surtout de la faune (oiseaux, batraciens, reptiles, petits mammifères), de très grande qualité.
- J'ai récupéré la totalité de la photothèque réserves qui était à Brest, soit plus de 400 photos (diapos) mais certaines ne sont pas de très bonne qualité. J'en fait actuellement le tri et le classement.

2 – Éditions Bretagne Vivante – Penn ar Bed

- Prêt de 10 dias (limicoles) : PAB Mont St Michel
- Hermine Vagabonde, prêt de 20 dias (algues)
- PAB spécial Belle-Île, prêt de 40 dias
- PAB spécial limicoles nicheurs, prêt de 18 dias (B. Bargain), 1 dia (M. Jonin)

3 – Animations sections – réseau réserves – divers prêts

- N. Delliou, 32 dias, animation : vasières, paysages, flore, oiseaux
- V. Bourgeois, 27 dias, animation île des Landes
- L. Brigand, 10 dias, plaquette Life îlots marins
- M. Magnier, 120 dias pour montage, présentation du réseau réserves au stage animateurs
- Section Concarneau, 32 dias (recensement 98 des oiseaux marins aux Glénan) pour animation et stand AG à Mûr de Bretagne
- Section Pont l'Abbé, 14 dias pour panneaux expo AG Mûr
- B. Ferré, 31 dias tourbières pour panneaux interactifs
- M. Magnier, 28 dias île des Landes–Grand Chevreton pour panneaux d'information du Conseil général 35

- Section St Malo, 11 dias pour expo sur la Rance
- Section Rennes, prêt du montage sur le réseau réserves
- Ch. Milcent, 12 dias, montage nuit de la chauve-souris
- A. Le Nevé, 22 dias pour plaquette Life Oiseaux d'eau
- M. Jonin, animation "Dur, dur d'être un oiseau"
- B. Iliou, 41 dias, animation les animaux du bocage
- M. Magnier, 4 dias oeilletons des dunes pour stagiaire géo

4 - Animations, expositions, publications, prêts divers, hors Bretagne Vivante

- Office du tourisme de Brasparts, prêt de 20 dias pour plaquette paysages Monts d'Arrée
- L. Guihard pour la CUB, prêt de 8 dias, pour panneau information prairies humides
- Conservatoire du littoral, prêt de 70 dias pour expo littoral/zones sensibles
- Musée de Bretagne à Rennes, prêt de 224 dias (74 utilisées) pour le dictionnaire du patrimoine de Bretagne + CDRom
- Conseil général 29 pour le magazine Finistère (article sur les étangs de Trévignon), 1 dia
- Région Bretagne, retraitage de la plaquette patrimoine naturel en Bretagne
- Institut régional du patrimoine de Bretagne, document de présentation, 13 dias
- Conseil général 35 prêt de 18 dias pour expo Four à chaux, Chartres de Bretagne

5- Magazines, hors Bretagne Vivante

- Bretagne Magazine, prêt de 20 dias Belle-île
- Rustica, prêt de 40 dias pour article sur l'archipel de Molène
- La Vie du Rail, prêt de 20 dias pour article sur la Bretagne
- Ar Men, prêt de 20 dias, article F. de Beaulieu pour les 40 ans de Bretagne Vivante

la participation institutionnelle

Les commissions administratives de Bretagne Vivante - SEPNB

AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

Commissions départementales des sites

Finistère	Max JONIN, Sonia FRAQUET
Morbihan	Michèle CREGUT, Alain PICHAVAN
Ille et Vilaine	Guy-Luc CHOQUENE
Côtes d'Armor	Alain DEPAYS et Didier LAMY
Loire-Atlantique	Michel GARNIER, Laurent Le Corre, Yves CHEPEAU

Commissions départementales des carrières

Finistère	Michel MÉLOU, Michel BEUCHER
Ille-et-Vilaine	Henri LE LOUARN, Annie BLANQUAERT
Morbihan	Jean-Paul AUCHER, Roger MAHEO

Conseils départementaux de la chasse et de la faune sauvage

Finistère	Max JONIN et Roger UGUEN
Morbihan	Jacques ROS et Bernard ILIOU
Ille-et-Vilaine	Guy-Luc CHOQUENE
Côtes d'Armor	Jacques PETIT, Gilles MAZOT
Loire-Atlantique	Section Nantes

Conseil départemental d'hygiène

Loire-Atlantique	Stéphane JEANNEAU, suppléant d'Eau et rivières de Bretagne
Ille-et-Vilaine	Jean DENIER

Comités départementaux de suivi du réseau Natura 2000

Côtes d'Armor	Alain DEPAYS
Morbihan	Jacques ROS
Finistère	Christophe WINCKLER
Loire-Atlantique	Michel GARNIER
Ille-et-Vilaine	Guy-Luc CHOQUENE

Composition des listes de commissaires enquêteurs

Finistère	Rémy FRAQUET, Bernard TREBERN
Morbihan	Annie RIO, Jacques ROS
Loire-Atlantique	Jean-Pierre GOURET

CDOA

Finistère	Raymond LACHUER
Morbihan	Annie RIO, suppléante
Ille-et-Vilaine	Ivan THÉRY, expert ?

Groupes de travail divers :

Finistère :

Syndicat mixte des eaux du Bas Léon : Raymond PELLÉ
CLIS du Spérnot : Laurent GAGER
Comité de suivi du démantèlement de la centrale de Brennilis : Jean-Pierre LE GALL
Comité de suivi de l'extension-rénovation de la station d'épuration de Kerambreton : Section Concarneau-Trégunc
CLIS de l'usine d'incinération de Briec : Rémy FRAQUET
CLIS de l'usine d'incinération de Meilars : Rémy FRAQUET
CLIS de l'usine d'incinération de Concarneau : Michel BEUCHER
CLIS du Centre d'enfouissement technique (CET) de Tréméoc : Rémy FRAQUET
CLIS de l'usine d'incinération de Carhaix : Alain DEPAYS
CLIS de Ty Korn à Plougoum : Philippe POTIN, Raymond LACHUER, suppléant

Nota : CLIS : commission locale d'information et de surveillance

CLE : comité local de l'eau - SAGE : schéma d'aménagement général des eaux

Comité consultatif de l'environnement de l'agglomération brestoise : Max JONIN
Contrat de Baie de Morlaix : Raymond LACHUER
Réserve de la biosphère d'Iroise : Max Jonin (présidence du conseil scientifique) , Sylvie Magnanon
Conservatoire botanique national de Brest, membre du conseil scientifique : Yvon GUILLEVIC
Comité de pilotage du parc national de l'Iroise : Jacques ROS, Louis BRIGAND
Cellule d'analyse du Risque et de l'Information Préventive (CARIP) : Max JONIN
CODEGE Finistère : Max JONIN, Maïwenn MAGNIER
Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable de Kermorvan, Kersauzon : Emile BAGOURD
Comité de suivi des centres cl 3 Mesbiodou et Moguer (Plouzané) : Bernard DUGORNAY
Comité de pilotage de la charte de l'environnement - CCPI : Bernard DUGORNAY
Observatoire de l'environnement du Finistère : Michel BEUCHER
CLE des SAGE Laïta, Isole, Élle : Pierre-Yves COURIO, Daniel ESVAN, en projet

Morbihan :

Instance départementale de concertation mise en place par EDF : Jean-Paul AUCHER
Comité de pilotage du site RAMSAR « Golfe du Morbihan » : Jacques ROS
Comité de pilotage des marais du Duer : Guillaume GELINAUD
CLE du SAGE du Blavet : Claudine FORTUNE, Madeleine CORNEC
Observatoire départemental des déchets : Bernard GONON
Opération Grand Site Quiberon :

Ille-et-Vilaine

Observatoire de l'eau du district de Rennes :
Centre technique d'enfouissement des déchets de Rennes : Jean DENIER
CLE du SAGE Vilaine : Stéphane JEANNEAU, Yves DONGUY, P. VINCENT-SWEET, G. BONO, une personne de Redon
Agriculture - CDAF... : Joël LAMOUR, Ivan THERY
Comité de suivi du plan départemental de gestion des déchets : Jean DENIER, suppléant
Contrat de baie de la Rance : Annie BLANQUAERT
Opération Grand Site Mont St Michel : Jean-Roger CHASLE, comité de pilotage

Côtes d'Armor :

CLIS de l'usine d'incinération de Taden (22) : Yves DONGUY, Annie BLANQUAERT
CLE des SAGE Rance-Frémer : Annie BLANQUAERT, Jean-Paul RIVIÈRE
Comité consultatif de la RN de l'anse d'Yffiniac : Alain DEPAYS

Loire-Atlantique :

CODEGE Loire-Atlantique : Yves CHEPEAU
Association Maison environnement District de Nantes, Ecopôle : Michel MAYOL, Michel LEMEILLEUR
CLIS du CET de Treffieux : Serge ZERROUKI
LOIRESTU'AIR : Monik ROBIN-BOURSIER ?
Comité de suivi du programme Neptune : Jean-Pierre GOURET, Michel LEMEILLEUR
CLE du SAGE estuaire de la Loire : section Nantes, en projet

AU NIVEAU REGIONAL

Bretagne Eau Pure : Emile BAGOURD
Réserve de la Biosphère d'Iroise : Max JONIN (présidence du Conseil scientifique), Sylvie MAGNANON
Collège régional du patrimoine et des sites : Max JONIN
Institut régional du patrimoine : Max JONIN (à titre personnel)
Etang de Trévignon, Baie d'Audierne, Etang de Kerloc'h, etc...(sections locales)
Commission régionale de la forêt et des produits forestiers : Daniel CHICOUENNE
Comité consultatif de la réserve naturelle des Sept-Iles : Patrick LE MAO
Groupe de travail "déchets industriels" - Préfecture de Région : Jean DENIER
Conférence permanente de l'environnement au Conseil Régional de Bretagne : le Président : J. Ros
Comité Economique et Social Régional de Bretagne (CESR) : Max JONIN, au titre des associations régionales de protection de la nature
Conseil régional scientifique du patrimoine naturel de Bretagne (CSRPN) : Yvon GUILLEVIC
Comité régional agriculture-environnement (CRAE) : Jean DENIER
Conseil régional des aides de l'ADEME : Jean DENIER
GALCOB : Alain DEPAYS

Nota : CLIS : commission locale d'information et de surveillance

CLE : comité local de l'eau - SAGE : schéma d'aménagement général des eaux

Conférence régionale de la Santé : Lylian LE GOFF

Cohérence : Annie BLANQUAERT

Air Breizh : Jean DENIER

Commission des milieux naturels aquatiques de l'Agence de bassin Loire-Bretagne : Stéphane JEANNEAU

AU NIVEAU NATIONAL

FNE : Bernard GUILLEMOT, membre du C.A., Laurent LE CORRE (réseau juridique), CNPN Max JONIN

Comité MAB France de l'UNESCO

Réserves naturelles de France :

Max JONIN (commission des réserves géologiques)

Frédéric BIORET (Secrétaire Général et président de la commission scientifique)

Luc RAOUL : (commission personnel)

Espaces Naturels de France :

conseil d'administration : Jacques ROS, Bernard GUILLEMOT

conférence des présidents de CREN : Jacques ROS

conférence technique des directeurs : Luc RAOUL

Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres : Maurice LE DÉMÉZET

Comité de gestion de la taxe sur les déchets industriels spéciaux : Michel BEUCHER / Jean DENIER (représentation de FNE)

GISOM : Bernard Cadiou

CNPN (Commission nationale de protection de la nature) : Max JONIN

AU NIVEAU INTERNATIONAL

Seabird group : Bernard Cadiou

Water Study Group : Guillaume GELINAUD

Nota : CLIS : commission locale d'information et de surveillance

CLE : comité local de l'eau - SAGE : schéma d'aménagement général des eaux

les rapports d'activité des sections

Section de Ploërmel

Adresse : BP 47 - 56802 Ploërmel Cedex

Secrétaire : Nicole Mabilais

Trésorier : Paul Mauguin

Réunions : le 1er mardi du mois à 20h30 à la mairie de Ploërmel

I - Éducation à l'environnement

Animations naturalistes :

15 janvier :	Flore du bocage, soirée diapos à Taupont, 17 personnes
5 mars	Les libellules, soirée diapos, 18 personnes
25 avril	Sortie découverte : les chants d'oiseaux
22 mai	Mini croisière autour des 7 Îles, 25 personnes
20 juin	Découverte de la tourbière de Sérent, 12 personnes
4 juillet	Sortie botanique : découverte de la flore du bocage, 10 personnes
4 septembre	Soirée conférence sur les chauves-souris, 20 personnes
24 octobre	Exposition champignons, 200 personnes
26 novembre	Tourbières, faune et flore : soirée diapos, 10 personnes

II - Activités diverses

Étude de divers dossiers d'enquêtes publiques

Gestion et entretien de la tourbière de Sérent

Projets :

Poursuivre les actions d'information et de découverte de la nature ainsi que la gestion et l'aménagement de la tourbière de Sérent.



Réserve naturelle, elle fait partie des zones humides de Bretagne

La vie mystérieuse de la tourbière de Kerfontaine

La tourbière de Kerfontaine est l'un des derniers sites du genre. Un sentier ouvert toute l'année permet de découvrir la flore et la faune de cette réserve naturelle.

Pour beaucoup de profanes, la notion de tourbière est synonyme d'eau stagnante, à la limite même de la pollution. La réalité est très éloignée de cette idée. Il s'agit, en effet, d'une eau d'une rare pureté, celle-ci étant assurée par une flore adéquate. C'est dire l'importance de cette dernière, sans laquelle l'équilibre même de la tourbière ne pourrait être maintenu.

Celle de Kerfontaine est le dernier site du genre dans l'est du département. Jusqu'en 1970, elle était utilisée comme pâturage estival avec une fauche hivernale. Très riche en faune et flore spécifiques, elle est classée réserve naturelle et zone humide à conserver en priorité dans l'inventaire

des zones humides de Bretagne du ministère de l'Environnement en 1976-1978. L'action conjointe de la commune de Sérent, du Groupement syndical forestier et de la SEPNB a abouti à la signature d'une convention de gestion entre ces trois parties et assure le maintien et l'amélioration de l'intérêt biologique du site.

Des températures de 0° en plein été

Appartenant à la famille des ombréophiles, elle a le caractère d'une éponge, grâce à la végétation qui s'y développe : sphagnes occasionnant toutes les nuits, même en été, des baisses de température allant jusqu'à des minima de 0°; plantes carnivores comme la rossolis et la grassette du Portugal; linagrettes, narthecie, formant l'été de magnifiques tapis jaunes; piment royal. Le microclimat, froid et humide, explique

la présence de ces plantes habituellement plus répandues dans les régions boréales. Certaines sont des reliques de la période postglaciaire en Bretagne (~ 10 000 ans).

La faune n'est pas en reste. On y trouve certaines espèces d'araignées et d'insectes rares : mantes religieuses, libellules, agrions de mercure, de même que le lézard vivipare et des oiseaux peu communs : fauvette pitchou, busard Saint-Martin, traquet pâtre, etc.

Pratique. Un sentier de découverte, ouvert toute l'année, permet de faire connaissance avec les richesses naturelles de Kerfontaine. En juillet et août, des animations sont proposées, les mercredis, de 16 h à 19 h. En dehors de l'été, pour les groupes scolaires et adultes, il est possible de contacter Bernard Illou, au 02 97 75 67 64, ou la section Bretagne vivante de la SEPNB, au 02 97 93 60 25.



Un groupe de visiteurs, sous la conduite de Claudine Fortune, de la SEPNB, en charge de la tourbière.

La libellule, un insecte à mieux connaître



Soirée diapositive : un public intéressé

La SEPNB ou Bretagne Vivante, dans son programme de sensibilisation à la nature proposait cette semaine une soirée-diapositives sur les libellules qui a réuni à Taupont un public de connaisseurs et de personnes venues à la recherche d'informations concernant notre environnement.

En effet, la soirée diapositives présentée et commentée par Bernard Illou, conservateur de la tourbière de Sérent était axée sur des observations faites dans la région de Ploërmel et de son plan d'eau du Lac au Duc.

Qualité de l'eau

On y a ainsi appris qu'une trentaine d'espèces de libellules, plus ou moins présentes peuvent y être observées (sur une cinquantaine d'espèces que l'on rencontre dans le Morbihan. Parmi ses espèces quelques unes sont pro-

tégées comme l'agrion de Mercure ou la cordulie à corps fin. Ce site, explique Bernard Illou est intéressant pour sa diversité et sa densité, sans oublier - et c'est là l'essentiel! - que «ces insectes sont des indicateurs de la qualité de l'eau sur les milieux aquatiques.»

A d'autres égards ces insectes sont aussi intéressants car faciles à observer et bien présents dans nos régions. Enfin, les libellules qui croquent beaucoup d'insectes comme par exemple les moustiques maintiennent l'équilibre de la nature

Sensibilisation

La soirée documentée par près de cent cinquante photographies, entre dans le contexte d'une sensibilisation à la nature, à l'environnement et à la biodiversité. Comme précédemment la

soirée consacrée à la flore des bocages, elle concerne toutes les personnes intéressées par ces domaines. Pour l'association il est toujours important «de montrer aux gens tout ce que l'on peut voir dans la région.» Ainsi, prochainement, Bretagne Vivante mettra au programme les chants d'oiseaux, avec une sortie sur le terrain, le 25 avril rendez-vous devant la Mairie de Ploërmel, puis, en mai une mini croisière autour des sept îles. Sans oublier une visite à la réserve de Cap Sisun avec une nuit sur place.

Une fois par an l'association propose aussi une visite à la tourbière de Sérent, mais Bernard Illou précise que cette tourbière présente un parcours fléché ouvert au public durant la saison. Pour de plus amples renseignements contacter le conservateur au 02 97 93 60 25.

Section Pays de Morlaix

Adresse : Place du Marc'hallac'h - 29600 Morlaix

Secrétaire : Corinne Dumas, lieu-dit Mikaël Bras - 29640 Plougonven

Réunions : le premier mercredi de chaque mois à 20 h 30 au local

Permanence : le samedi de 10 h 00 à 12 h 00 au local

I - Éducation à l'environnement

Animations tout public en 1999

3 janvier	Les oiseaux du lac du Drennec
17 janvier	Les oiseaux de Barnenez
14 février	Les oiseaux de l'îlot Ste Anne
7 mars	A la découverte du chaos granitique (photos)
21 mars	Chants de parade des oiseaux du bocage
4 avril	Chants de parade des oiseaux du bocage
25 avril	La vallée du Guillec (patrimoine et histoire locale)
2 mai	Les oiseaux des étangs de St Vio et Trunvel
16 mai	Le mur du Diable
30 mai	Les landes de Langazel
6 juin	Les plantes de bord de mer
13 juin	Clôture ouverte sur le Cragou (par les animateurs de la réserve)
20 juin	Les oiseaux des landes et des étangs
4 septembre	Musique et nature
3 octobre	Les oiseaux des vasières à Locquéno
10 octobre	A la découverte des champignons
24 octobre	Les oiseaux des étangs de la baie de Goulven
7 novembre	Les oiseaux du Laber-Roscoff
21 novembre	Les oiseaux de la Penzé
5 décembre	Les oiseaux hivernants à Locquirec

II - Études naturalistes

Suivi des bernaches en baie de Morlaix

Roscoff : établissement d'un dossier d'intérêt écologique de la zone naturelle du Laber

III – Représentation de la section

Comité de pilotage du syndicat mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix : Raymond Lachuer, suppléant Roger Uguen

CLIS de Ty Korn en Plougoulm : Philippe Potin, suppléant Raymond Lachuer

CTE : Raymond Lachuer

Natura 2000 : Raymond Pellé

IV – Enquêtes publiques

Morlaix : usine d'incinération du Pilodeyer

Guerlesquin : boues d'épandage de l'usine agro-alimentaire Tilly-Sabco

Plougoulm : création d'une porcherie industrielle

V – Actions contentieuses

Extraction de sable en baie de Goulven

Plounéour-Trez : zone humide ZNIEFF en cours de comblement : le Procureur de la République a fait intervenir une médiation pénale

Kergorre en Plougonven : écoulement de lisier dans le fossé (plainte à la gendarmerie de Plouigneau)

Brûlage des ordures ménagères en décharge (Guerlesquin et le Cloître St Thégonnec)

VI – Actions de communication

Conseils pour l'emplacement d'un observatoire d'oiseaux à Locquéholé (le site du Glemeur a été retenu)

Fête des associations à Morlaix le 12 septembre

Communiqués de presse :
en juillet au sujet de l'usine d'incinération du Pilodeyer
le 19 octobre à propos de la maison des dunes de Keremma

Sortie ornithologique : le plaisir de communier avec la nature

Réaume 6/12/99

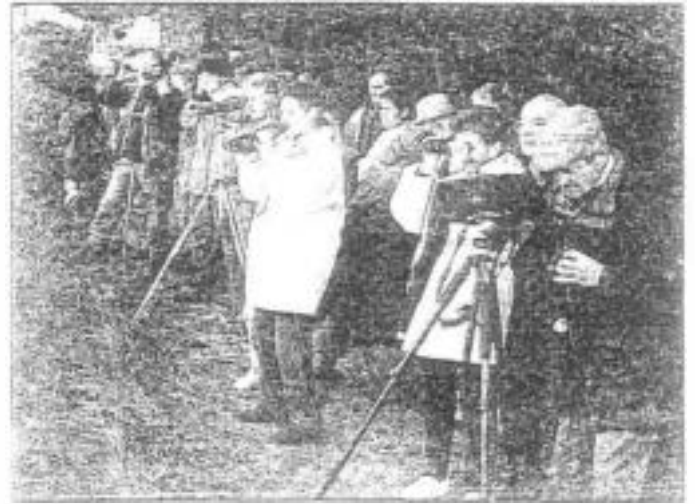
A la découverte des oiseaux de l'île Inisan



Encore de nombreux amateurs, dimanche après-midi, pour la sortie ornithologique organisée par la SEPNB.

La sortie ornithologique organisée par « Bretagne vivante SEPNB » (société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) a été suivie par une vingtaine de personnes, dimanche dernier. Le secteur prospecté, l'île Inisan, est très riche par la diversité des milieux : vases, ro-

chers, côte sablonneuse qui attire diverses espèces d'oiseaux. Une sortie réalisée par un temps clément, qui a permis à tous d'observer les richesses de la nature de notre région, dans de bonnes conditions, avec des guides passionnés et compétents.



Une quarantaine de personnes ont participé à la sortie ornithologique animée par Roger Uguen et Ewen de Kergariou.

Une quarantaine de personnes ont répondu au rendez-vous proposé par la section Pays de Morlaix de Bretagne vivante SEPNB dimanche après-midi à Roscoff. La Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne avait choisi la base du Laber pour observer les oiseaux familiers du bord de mer.

Autour de Roger Uguen et de Ewen de Kergariou, les habitués de ces sorties ornithologiques en baie de Morlaix mais aussi bon nombre de néophytes se sont positionnés sur la digue au couvert des arbustes pour profiter d'une marée montante particulièrement propice à l'observation des courlis, des chevaliers, des bécas-

seaux, des tournepierrre et des huitriers, tous très occupés à chercher leur « pitance » au fur et à mesure de l'avancée des eaux.

Curiosité assouvie

Tout près, de l'autre côté de la digue, les espaces humides du polder abritent également plusieurs espèces dont on peut très commodément surveiller les allées et venues.

Les responsables de cette sortie, très appréciée par les Roscovites qui y ont participé, ont pu répondre longuement à la curiosité des petits et des grands un peu surpris parfois de découvrir soudain toute une vie qu'ils côtoient quotidiennement.



Section Pays d'Iroise

Adresse : Gérard Abalain - 1 rue de Brest - 29810 Lampaul Plouarzel
Tél : 02.98.84.09.96

Réunions : 3ème vendredi de chaque mois, place aux Chevaux à St Renan

I - Actions de protection de la nature

Zone humide de Kerivarch avec la collaboration d'Eau et Rivières de Bretagne, de la CCPI, la mairie de Plouarzel : sensibilisation des adultes et travail avec un animateur nature sur le site pour les enfants des écoles.

Finalement nous avons obtenu non la création d'un poste d'animateur nature mais des interventions sur l'année de plusieurs animateurs.

Intervention à Plouguerneau sur la création d'un chemin côtier.

II - Éducation à l'environnement

Sorties nature :

Février : Sortie oiseaux en baie de Goulven
Mars : Sortie oiseaux à Porspaul, Lampaul Plouarzel
Mai : Sortie zone humide de Kerivarch à Plouarzel
Juin : Sortie insectes sur cette zone humide
Juin : Sortie plantes sur cette zone humide

Exposition sur les zones humides

Diaporama sur les zones humides

Diaporama A. Le Nevé sur la Terre Adélie

PLOUARZEL

Une dizaine d'amateurs en sortie botanique à Kerivarch



Un dizaine de personnes ont participé dimanche à une sortie botanique à Kerivarch.

Une dizaine de personnes participée dimanche à une sortie botanique sur la zone humide de Kerivarch. Après une exposition sur la tourbière, de Langazel et un diaporama sur les zones humides les semaines précédentes, les participants ont pu se rendre compte de la diversité de la flore mais aussi de la faune que présente cette ancienne prairie naturelle.

Les aménagements et l'entretien faciliteront l'accès futur à ce milieu. Ce site ouvre des perspec-

tives pédagogiques à l'intention des enfants des écoles. Un autre attrait réside dans l'intérêt d'avoir dans la commune dans la commune des infrastructures ou un endroit pour s'initier et mieux connaître un patrimoine naturel qui a tendance à disparaître ou à rester méconnu.

La sortie, initiée par Bretagne Vivante, SEPNB et Eau et rivières, a été commentée par Philippe Jestin, de la Garance voyageuse et Gérard Abalain (SEPNB, section iroise).

Section de Concarneau Cornouaille

Adresse : Jos Goapper - 22 rue de Kerviniou - 29900 Concarneau

Responsables : Charles et Éliane Le Roux
Trésorier : Michel Beucher
Secrétaire : Jos Goapper

Réunions :

Ouverture du centre de documentation et réunion informelle le 2ème vendredi de chaque mois entre 18 h et 20 h au local, 17 place du Général de Gaulle - Concarneau
Réunion de la section tous les 3 mois, sur convocation, au local

I - Actions de protection de la nature

Participation aux comités de suivi

- de l'usine d'incinération des ordures
- de la nouvelle station d'épuration
- restauration – entretien des cours d'eau du bassin versant du Moros

Intervention à la Mairie de Concarneau, pour obtenir la fermeture et le déplacement sur un autre site d'une entreprise polluant l'environnement par le traitement de déchets de criée, sans les structures indispensables d'où pollution de la rivière St Jean. (L'entreprise se déplace au Faouët).

Nous avons été consultés à notre demande pour la rédaction d'articles dans les revues municipales de Concarneau et Trégunc sur l'utilisation des désherbants et pesticides. Mais nous n'avons pas pu participer à la rédaction des articles...

A la demande de riverains, nous avons effectué un relevé botanique, suite à une demande d'extension d'un camping sur Trégunc-Pont Aven. Il s'agit d'un milieu naturel intéressant (collaboration de Bernard Trebern qui a rédigé le relevé).

A la demande du comité "La Forêt Environnement", on a demandé à Max Jonin s'il était possible de faire une étude sur le comblement par des sédiments du fond de la baie de La Forêt.

Les adhérents ont bien sûr participé au fonctionnement du centre de soins aux oiseaux à Pouldohan – Trégunc. Jean-Paul Le Pelleter et Michel Marvy ont réceptionné les premiers oiseaux mazoutés en attendant la mise en place du centre de soins.

Demande de fermeture de décharges sauvages et d'arrêt du comblement de zones humides.

Participation au comité de gestion des étangs de Trévignon.

II - Éducation à l'environnement

Programme des sorties ouvertes à tous

Interventions en milieu scolaire (voir compte rendu de Nathalie Delliou). Nous avons participé avec elle à la réunion de la communauté de communes : mise en place d'une activité "potager" en école maternelle.

Intervention dans le cadre de l'action "Tout Trégunc Bouge" : itinéraire pour sensibiliser à l'environnement, en septembre.

III - Études naturalistes

Participation de la section au comptage des oiseaux échoués et mazoutés, secteur Beg-Meil – Aven.

Comptage des limicoles et oiseaux d'eau, en janvier, secteur Beg-Meil – Aven.

Suivi de la nidification des sternes à l'île aux Moutons.

IV - Représentation

Michel Beucher : Clis du Sicom du Sud Finistère
Commission des carrières 29
Collectif eau pure 29
Observatoire de l'environnement au Conseil général

Éliane et Charles Le Roux : Comité de gestion des étangs de Trévignon

Jos Goapper : - suivi de la nouvelle station d'épuration
- Bassin versant du Moros : restauration et entretien

Jean-Paul Le Pelleter : responsable animaux blessés

V - Enquêtes publiques

Intervention sur l'immersion des boues provenant du creusement avant réalisation de la cale sèche (boues qui seront immergées entre les Glénan et la côte).

Demande d'une étude sur le comblement par des sédiments du fond de la baie de La Forêt.

VI - Actions de communication

Organisation d'une réunion sur les OGM en direction des associations de parents d'élèves, pour action au niveau des cantines.

La petite clochette annonce l'arrivée du printemps.

Le narcississe des Glénan fleurit déjà

La nouvelle se répand comme une traînée de poudre sur l'archipel des Glénan. Le narcississe des Glénan, espèce unique au monde, fleurit. La petite clochette est en avance sur les années précédentes. Ce phénomène est signe, selon les spécialistes, d'un printemps précoce.

Sur les îles situées au large de Concarneau et Fouesnant, la floraison du narcississe des Glénan est toujours accueillie dans la bonne humeur. C'est le signal de l'arrivée du printemps. Et cette année les premières clochettes ont pointé leur nez, vendredi dernier. « Elle est en avance par rapport aux autres années, constate Nathalie Delliou, responsable de la gestion de la réserve, nous ne l'avions pas vu fleurir si tôt depuis 1982. » Et le tapis de la réserve se couvre rapidement de cette fleur à la corolle d'un blanc si délicat. « La semaine dernière nous avons recensé quelque deux-cent pieds en fleur, aujourd'hui il en a plus du double. » Certains se fanent déjà...

Aussi la visite traditionnelle de l'île de Saint-Nicolas, là où pousse cette espèce protégée, est-elle avancée. Elle aura lieu le dimanche 28 mars. L'an passé ce sont 150 visiteurs qui se sont pressés pour le voir de près.

Cette espèce végétale ne se trouve qu'aux Glénan. Il y a un an, on



Nathalie et Brigitte sont toutes deux attachées au narcississe des Glénan. « Elle me fait penser à une demoiselle un peu timide, avec sa corolle d'un blanc transparent qui penche un peu la tête. » raconte Nathalie.

pensait bien avoir trouvé son frère jumeau en Espagne. « Mais celui-ci pousse dans les milieux montagneux et forestier. » Il semble que ce soit une fausse alerte. Les premiers tests génétiques démontrent qu'il ne devrait s'agir que d'un proche cousin. Ouf !

117 000 pieds en 1997.

C'est en 1974 que Saint-Nico-

las, Brunec, Le Veau et la Tombe, quatre des îles composant l'archipel des Glénan deviennent réserve naturelle. Celle-ci appartient au Conseil Général sous l'égide du ministère de l'Environnement. La fleur y est alors rare. « Contrairement aux autres fleurs, la graine met quatre ans à fleurir. » Un périmètre de protection est implanté sur l'île Saint-Nicolas.

« En 1997 nous avons comptabilisé 117 000 pieds, en cinq ans nous avons ainsi presque doublé nos objectifs. » Voilà qui récompense tous les efforts fournis par les différents partenaires. C'est en effet en partenariat avec la SEPNB, la mairie de Fouesnant et le conseil général que les actions de protection de cet environnement sont conduites.

La dernière en date concerne la lutte contre les prédateurs des goélands. « Pour cela nous avons tendu des fils au-dessus des pieds de narcisses, pour empêcher ces oiseaux de se poser. »

Afin de voir si cette méthode est efficace, Fred Bioret, spécialiste de la végétation des îles et Sylvie Magnanon, botaniste à Brest doivent se rendre sur les lieux début avril.

♦ La première sortie « narcisses des Glénan » a lieu le dimanche 28 mars à 14 h. Départ du port de Concarneau. Prix de l'après-midi. Adulte 120 F. Adhèrent SEPNB 90 F; moins de douze ans 80 F. Gratuit pour les moins de cinq ans. Réservations à la Maison du littoral à Trévignon en Tréguier au 02 98 50 00 33; Office du tourisme de Nèvez 02 98 06 87 90. A partir du 30 mars, Fouesnant organise des sorties tous les mardis après-midi des sorties sur ce thème.

Trégunc

16 - 02 - 99

Pour les vacances, des sorties avec Bretagne Vivante-SEPNB

Les vacances sont dans l'air du temps et les promenades aussi. Les animateurs de la Maison du Littoral proposent plusieurs sorties ainsi que des ateliers à l'attention des enfants.

L'association Bretagne Vivante SEPNB et la Maison du Littoral ont prévu plusieurs animations durant ces vacances. Equipé de jumelles, guides et longues-vues, un guide animateur nature sera là pour répondre à toutes les interrogations. Les randonnées durent environ deux heures avec de nombreux arrêts. La première est pour aujourd'hui, mardi 16, et se déroule sur le site de Trévignon. On propose d'y faire découvrir la faune et la flore vivant sur ces dunes et étangs. Rendez-vous à 14 h à la Maison du Littoral. Cette même sortie, même heure, est reconduite le lundi 22 février. Pour les enfants de 7 à 12 ans, un atelier d'initia-



Une partie de pêche sous la houlette des animateurs Bretagne Vivante est au programme du jeudi 22 au matin.

tion à la découverte de la nature grâce au jeu, l'observation, des sin... Ces journées se déroulent

à la Maison du Littoral, le mercredi 17 à 10 h et le mardi 23 à 14 h. Pour ceux qui souhaitent par-

ticiper à une pêche à pied assortie de renseignements avertis sur les algues et les animaux du littoral, il leur faut se rendre à Nèvez, le jeudi 18 à 10 h devant l'office de tourisme. Le Hénan et son bois de feuillus situé en bordure de rivière soumise au rythme de la marée offre un spectacle sans cesse renouvelé et d'une grande biodiversité. La balade est prévue le vendredi 19 à 10 h à l'office de tourisme de Nèvez. Et enfin, pour clore les visites un petit tour le long de l'Aven est au programme pour y découvrir le monde fascinant des vasières. Y étudier l'adaptation des plantes et des animaux dans ce milieu influencé par la mer. Le rendez-vous est fixé mardi 23, à 14 h à l'office de tourisme de Nèvez.

Prix des animations. Balade nature, 25 F et gratuit pour les moins de 12 ans. Atelier enfant, 25 F par enfant.

08.07
99

Un été nature avec la Maison du Littoral

Partez pour des sorties à thème

La Maison du Littoral a ouvert ses portes depuis lundi dernier. En ses murs, différentes expositions expliquent au promeneur les différentes actions menées sur le site protégé du Conservatoire. Et sur le terrain, les animateurs sont là pour faire découvrir la faune et la flore de notre région.

Randonnées, ateliers enfants, sorties sur le site de Trévignon, une journée pour jouer à Thierry la Fronde... Les animateurs SEPNB, Bretagne Vivante, de la Maison du Littoral ont concocté tout un programme pour permettre de découvrir les différentes facettes de l'environnement local. Brigitte, la

responsable est accompagnée cet été par Sandrine Moreau et Françoise Salomon. Martial est quand à lui chargé de l'accueil, le matin. Apportant son concours à toute l'équipe, il y a, Marie qui effectue un stage dans le cadre de ses études de BTS gestion et protection nature.

Au programme des randonnées pour lesquelles les participants doivent prévoir un pique-nique.

Commençons par l'Aven et sa découverte par une balade à pied d'une distance de 14 km, le long de la rive droite de la rivière. Départ de l'office de Pont-Aven. Le retour est prévu en bateau.

Randonnée en Cornouaille. Là c'est une promenade dans la campagne bretonne, au départ de Kernével, qui permet de

découvrir la nature et son patrimoine. Entre Terre et Mer. Départ de Concarneau pour longer ensuite la mer en suivant le sentier des douaniers pour rejoindre la ria du Minahouet. Retour en bateau à l'office de tourisme de Concarneau.

Un atelier est spécialement réservé aux enfants. Pour ceux qui ont entre 7 et 12 ans. Ils partiront à la découverte de la nature par le biais de jeux, d'observation, de dessins... Rendez-vous à la Maison du Littoral à Trévignon.

Et toujours pour les enfants de 8 à 12 ans, une grande journée est organisée dans le magnifique cadre du parc du château du Hénan, en bordure de l'Aven. Sur les traces de Thierry la Fronde, ces derniers pourront découvrir toutes les richesses contenues sur le site. Inscriptions obligatoires, pique-nique fourni.

• Renseignements au 02 98 49 07 18.



Les adultes, les enfants, tout le monde peut sous la houlette des animateurs découvrir les merveilles que renferme la région.

La SEPNB ramasse les oiseaux mazoutés



Les bénévoles de Bretagne Vivante, SEPNB ont consacré leur week-end au recensement des oiseaux péris par mazoutage. L'opération est reconduite samedi et dimanche prochain.

Après le comptage des oiseaux limicoles peuplant le littoral, les bénévoles de la SEPNB Bretagne Vivante ont débuté ce week-end, la campagne de ramassage des oiseaux mazoutés. « Nous aurions du le faire aussitôt après les grandes tempêtes de janvier » commente M. Marzic. Expliquant que la plupart de ces oiseaux

échoués sur la plage ont été avec le temps recouvert par le sable. « D'où la difficulté de les retrouver. » Les équipes se sont réparties sur différents secteurs, allant du Cap Coz à l'embouchure de l'Aven. Cette démarche sera reprise le week end prochain et le bilan sera alors possible d'être établi.

Le Sicom va s'adapter à la baisse des tonnages

Ordures : plus on trie, moins on brûle

Principe des vases communicants : plus on trie en amont, moins nos poubelles d'ordures ménagères sont pleines. Pourtant, cette montée en puissance de la collecte sélective n'inquiète pas le Sicom qui y voit plutôt une chance de diversification.

Phénomène que toutes les usines d'incinération d'ordures connaissent bien : leurs tonnages ménagers diminuent lorsque se met en place une collecte sélective. Ce principe des vases communicants s'est trouvé confirmé sur le secteur de Concarneau.

Dès le premier mois de la mise en place des sacs de tri sur la communauté de communes, cela s'est vérifié. Et cela s'amplifie. Rien qu'en octobre, sur le secteur, on comptait près de 11 % de tonnages en moins à l'usine. Et les prévisions au bout d'un an de fonctionnement tournent autour de 1700 ou 1800 tonnes de baisse d'apport.

Du côté de la 4C, on est bien sûr satisfait du démarrage. « On constate une montée en puissance », confirme Jean-François Le Borgne qui prépare pour la fin de la semaine une information plus précise pour éviter quelques défauts de jeunesse et améliorer encore le système. Sacs déposés sur la voie publique parfois un jour ou deux avant le passage du camion et quelques objets indésirables, genre pots de yaourt, déposés dans les sacs jaunes.

A noter toutefois au crédit du civisme et du sens de l'environne-



ment des habitants de la 4C : le taux des « refus » écartés au centre de tri de Fouesnant est plutôt inférieur à la moyenne des autres communautés de communes : 12 % de déchets qui n'auraient pas dû s'y trouver, contre 15 % sur la Cocco-paq et parfois jusqu'à 25 % dans d'autres secteurs. Ce n'est pas le moment de perdre les bonnes habitudes.

« C'est vraisemblablement dû à la bonne campagne d'information qui a précédé la mise en place de la collecte », estime-t-on, avec juste raison, du côté de la 4C.

Ce qui est rassurant, c'est que le souci du tri gagne de nouveaux

foyers. Loin d'un feu de paille, on assiste à une progression de la récolte. Les vacances de la Toussaint ont été révélatrices à cet égard. Les résidences secondaires s'y sont également mises rapidement. Sans parler de l'habitat collectif qui n'était pas concerné par le ramassage dans un premier temps.

Le Sicom optimiste

On pourrait penser que cette augmentation des tonnages qui ne passent plus par l'usine du Poteau-Vert mettrait en péril les finances du Sicom. Il n'en est rien.

« On a même entendu que la diminution des volumes d'ordures incinérées entraînerait l'arrêt des fours le week-end. C'est une erreur », affirme Muriel Le Gac, la nouvelle présidente du Sicom. D'abord, parce que ce genre de four n'est pas du tout fait pour être arrêté à la demande. Mais surtout parce que le gestionnaire de l'usine - et les élus du syndicat - vont chercher des marchés ailleurs. « Nous comptons bien continuer à faire fonctionner l'usine au maximum de sa capacité », explique Gabriel Kauffmann, son directeur. Jusqu'à présent, des entreprises frappaient à la porte, mais le Sicom était obligé de leur refuser l'accès à l'incinération. La nouvelle situation va les aider à résoudre leur problème. « Nous ne sommes pas à la recherche d'entreprises », précise quand même Gabriel Kauffmann qui ne pourrait pas répondre favorablement à toutes les demandes.

Car il faut savoir que, naturellement, au fil des années, chaque personne produit davantage de déchets, atteignant 440 kg par an et par habitant en 1998. Dont de plus en plus d'emballages, recyclables.

Les « effets secondaires » du tri sélectif n'inquiètent donc pas, a priori, le Sicom. « Au contraire : globalement, cela va dans le sens d'une amélioration de l'environnement », explique, optimiste, Muriel Le Gac.

D'un côté, on valorise les déchets qui peuvent être recyclés, de l'autre, on aide les entreprises à éliminer leurs déchets. La collectivité y gagne sur les deux tableaux.

Un seul site d'enfouissement dans le Finistère ?

Sur cette question de l'élimination des déchets ménagers, le représentant concarnois de Bretagne Vivante (SEPNB) et membre de la commission de suivi du plan départemental d'élimination des déchets Michel Beucher commente les propos qu'Yvette Duval a tenus à la CCI en début de semaine.

Il y note « un recul » par rapport aux engagements précédents. La vice-présidente du conseil général, chargée de la commission de l'aménagement et de l'environnement au Département, a en effet

parlé de « l'éventualité d'un seul centre d'enfouissement technique de classe II (CET II), et ce, pour 2002-2003 ». Ce qui lui semble « désespérant par rapport à ce qui était prévu et maintenant attendu face à l'urgence du problème ». Et également en recul par rapport aux objectifs du plan départemental des déchets ménagers actuellement en cours de réactualisation.

Michel Beucher remonte à 1989 et à la mise en route des usines d'incinération de Brest et Concarneau où, « malgré les protestations locales », les décharges de Brest,

Trégunc et Scaër ont été utilisées pour recevoir des mâchefers. A l'époque, « l'argument était qu'il fallait compter deux à trois ans pour une procédure d'ouverture d'un CET II et donc trouver une solution provisoire ».

En 1996, le plan départemental d'élimination des déchets prévoyait deux centres de classe II et lors des discussions actuellement en cours, « la nécessité d'ouverture d'au moins deux CET II a encore été rappelée ». Un syndicat mixte devrait être créé pour ouvrir ces centres.

« Après avoir saturé tous les sites existants au-delà des limites autorisées, conclut Michel Beucher, de plus en plus souvent, les déchets partent dans les départements voisins, voire les régions voisines, contrairement aux « principes de proximité » de la loi. Les refus des déchetteries et les déchets de certaines entreprises viennent de plus en plus souvent combler les fonds de vallons ou les zones humides, au moment où nous avons le plus besoin de ces sites pour la reconquête de la qualité de l'eau. »

Section de Quimper

Adresse : Gouesven - 29120 Plomeur

Responsable : Bernard Trébern

Réunions : le premier vendredi du mois à 20h30 à la Maison pour Tous de Pont-l'Abbé

I - Actions de protection de la nature

Aquarium d'Audierne :

Le futur directeur et le responsable oiseaux ont présenté le projet à la section.

Après présentation du dossier au CA de Bretagne Vivante, nous décidons de déposer un recours contre le permis de construire. Pour l'instant, et malgré un courrier de la société Durand-Alizé, nous ne réussissons pas vraiment à savoir si le volet « oiseaux » du projet est abandonné.

Baie d'Audierne :

- Un groupe de pilotage (élus, Conservatoire) s'est créé pour examiner la future gestion des terrains du Conservatoire et de la Maison de la Baie ; nous avons rencontré ses responsables, leur avons proposé notre participation et déposé un dossier sur la gestion des milieux naturels de la Baie.

Ceci nous a également permis d'assurer des animations nature durant l'été.

Malheureusement, les querelles politiques bloquent toujours la mise en place d'une structure de gestion.

- Zone de Ty-Palud : élaboration d'un projet de gestion du site, obtention des autorisations (Conservatoire, Préfecture, DIREN) et pose de 200m de clôture à moutons pour protéger les zones de nidification du gravelot à collier interrompu.

- Bulbiculture : articles de presse, rencontres des riverains.

- Proposition de gestion du site à Guêpiers de Kerboulén à la mairie de Plomeur.

Marée noire de l'Erika :

Fin décembre, nous avons ouvert une clinique de soins des oiseaux mazoutés à St-Vio, avec l'aval du Conservatoire du Littoral et la Communauté de communes du Pays Bigouden sud. La section s'est très largement investie dans l'organisation et le fonctionnement du centre.

Contrat nature de Kerogan :

- Suivi floristique.

- Chantier de débroussaillage.

- Clôture du contrat , conférence de presse.

Dunes :

- Léhan / Skividen (Treffiagat) : dépôt de sédiments portuaires sur le cordon dunaire. Propositions pour le cahier des charges du maître d'ouvrage et suivi du chantier. Suivi de la reprise de la végétation (contrat Conseil Général).
- Le Guilvinec : propositions de gestion du massif dunaire et du marais du Loc'h.

Intervention contre un remblais sauvage à Ty-Ruz (Combrit).

Consultation en mairie de Pont-L'Abbé pour le prochain POS de la ville.

Interventions diverses (Préfecture, Députée, mairie...) pour l'état alarmant d'une saulaie sur le ruisseau du Corroac'h (Tréméoc). Il s'agissait d'une attaque par un parasite.

II - Éducation à l'environnement

-Sorties :

- 16 et 17 janvier : Canards et Limicoles hivernants (21 pers.).
- 28 mars : visite du Conservatoire Botanique de Brest (12 pers.).
- 13 mai : flore des dunes à Esquibien et Plouhinec (10 pers.).
- 26 juin : la tourbière de Kerogan (6 pers.)
- 21 novembre et 5 décembre : ornithologie en rivière de Pont-L'Abbé (25 pers.).
- Visite de la tourbière de Kerogan pour les techniciens de la DDE Finistère.

III - Études naturalistes

Comptage Wetlands International des Limicoles et Oiseaux d'eau (16 et 17 janvier)
Dénombrement des Bécasseaux violets (janvier, février).
Participation à l'enquête du GOB sur les corbeaux freux nicheurs.
Participation au fonctionnement de la station de baguage de Trunvel (juillet à septembre).
Comptage des Rapaces nicheurs de l'Odét (15 pers. le 24 mai).
Bruant proyer : le programme d'études prévu (capture et marquage des reproducteurs) n'a pu être réalisé.

Un article sur le travail réalisé en 1998 a été rédigé et devrait paraître dans « Elona ».
Suivi floristique de la tourbière de Kérogan (contrat nature).
Suivi de la végétation sur les dunes de Léhan / Skividen (Treffiagat) pour le Conseil Général.
Inventaire botanique du Loc'h Sal (Loctudy) pour l'association Loctudy Environnement.

IV - Représentation

CLIS du CETD de Tréméoc.
CLIS de l'usine d'incinération de Briec.
Comités consultatifs des usagers de la ville de Quimper (commission Eau et commission Déchets).
Association pour l'Etude sur les Déchets de l'Ouest Cornouaille.
Commission de mise à jour du Schéma Départemental des ordures ménagères.

Commission spéciale pour l'eau (Quimper).

Bretagne Eau Pure II

- Comité de pilotage du bassin versant du Steir.
- Commission Aménagement du territoire.

Comité de gestion de l'étang de Poulguidou.

V - Enquêtes publiques

- Extension / régularisation d'élevages porcins :

- GAEC Kersall, à Mahalon.
- M. Le Bris, à Beuzec - Cap Sizun.
- EARL Quéré-Andro, à Goulien.

VI - Actions contentieuses

- Aquarium d'Audierne : dépôt d'un recours au Tribunal Administratif de Rennes contre le permis de construire. Cette demande a été rejetée par le T.A. et Bretagne Vivante condamnée à verser 1500F à Durand-Alizé et 1500F à la mairie d'Audierne.

VII - Actions de communication

- Prise de position dans la presse pour la libre circulation de l'eau de mer dans l'étang de Pont-L'Abbé.
- Festival de Cornouaille (Quimper) : traditionnel stand de la section.
- Fête des 40 ans : la section a réalisé et tenu un stand sur le milieu dunaire ; elle s'est également occupé d'une des buvettes de la fête.
- Prise de position dans la presse contre l'implantation d'un parking à la place d'un jardin à Pont-L'Abbé.

Le danger du recul des dunes



Rémy et Sonia Fraquet, naturalistes, étudient les risques liés à la fragilisation des dunes bigoudènes.

« Ce qui doit reculer reculera. On n'y pourra rien », regrette Sonia Fraquet, naturaliste. Avec Rémy Fraquet, son époux, elle étudie les risques liés à la fragilisation des dunes bigoudènes. Un combat mené sur plusieurs fronts, en particulier dans le sud du Pays bigouden. « On a laissé construire au bord de mer, à une époque où l'on ne se rendait pas compte du phénomène de recul de la côte ». Aujourd'hui, des habitations sont menacées. Des solutions sont mises en place au coup par coup.

La dune vivante

S'appuyant sur un article de Roland Paskoff, reproduit dans la revue de la SEPNE-Bretagne Vivante, Sonia Fraquet a alerté les élus bigoudens. Elle se félicite des erreurs qu'elle a ainsi contribué à éviter. « La dune est vivante, elle est liée à la plage. Pour consolider une dune, il faut utiliser du sable de même qualité prélevé dans les endroits où il est bloqué : près des digues, au fond des ports, près des barrages et des ponts ». Elle dénonce l'utilisation de remblais, de terre, « on a même vu utiliser des ordures », pour colmater les brèches. « La végétation d'une dune est formée de plantes à

longues racines comme l'oyat. Si la plante trouve de la terre, elle n'aura plus besoin de développer ses racines à la recherche de l'eau. Une tempête aura vite fait de balayer la végétation et la dune qu'elle contribue à maintenir ».

Éléments déchaînés

La montée des eaux est un phénomène naturel, « actuellement les satellites observent des tempêtes plus violentes, des vagues plus hautes et plus fortes sur toute la planète, constate Sonia Fraquet, c'est un phénomène qu'on n'explique pas ». Mais l'homme contribue aussi à la fragilisation et au recul des côtes. « La zone la plus sensible d'une dune est son sommet. Il faut à tout prix éviter de construire des descentes directes vers la plage pour le public. L'hiver, l'érosion par le vent a vite fait de déstabiliser la dune ». Elle cite en exemple les aménagements réalisés dans les Landes. « C'est un modèle qui doit inspirer l'aménagement des dunes bigoudènes ».

Enrochements trop chers

La mode des enrochements a



Sonia Fraquet propose une alternative aux coûts exorbitants des enrochements et de leur entretien, le remboursement des habitations menacées par la mer.

Notre photo : le Treustel en L'Île-Tudy.

vécu. « Ils entravent le recul, retardent l'avancée de la mer de quelques années mais on s'aperçoit que la mer creuse de chaque côté de l'enrochement ». Sonia Fraquet évoque aussi le coût d'un enrochement, « prohibitif. Il faut également tenir compte du coût de son entretien ». Dans son article, Roland Paskoff évoque le cas de la Caroline du Nord et de la Caroline du Sud, à l'est de l'Amérique. « Plutôt que de tenter à tout prix de retenir l'eau, ces Etats ont décidé d'indemniser les propriétaires exposés aux risques d'inondation, explique Sonia Fraquet. Les habitants peuvent ainsi reconstruire leurs maisons plus loin

dans les terres. Une solution bien plus économique que des enrochements, précise-t-elle, mais qui ne tient pas compte du côté affectif, du regret de perdre sa maison ».

Les aménagements de la dune étaient satisfaisants. Aujourd'hui, la fréquentation du public et les nombreux parkings fragilisent la dune. Les visiteurs accèdent à la plage en ligne droite, une brèche par laquelle s'engagent vent et vagues. L'érosion est multipliée. La construction anarchique de parkings pour accueillir de plus en plus de visiteurs est un phénomène commun à toute la côte de la baie d'Audierne.

Un état des lieux

Treustel en Combrit : « Le renforcement de la dune a été fait en utilisant en partie de la terre, regrette Sonia Fraquet, de plus, la dune a un profil trop raide sur lequel les vagues frappent violemment ». Elle évoque également l'aspect esthétique. « Un côté trop souvent oublié. Réparer une dune ne doit pas être synonyme de défiguration du paysage ».

Cosquer en Locudy : « On a vu des souches de l'ouragan de 1987 utilisées pour renforcer la dune. Elles vont bientôt ressortir sur la plage », constate Sonia Fraquet. Elle regrette que le sable retiré du port de Lesconil ne soit pas

utilisé pour renforcer la dune, « ce sable est rejeté en pleine mer. Il détruit les herbiers marins et les frayères à poisson ».

Beg Guen en Lesconil : « Un bon exemple de dune vivante. Elle se déplace au gré des grandes marées, des tempêtes, des courants mais elle tient. Sa végétation lui assure une certaine stabilité. La dune bouge et ne cède pas ».

Kersauz en Léchiagat : « La dune a été reprofilée. On y a installé des ganivelles. Les plantes repoussent. Le conseil général a même édité une plaquette sur cet aménagement exemplaire ».

Squididan en Léchiagat : « Le

déversement du sable retiré du futur port de plaisance de Léchiagat a été interdit en mer. Le sable contient des métaux lourds, dangereux pour l'environnement. » Le sable doit être entreposé sur terre, dans des carrières à Pendreff, « mais une partie est utilisée pour renforcer la dune. On y trouve du mercure qui ira un jour ou l'autre dans la mer ».

Plage du Ster au Guilvinec : « Un secteur fragile, menacé par une route côtière piétonnière sur laquelle circulent des voitures. La dune a été renforcée par des gravats il y a deux ans. La même erreur a été faite lors des travaux du

tout à l'égoût de Saint-Guénolé. Les gravats avaient été recouverts d'une couche de sable ».

La Torche en Plomeur : « Dans les années 80, les aménagements de la dune étaient satisfaisants. Aujourd'hui, la fréquentation du public et les nombreux parkings fragilisent la dune. Les visiteurs accèdent à la plage en ligne droite, une brèche par laquelle s'engagent vent et vagues. L'érosion est multipliée. La construction anarchique de parkings pour accueillir de plus en plus de visiteurs est un phénomène commun à toute la côte de la baie d'Audierne. »

Les clefs de Saint-Vio dans la poche de la SEPNB

Pas de porte close cet été à la maison de la baie d'Audierne. Hier, dans un geste symbolique, le représentant du Conservatoire du littoral, M. Bredin, a remis les clefs de Saint-Vio au représentant de la SEPNB qui va assurer l'animation durant les mois de juillet et d'août. Sorties découverte nature seront au programme de cette saison de fonctionnement sans l'AACP -association de promotion du Pays bigouden- qui a jeté l'éponge après 10 ans de gestion du site.

Après le départ de l'AACP, un comité de pilotage présidé par Jacqueline Lazard, réunissant les municipalités des six communes bigoudènes ayant pignon sur la baie d'Audierne, a entrepris une réflexion sur la gestion du site qui comporte 625 ha d'espaces naturels et au cœur de cet ensemble, une ancienne ferme restaurée, la maison de la baie, centre des animations liées à la nature. Site et maison sont la propriété du Conservatoire du littoral qui assure la conservation des sites, mais pas la gestion.

Parer au plus pressé

Il eut été dommage que cet été, la maison reste désespérément vide. « Nous avons paré au plus pressé pour qu'une ouverture et qu'une animation liées à l'environnement naturel de cet espace, puisse avoir lieu en juillet et en août. La SEPNB a été la seule association en mesure de faire des propositions concrètes et aujourd'hui, nous signons un partenariat expérimental qui va se traduire par la tenue d'une permanence à la maison de la baie tout l'été ainsi que l'organisation d'animations nature sur le



Jacqueline Lazard, député, Daniel Gloaguen, président de la communauté de communes et Bernard Trébern de la SEPNB, ont signé hier une convention d'occupation des locaux cet été, avec le conservatoire du littoral représenté par M. Bredin et Mme Jocelyne Chapelle.

site » expliquait hier M. Bredin, responsable du Conservatoire.

S'il n'en reste qu'une...

Au départ, trois associations avaient répondu à l'invitation du comité de pilotage. L'association de Rosqerno n'était pas prête pour l'été. Quant à l'association

Cap Caval, elle acceptait de prêter son concours moyennant finances, ce qui n'est pas dans les attributions du Conservatoire. Restait donc Bretagne vivante-SEPNB qui avait déjà travaillé sur les animations natures avec l'AACP avec un programme bien rodé.

Programme des sorties

La maison sera ouverte du lundi 14 h au samedi 18 h en juillet et août. Au programme :

Ateliers de baguage d'oiseaux : « de juillet à la Toussaint, des milliers de passereaux séjournent dans les roselières de la Baie, avant d'entreprendre le long voyage vers l'Afrique tropicale ». Ces ateliers fonctionnent les mardi, jeudi et samedi de 9 h à 11 h.

Randonnées découverte les mardi et jeudi de 17 h à 20 h : soirées au marais, lorsque la vie crépusculaire puis nocturne reprend ses droits ; en juillet les lundi et vendredi de 20 h à 22 h et en août les lundi et vendredi de 19 h à 21 h.

Découverte des oiseaux : 300 espèces dont 100 nicheuses fréquentent la baie d'Audierne. Les mercredi (débutant) et vendredi (tout public) de 9 h à 12 h.

Plantes sauvages : des pelouses dunaires aux roselières, une diversité à découvrir le mercredi de 17 h à 20 h.

Etang de Trunvel : géré par la SEPNB, un des joyaux de la baie d'Audierne à découvrir tous les matins (sauf le dimanche de 9 h à 12 h).

Sorties 30F, 15F pour les 7 à 16 ans. Renseignements et inscriptions au 02.98.82.61.76.

Expos et sorties

Les animations nature qui vont se dérouler en juillet et août sur le site de la baie d'Audierne, seront donc sensiblement les mêmes que les années précédentes. Deux animateurs seront chargés d'assurer la permanence à la maison de St Vio, ainsi que d'animer les visites guidées. Ils seront logés sur place et feront en outre visiter les expositions permanentes présentant les actions du Conservatoire, auxquelles viendra s'ajouter l'exposition sur les orchidées de Bretagne (il existe une quinzaine de variétés d'orchidées, rien que sur le site de la baie d'Audierne).

Une autre exposition traitera des tourbières de Kerogan situées près de Quimper et peut-être verra t-on également une présentation en image du milieu dunaire.

Notons que l'an dernier, 500 personnes ont suivi les sorties de découverte pour les deux mois d'un été qui fut pourtant maussade et arrosé.

1.500 oiseaux mazoutés soignés à Saint-Vio

La clinique pour oiseaux mazoutés qui s'est ouverte samedi à la maison du conservatoire du Littoral à Saint-Vio en Tréguennec, sous l'égide de Bretagne Vivante, prend ses marques. Entre 1.500 et 2.000 oiseaux y sont actuellement soignés. Plus de 90 % d'entre eux sont des guillemots de Troil.

« La main d'œuvre » afflue

Concarneau ayant ouvert à son tour un centre d'accueil, seuls les oiseaux mazoutés du littoral bigouden y sont désormais accueillis. Après l'hécatombe de vendredi (620), les apports ont faibli. Une cinquantaine d'oiseaux en provenance du centre de secours de Penmarc'h étaient attendus hier.

Les particuliers affluent sous la pluie. D'autres téléphonent pour proposer leurs services. Un vacancier lyonnais est volontaire, une infirmière propose d'apporter des seringues, etc. La direction des services vétérinaires a fait acheminer médicaments et matériel de soin.



Un petit pingouin perdu dans la salle d'accueil des nouveaux arrivants.

Méticuleux et patient

A l'accueil, on note, en vue d'établir un planning des disponibilités et des capacités des infrastructures. Des bénévoles aguerris aux soins des oiseaux sont à pied d'œuvre, torse nu pour certains. Dans des bacs, ils « dégoudronnent » avec dextérité les plumes souillées des oiseaux et ils enseignent à d'autres volontaires la façon de procéder. « Trois quarts d'heure environ sont nécessaires pour nettoyer un oiseau. Quand on a pris le coup, c'est assez simple. Il faut être méticuleux et patient ».

Pas question d'entrer intempesti-

tivement dans les salles de nettoyage et d'ajouter au stress des oiseaux.

Relâchés en baie de Morlaix

Dans d'autres salles, bien au chaud, les oiseaux nettoyés se reposent. Là aussi le calme est de rigueur. Ceux qui ne souffrent pas d'ulcérations du système digestif et ceux qui en ont la force, sont nourris. Un stock de sardines a été apporté le matin par un mareyeur et on prépare le poisson avant de le proposer aux oiseaux. « Après nettoyage, nous les gardons une journée ou

deux au repos. Ensuite, il faudra bien les relâcher, ne serait-ce que pour faire place aux nouveaux arrivants », expliquent Alain Thomas, Bernard Trébern et les autres. « Bien sûr ce ne sera pas ici. La seule solution, c'est la Manche et sans doute, la baie de Morlaix. Mais, même nettoyés et relâchés bague à la patte, tous ne survivront pas. C'est seulement lorsqu'on les verra regagner le large qu'on pourra dire qu'ils seront sauvés ».

Maison de Saint-Vio à Tréguennec : 06.71.18.92.84.

Section de Saint Malo

Boîte aux lettres : Odile Uzureau, 10 rue de Trégonde – 35870 Le Minihic/Rance

Réunions : Une fois par mois

I - Actions de protection de la nature

Suivi des réserves

Suivi des sites

Entretien d'un site protégé et gestion

II - Éducation à l'environnement

Sorties :

- botaniques

- ornithologiques

Conférences

III - Études naturalistes

Botanique, ZNIEFF

IV - Représentation

COEUR, contrat de baie, Grand site, Gaspé, digue de marais

NB : actions terminées avec le départ de Pierre Moigne

V - Actions de communication

Petits articles de presse

Débat sur la qualité de l'eau

Conférence-débat

Exposition sur la Rance pour les 40 ans de Bretagne Vivante

Échange botanique avec Jersey

Section Presqu'île de Crozon

Adresses : Michel David : 5 impasse Coz Douar - 29160 Crozon - Tél : 02.98.27.12.72
Marie Thérèse Thierry - Le Gouerest - 29570 Roscanvel - Tél : 02.98.27.48.89

Réunions : le premier samedi du mois de 17 h à 19 h à l'Ecole Jean Jaurès, à Crozon

I - Actions de protection de la nature

- Le 17 février : rencontre des représentants du Conseil général sur le futur Pont de Terenez et les aménagements routiers en Presqu'île
- Intervention auprès des maires de Plomodiern et Roscanvel, de l'ABF, de la DDE et du sous-préfet pour dépôts de gravats en site protégé

II - Éducation à l'environnement

*** Sorties naturalistes :**

- | | |
|--------------|---|
| 17 avril | Algues à Porspoder sous la conduite de P. Arzel avec le club Arts et loisirs de Lanveoc |
| 13 juin | Botanique en Presqu'île avec le Conservatoire botanique de Brest et l'Arche aux plantes |
| 19 septembre | Fruits et baies d'automne |
| 17 octobre | Fougères sur Lanveoc |

*** Accueil salariés Bretagne Vivante, stagiaires UBO, DDE, lycées...**

- | | |
|----------------------|--|
| 28 avril | Aires de stationnement en site classé à la Palue (Emmanuel, thèse) |
| 6 mai | Sentier côtier de Roscanvel (Claire, DDE) |
| 27 mai | ZNIEFF (Bruno Bargain, Bretagne Vivante) |
| 28 et 31 mai | Sentier côtier de Lanveoc (Claire, DDE) |
| 1 ^{er} juin | La Palue, Crozon (Emmanuel, station menyanthes) |
| 14 juin | Botanique (MCL stagiaire BEPA) |
| 17 juin | ZNIEFF (Bruno Bargain, Bretagne Vivante) |
| 23 juin | Salicornes à l'Aber Crozon (Bretagne Vivante, Arche aux plantes) |

***Actions de communication**

Information (sur le terrain) camping-caravanage en site classé, au Cap de la Chèvre
Information sur la réglementation du sentier côtier littoral auprès des VTTistes et des cavaliers

III - Représentation

Le 29 octobre : participation en mairie de Roscanvel à une réunion sur le tracé de la SPPL

IV - Actions contentieuses

- Requête devant le TA de Rennes en annulation de deux permis de construire sur le site de Kerveron-Menhir à Crozon
- Intervention auprès du service départemental de garderie de l'ONC pour destruction d'espèces protégées et de leur biotope : Gremil prostré (*hithodora prostata*) et Escargot de Quimper (*Elona quimperiana*)

Section du Pays de l'Aven et du Belon

Adresse : Pierre-Yves Courio, 5 rue des Châtaigniers – 29300 Rédéné
Tél : 02.98.96.70.36

Responsable : Pierre-Yves Courio

Réunions : tous les 2^{èmes} lundi de chaque mois, salle du Coat Kaër à Quimperlé

I - Actions de protection de la nature

Protection des **chauves-souris** et de leur milieu : une convention a été proposée à la municipalité quimperloise fin 99

Érika : mobilisation de la section pour :

- Création et suivi du centre d'accueil et des premiers soins des oiseaux mazoutés
- Participation à l'élaboration du protocole de "jardinage" des sites sensibles sur la côte avec Y. Guillevic.
- Participation active d'un membre de la section aux nettoyages

II - Éducation à l'environnement

Sorties à thème pour le public toute l'année, une fois par mois :

10 janvier	Les oiseaux migrateurs aux étangs de Trévignon, une douzaine de personnes
25 janvier	Les oiseaux migrateurs du golfe du Morbihan, 8 personnes
7 février	Les oiseaux migrateurs à Locmiquélic et la Petite Mer de Gâvres, 12 personnes
21 mars	Invitation à la connaissance de la faune et de la flore du littoral à Raguénez, 6 personnes attentives à la découverte de ce milieu enrichissant à tous points de vue
27 mars	Participation de la section à l'organisation de la nuit de la chouette avec la LPO au Manoir de Kernaut en Mellac : plus de 100 personnes durant la journée et une soixantaine le soir
5 avril	Découverte des insectes des mares et des insectes terrestres
30 mai	Les oiseaux migrateurs à Falguérec et Suscinio, 10 personnes
20 juin	Faune et flore de l'estran à Doélan
28 juillet	Les fougères forestières avec l'Office du tourisme de Quimperlé
1 ^{er} septembre	Flore des talus et bords de chemins avec l'Office du tourisme de Quimperlé

26 septembre	Faune et flore du littoral à Doélan
23 octobre	Soirée vidéo sur les champignons plus une mini-expo sur une cinquantaine d'espèces, 30 personnes très satisfaites de leur soirée
24 octobre	Sortie en forêt de Toulfoën pour la reconnaissance des espèces et de leurs essences

Poursuite de la mise en place d'un **parcours pédagogique en forêt de Toulfoën** :

- Suivi de la construction des nichoirs avec l'IME
- Présentation du projet aux élèves de l'IME (classe de menuiserie) avec explications, projection d'une vidéo, ...
- Mise en place des nichoirs sur le parcours pédagogique
- Présentation du dossier aux différents partenaires potentiels : banques, médias, grandes surfaces de distribution, ...

Fabrication et pose de **nichoirs** à Chevêches

Chauves-souris :

Une soirée diapositives a été organisée au Coat Kaër, suivie d'une sortie sur les quais Brizeux pour les observer et les écouter avec des détecteurs d'ultra-sons. Une douzaine de personnes a assisté à cette sortie.

Les 40 ans de Bretagne Vivante à Mûr de Bretagne les 5,6 et 7 juin. Participation active avec tenue d'un stand propre à la section : la mare marine.

III - Études naturalistes

Recensement de la flore sur la côte de Kerfany à Trénez en Moëlan sur Mer

Recensement de la flore sur la côte au Pouldu en Clohars Carnoët

Recensement de la flore en forêt de Toulfoën

Inventaires des champignons en forêt de Toulfoën

Section de Guidel

Adresse : 1 rue Roz Avel 56520 Guidel

Tél : 02 97 32 82 47

E-mail : ger11rio@club-internet.fr

Responsable : Annie rio

Réunions : le 1^{er} mercredi de chaque mois, 20h30, au Centre Brizeux à Guidel

I - Actions de protection de la nature

- Participation très active à l'élaboration du projet d'aménagement de Guidel-Plage et à la concertation autour de la révision du POS.
- Participation aux réunions organisées par le district du pays de Lorient autour du contrat de plan Etat-Région et de la charte districale.
- Inter-sections 56 le 10/04 à Vannes.
- Intervention-conseils auprès de la mairie de Guidel pour la formation des emplois jeunes garde-nature sur la commune.
- Courrier demandant que des produits sans OGM soient servis dans les cantines scolaires de Guidel.
- Campagne de signatures de la pétition "chasse".
- Rencontre-balade-discussion avec ONF autour de la gestion du bois du Rocher Royal.
- Actions de protection des petites zones humides : rencontre avec l'adjoint à l'environnement, tour des remblais repérés. Lettre en mairie, au préfet. Réalisation d'un tableau-inventaire.
- Réflexion avec la section de Lorient sur la réalisation de la piste cyclable sur le grand site de Quiberon.
- Bilan avec le district des premiers aménagements réalisés sur le littoral Ploemeur-Guidel.
- Préparation -réflexion "États Généraux".

II - Éducation à l'environnement

- Sorties naturalistes mensuelles
- Sortie naturaliste avec les scouts le 20/03
- Nuit de la chauve-souris

III - Études naturalistes

- Comptage des oiseaux échoués
- Comptage des chauve-souris

IV - Représentation

- Commission des sites : Michèle Crégut
- Commission des commissaires enquêteurs du Morbihan : Annie Rio
- 1^{er} réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 de Lorient : Annie Rio
- 1^{er} réunion du SAGE Laïta : Daniel Esvan

V - Enquêtes publiques

- Déposition à l'enquête d'utilité publique des papeteries de Mauduit industries, rencontre du salarié d'Eaux et Rivières.
- Déposition à l'enquête publique du POS de Plouharnel, du POS de Ploemeur et du POS de Moëlan.

VI - Actions de communication

- Manif à Pontivy avec Cohérence le 14/03.
- Salon faune-flore à Guidel le 25/04.
- Fête des 40 ans de Bretagne Vivante à Mur de Bretagne les 5 et 6/06.
- Forum des associations à Guidel le 11/09.
- Salon "fleurir Quéven" le 21/11/99.

Section de Nantes

Adresse : 10 bis bd de Stalingrad - Nantes

Tél : 02 40 29 36 50 **Fax :** 02 40 29 06 79

Responsables :

Délégué local Michel Mayol - Tél/fax 02 40 40 99 19

Trésorier, responsable réserves Jean Pierre Gouret 02 40 86 60 14

Groupe ornithologique, éducation à l'environnement Michel Lemeilleur 02 40 65 29 52

Groupe botanique Michel Garnier - Tél 02 40 46 83 76

Service juridique Laurent Le Corre - Tél 02 40 69 08 19

Matériel Michel Airiau - Tél 02 40 93 24 59

Produits de vente Anne Marie Onillon - Tél 02 40 83 51 10

Permanence, juriste François Gallard

Animateurs Yves Chepeau, Damien Guihard

I - Actions de protection de la nature

Les actions d'entretien et de génie écologique se poursuivent sur Ligné et Saffré.

- La revitalisation de la tourbière de Ligné se poursuit. Nous en sommes à notre huitième année.
- Le site à orchidées de Saffré, depuis une dizaine d'années.

Continuité dans la réflexion et l'aide aux autres associations pour la gestion des milieux sensibles

Activités exceptionnelles

Du fait du naufrage de l'Erika en décembre, nous avons participé aux côtés de la LPO aux travaux du centre de soins aux oiseaux mazoutés de Nantes ainsi qu'au ramassage des oiseaux touchés par la marée noire sur le littoral en Baie de Bourgneuf.

II - Éducation à l'environnement

Formation de naturalistes de terrain

La formation de naturalistes de terrain reste pour nous une priorité du fait de la disparition de ce genre de formation dans l'enseignement secondaire et supérieur. Ces formations spécialisées sont destinées aux adhérents et aux étudiants des facultés de l'université de Nantes et des grandes écoles (dont l'École vétérinaire). Le groupe ornithologique en est à sa quatrième année, et le groupe botanique dans sa troisième année.

- Le groupe ornithologique, animateurs Michel Lemeilleur, Yves Chepeau et Alain Guezec. 22 inscrits et 8 sorties et séances de travail.
- Le groupe botanique, animateur Michel Garnier. 12 inscrits et 9 sorties ou séances de travail, plus l'inventaire botanique de la vallée du Bougon.

Activités pédagogiques

Notre équipe pédagogique, constituée de deux animateurs salariés, mène des activités d'éducation à l'environnement en relation étroite avec les enseignants du primaire sur les communes de Bouguenais, Saint Aignan de Grand Lieu, Bouaye, Nantes. A la demande des enseignants, concertation et élaboration d'un programme d'activités et d'observations sur un cycle annuel.

Conférences et sorties grand public.

De janvier 1999 à décembre 1999, la section du pays nantais a organisé cinq conférences grand public et huit sorties, auxquelles s'ajoutent deux expositions et un forum dans le cadre des 40 ans de notre association, plus une participation au week-end, des Rendez-vous de l'Erdre.

- Janvier : - Une sortie ornithologique au Croisic animée par Yves Chepeau (55 personnes)
- Février : - Une conférence sur les orchidées du département. Gilles Mahé, Isabelle Malet, Bruno Veillard (58 personnes.)
- Mars : - Une conférence sur le développement durable dans l'amphithéâtre de la médiathèque, en présence de monsieur Binet, directeur régional de l'environnement, de Monsieur Demaure adjoint à l'environnement de la ville de Nantes et de Monsieur Renaud Layadi, consultant européen pour les affaires agricoles. Cette soirée a été suivie par une centaine de personnes.
- Une sortie en exploitation agricole en développement durable, animée par Pierrick Michel, chambre d'agriculture et Michel Mayol (6 personnes)
- Une sortie botanique dans la vallée de la Logne, animée par Michel Garnier. 35 personnes ont répondu à l'invitation pour observer la flore pré vernale de cette vallée.
- Avril : - Conférence sur l'approche de la nature, intervention de Madame Sylvie Cottureau (20 personnes)
- Une sortie sur 2 exploitations agricoles pour un groupe d'adhérents à ECOPOLE, 9 personnes représentant respectivement, la maison de la nature de la Chapelle sur Erdre, espace pour demain, Chantiers verts et Ecopôle, animée par Jean Noël Chauceuse de la Chambre d'Agriculture et Michel Mayol
- Septembre Sortie ornithologique, les oiseaux du bord de mer, animée par Yves Chepeau et Damien Guihard (10 personnes)
- Octobre : - Conférence sur les tourbières par JP Gouret, conservateur de la tourbière de Ligné (11 personnes.)
- Une sortie sur les êtres vivants du rivage, algues et invertébrés, au Croisic, animée par Damien Guihard (10 personnes)
- Novembre - Deux conférences sur la végétation des dunes et leur protection à l'invitation de l'université permanente, antenne de Saint Brevin. Animée par Michel Mayol (200 personnes)
- Conférence sur les déchets par Sandrine Legendre (22 personnes)
- Visite du centre de traitement des déchets d'Arc-en-ciel. Animée par Jean Pierre Gouret (12 personnes).
- Sortie traces d'animaux, animée par Pierre Monnier (11 personnes).

Au total, 550 personnes ont suivi nos activités durant cette année 1999

Autres manifestations grand public

Cette année 99 aura été largement influencée par les 40 ans d'existence de l'association. Sur Nantes, nous avons mis en place :

- Exposition à la Manufacture des Tabacs du 3 au 22 mai, sur les différentes activités de Bretagne vivante, sur la tourbière de Ligné et les orchidées de Saffré. (240 visiteurs)
- Une exposition à la FNAC du 1^{er} au 15 juin sur les orchidées du département
- Un débat au Forum de la FNAC sur 40 ans de protection de la nature en Loire Atlantique, avec à la tribune, Monsieur le professeur Dupont, Jean Claude Demaure, Bernard Guillemot, Michel

Garnier et Yann Gouraud. Témoignages de Philippe de Grissac, président de la LPO, Christine Jean du WWF et du collectif Loire Vivante, et de Marie Françoise Gonin élue des Verts. Le débat animé par monsieur Jacques Boislevé a été suivi par une quarantaine de personnes.

- Stand d'information sur la protection des zones humides et des marais de l'Erdre lors des Rendez-vous de l'Erdre les 4 et 5 septembre

III - Études naturalistes

- Elaboration d'un plan de gestion sur la flore des coteaux schisteux du Grand Auverné.
- La section du pays nantais mène toujours la réflexion sur la problématique sur la pérennité des coulées vertes de l'agglomération nantaise, en relation avec les associations locales dont l'ABC sur la vallée du Cens.
- L'année 1999 a vu l'aboutissement du travail d'inventaire commandé par la ville de Nantes sur le repérage et la description de sites à vocation pédagogique et patrimoniaux par quartiers.
- Elaboration d'un inventaire et d'un sentier d'interprétation sur la commune de Sucé sur Erdre.
- Suite de l'étude sur l'évolution des peuplements ornithologiques, mammalogiques et botaniques du site ornithologique de la Mandine à Bouguenais.
- Mise en place d'une étude d'actualisation des caractéristiques écologiques des marais de Mazerolles.

IV - Représentation

Au plan départemental

- Nous sommes titulaires à la Commission départementale des sites, perspectives et paysages de Loire Atlantique.
- Suppléants au Comité Départemental d'Hygiène.
- A la commission Natura 2000.
- Nous participons à la réflexion et à la mise en place des CTE, contrats territoriaux d'exploitation, dans le cadre de la nouvelle loi d'orientation agricole.

Au niveau du district.

- Nous sommes en tant qu'association, membre fondateur d'ECOPOLE, structure dont la mission est l'information et la sensibilisation à l'environnement des différents partenaires de la vie socio-économique par la mise en réseaux des compétences.

Au niveau local.

- Nous faisons partie du comité consultatif nantais de l'environnement (CCNE)
- Nous sommes invités aux réunions "Environnement" de la Direction Urbanisme et Développement Economique de la commune d'Orvault et de Bouguenais.

V - Actions contentieuses

Comme depuis 2 ans déjà, recours contre l'arrêté préfectoral sur les dates d'ouverture de la chasse.
Préparation de la réflexion contre la déviation Corsept-Paimboeuf.

Section Presqu'île guérandaise

Adresse : 3 rue Paul Minot - 44500 La Baule – Tél : 02.40.24.42.68 – Fax : 02.40.24.59.68

Responsables : Rémy Gautron : délégation de section, membre du CA régional

Benoit Fressin : membre du CA régional

Armelle Dujardin : secrétariat

Patricia Douvisi : secrétariat

Marie-Claude Beaubatie : trésorerie

Permanences : au local 7 avenue des Platanes, La Baule – tél : 02.40.24.35.92

Accueil assuré par Ludovic Houguet, permanent (objecteur en service civil jusqu'au 15 mars 99)

Réunions : Chaque 3ème jeudi de chaque mois (sauf juillet et août) au local de La Baule (bibliothèque, vidéothèque...) au 7 bd des Platanes, puis au 3 rue Paul Minot

- à 19 h 00 réunion de bureau (vie de la section, affaires en cours, décisions, organisation...)

- à 20 h 30, soirées à thèmes, projections-débats, conférences naturalistes, travaux pratiques... en rapport avec les sorties de terrains

L'Assemblée générale locale annuelle a eu lieu le 16/12/99

I - Actions de protection de la nature

- Études, conseils techniques, recensements, interventions (effarouchements) "Goélands urbains" pour les mairies de La Turballe, La Baule, pour le centre de Pen Bron, de Port aux Rocs, paludiers, particuliers
- Études, recensements et propositions "Asphodèles" commune de Guérande et Le Pouliguen
- Réseau de récupération de la faune blessée
- Entretien et gestion de 8 sites en réserve ou en observation
- Suivi des travaux et activités de saliculture (salines de Mirebelle et de Quifistre)
- Création et gestion d'un centre d'accueil et de premiers soins pour oiseaux mazoutés dans nos nouveaux locaux aménagés en conséquence

II - Éducation à l'environnement

Plusieurs **sorties** de terrain pour les membres, ou ouvertes au public, et conférences naturalistes ou réunions publiques tout au long de l'année (21). Elles ont rassemblé environ 400 personnes.

Janvier :	Conditionnement du sel (Bois Joubert)
Février	Opération Oiseaux échoués
Mars	Participation à la conférence d'Ifremer sur les déchets en mer
Mars	Encadrement sortie scolaire sur le tri sélectif (Couéron)
Avril	Sortie ornithologique Sissable
Avril	Forum des associations (Guérande)
Avril	Sortie Lagunage à Rochefort et marais locaux (2 jours).
Mai	Sortie ornithologique Baie de St Goustan
Mai	Sortie Asphodèle
Mai	Sortie Salines Bretagne Vivante - Sepnb
Mai	Sortie Ile de Sein (3 jours)
Mai	Participation à la Journée sans tabac et la journée vélo
Juin	Participation à la manifestation " Non à la route Bleue "
Juin	Ile d'Hoëdic
Juin	A.G. et 40 ans Bretagne Vivante
Juil	Participation action " Jussie " Bréca en Brière
Juil	Tour de Presqu'île
Août	Sortie " Algues " Baie de St Goustan
Août	Plusieurs " journées Réserves "
Août	Sortie Cigognes
Novembre	Flore et avifaune Pointe du Croisic

Conseil municipal des jeunes de La Baule. R. Gautron y anime la commission "Environnement". Réunions mensuelles.

III - Études naturalistes

- Suivi des populations (botaniques et ornithologiques) présentes sur les 8 sites en réserves et en observation de la Presqu'île
 - Orchidées " Homme Pendu "
 - Ardeidés (Hérons cendrés et Aigrettes garzettes)
 - Oiseaux marins et limicoles, goélands
- Notes naturalistes diverses
- Participation à l'opération " Oiseaux échoués "

IV - Représentation

- Membre de la "Fédération Presqu'île Environnement" (24 associations membres), à sa présidence, au C.A. (2 personnes) et au bureau (2 personnes)
- Animation de la commission "Environnement" du Conseil municipal Jeunes de La Baule
- Commission "Milieux naturels" du Parc Naturel Régional de Brière
- Présence directe ou indirecte (Fédération) :
 - au sein de plusieurs commissions extra-municipales : commission Pinède La Baule, commission réseau cyclable La Baule
 - à la commission des Usagers du SICAPG (Syndicat Intercommunal)
 - au Forum "site classé" : élaboration d'une charte

Participation - Formation

- Participation aux C.A., A.G. (40 ans), Journées d'automne, A.G. des Réserves, réunions intersections (régionales et départementales)
- Participation à plusieurs A.G. d'associations locales
- Participation aux réunions du collectif de Défense du site des marais salants guérandais :
 - Dossier " Ferme du Casino "
 - Route de Kerhaud RD 192
- Participation à la création et aux réunions du collectif " Non à la route bleue "
- Participation aux réunions du collectif d'opposition à la création d'un incinérateur de déchets industriels à Montoir
- Réunions de la commission Milieux Naturels du PNRB
- Participation aux réunions du Collectif Anti marées noires

V - Enquêtes publiques

Dépôt de nos avis, critiques et propositions dans le cadre des enquêtes publiques concernant l'enquête parcellaire du projet de RD 192

VI - Actions contentieuses

Le recours déposé auprès du Tribunal administratif contre le permis de construire délivré par le Maire de Guérande pour un projet immobilier important, la " Ferme du Casino " 240 logements – 11 000 m² de surface habitable), implanté sur plus de 7 ha, au-dessus d'une ancienne décharge de déchets ménagers, a eu le résultat suivant : annulation du permis de construire.

Situé entre le marais salant et La Baule, sur la rive d'un étier soumis à marée, le recours demandait, entre autres, l'application de la loi littoral.

VII - Actions de communication

- Articles divers dans "Grain de sel", revue de la Fédération
- Articles dans la presse locale et régionale
- Accueil et prêt de documents à des étudiants ou des chercheurs
- Édition du bulletin naturaliste "l'Aigrette Gazette" n°3

Section de Lorient

Adresse : 1 avenue de la Marne - 56100 Lorient - Tél : 02.97.21.41.94

Responsables : Jean-Paul Aucher, Tél : 02.97.33.79.30, E-mail : Aucherjpaul@wanadoo.fr
Martin Fillan, Tél : 02.97.36.58.22, E-mail : Martin.Fillan@wanadoo.fr

Réunions : le deuxième vendredi du mois à 20h30 au local, 1 avenue de la Marne.

I - Actions de protection de la nature

Participation au projet Grand Site Quiberon - Gâvres : réunions, études sur le tracé de la piste cyclable proposée, courriers, aide pour l'exposition du SIVU.

Chantier d'entretien de la réserve à *Eryngium viviparum* (plante protégée).

II - Éducation à l'environnement

Programme des sorties naturalistes, ouvertes au public, animées par des bénévoles. Oiseaux, plantes, batraciens, faune aquatique, balades nature.

III - Études naturalistes

Participation au recensement européen des oiseaux échoués.

Etudes au sein du projet Grand Site Quiberon - Gâvres.

IV - Représentation

Participation aux pétitions :

- contre les OGM
- contre l'ouverture de la chasse aux oiseaux migrateurs.

V - Enquêtes publiques

Participation à l'enquête publique du POS de Ploemeur (avec la section de Guidel).

Remarques transmises au Commissaire enquêteur.

VII - Actions de communication

Participation à la fête des 40 ans de Bretagne Vivante.

Section de Fougères

Adresse : La Chienarderie – 35133 La Chapelle Janson

Responsables : Frédérique Aloncle – Tél : 02.99.35.39.81
Arnaud Alain

I - Éducation à l'environnement

Sorties publiques :

Février : Visite du site de Poilley avec une école de Dol de Bretagne

Ornithologie à Chatillon en Vendelais

Mai : Botanique à Mordreuc, vallée de la Rance

Novembre : Botanique et champignons à la Futaie, sur les bords d'un ruisseau

II - Représentation

Participation au projet d'aménagement d'une zone humide sur la commune de Montault

Section de Lannion

Adresse : 2 rue Frédéric Mistral – Kerligonan - 22300 Lannion
Tel 02 96 48 32 28 email : guerin.joel@wanadoo.fr

Responsable : Joël Guérin

I - Actions de protection de la nature

Confirmation par la commune de Lannion de la protection des chiroptères dans trois blockhaus de Beg Léguer.

II - Éducation à l'environnement

Participation aux journées de l'environnement de juin : conférence sur les chauves-souris.

Exposition d'une collection de coquillages du Trégor durant tout l'été au musée de Saint Brieuc dans le cadre de l'exposition " pêche à pied et usage de l'estran " du 23 juin au 15 octobre.

Sortie orchidées sur les dunes de Landrellec en Pleumeur Bodou le 8 mai avec 13 personnes.

III - Études naturalistes

Chauves-souris : prospection dans le Trégor

Coquillages du Trégor

Orchidées, et botanique générale surtout sur le littoral

Avifaune

IV - Représentation

Mandaté aux commissions transport et environnement de la révision du schéma directeur d'aménagement de la communauté de commune de Lannion, Perros, Plestin, Côte de Granit (3 réunions).

Mandaté au Comité de gestion et du conseil de suivi scientifique du bois de Lann ar Waremm de Pleumeur Bodou (3 réunions).

V - Actions contentieuses

Le raté de 1998 sur le POS de Lannion à propos d'une aire de stationnement sur le littoral de Beg Léguer a quand même servi, car une étude de protection de l'ensemble du site a débuté en 99, et l'aire de stationnement a été abandonnée. Une enquête publique aura lieu en 2000.

Quatre réunions ont été nécessaires pour l'action contre un projet de sentier littoral à Trégastel en lisière du marais de Kerlavos (préparation d'un dossier avec l'aide des personnes concernées et réunion avec le sous-préfet le 24 septembre 1999).

Le sous-préfet ne semblait pas hostile à nos arguments. Pourtant il a cédé à ceux d'une association de protection de la nature reconnue d'utilité publique «protection des sites de Trégastel». Ce rapport a quand même servi. Ce sentier a été réalisé sous le contrôle du sous-préfet, de la DIREN, de la DDE qui a été très arrogante dans ce dossier et du Conseil général. Notre action a modifié le processus de réalisation de sentier sur la commune de Trégastel.

VI - Actions de communication

Discussions avec des élus, le personnel des services techniques municipaux de la commune de Lannion, la sous-préfecture.

Section de Chateaubriant

Adresse : Courriers à envoyer chez la secrétaire de section
Permanences : 4 rue Jacquard – 44 Chateaubriant

Responsables : Françoise Lacheron – La Cohue – 35640 Martigné Ferchaud
Trésorier : Daniel Lefeuvre – rue Marconi - 44 Chateaubriant
Secrétaire : Karine Robert – La Forge - 35640 Martigné Ferchaud

Permanences, réunions : en général le 1^{er} samedi du mois, de 10h30 à 12h00

I - Actions de protection de la nature

Participation aux travaux de débroussaillage de la tourbière de Logné (44) avec la section de Nantes

II - Éducation à l'environnement

Sorties :

6 février	Observation des oiseaux d'eau à l'étang de Chahin
24 avril	A la découverte du miel et des abeilles
1 ^{er} mai	Initiation à l'écoute des chants des oiseaux du bocage
5 juin	Tenue d'un stand à la fête des 40 ans de Bretagne Vivante
30 octobre	Visite du Centre d'enfouissement technique de Treffieux avec AERE
19 novembre	Sortie Astronomie au Four à Chaux à l'écomusée d'Erbray
11 décembre	Observation des oiseaux d'eau hivernants

III - Études naturalistes

Prise de contact avec la section de Nantes pour assurer le suivi du site de Moisdon la Rivière, après travaux de réhabilitation des landes à ciste et des mares, à concrétiser en 2000

IV - Représentation

Participation aux réunions de mise en place de la CLIS de la Dominelais (35)
Participation à la CLIS de Treffieux (44)
Participation aux réunions de travail pour l'élaboration d'une charte de territoire sur le Pays de Chateaubriant

Section de Rennes

Adresse : M.C.E., 48 bd Magenta - 35000 Rennes
Tél : 02.99.30.64.64 (répondeur) - Fax : 02.99.35.10.67

Responsable : Joël Lamour
Trésorier : Mathieu Beaufils

Permanences : mercredi 16h-18h / vendredi 10h30-12h30

Réunions : - section, une fois par mois
- groupe ornithologique, une fois par mois

I - Actions de protection de la nature

- * Constitution de dossiers de demandes d'arrêtés de protection de biotope pour des colonies de chauves-souris : églises d'Ercée en Lamée, Baguer-Pican, Tremblay, Pléchatel, viaduc de Corbinières...
- * Demande de préservation de mares auprès de la société qui exploitera le centre d'enfouissement de déchets sur le territoire de la commune de La Dominelais. Visites des mares, information sur leur intérêt naturaliste
- * Prise de contact avec France Télécom par le groupe ornitho, pour le bouchage de poteaux téléphoniques. Une convention est en cours d'élaboration.

II - Éducation à l'environnement

Sorties naturalistes destinées au grand public, organisées une fois par mois dont un week-end consacré au fonctionnement écologique de la baie du Mont St Michel. Les sorties ont regroupé de 5 à 25 personnes, selon les thèmes.

Groupe ornithologique :

- * sorties en mars et avril de découverte des oiseaux par le chant, auprès d'un public de non-voyants (association Valentin Haüy)
- * conception de la majorité des panneaux d'information du site naturel départemental de Careil/Iffendic : ornithoscope, oiseaux grandeur nature, panneaux flore-faune, lecture du paysage, transect de végétation

III - Études naturalistes

Réactualisation de 10 ZNIEFF sur la base d'un contrat passé avec la DIREN

Suivi faunistique de 18 sites appartenant au Conseil général d'Ille et Vilaine dans le cadre d'une convention.

Etude pour le compte de l'AMBE (association multidisciplinaire des biologistes de l'environnement), relative à l'impact sur la population aviaire d'une ligne à moyenne tension.

Recensement des oiseaux d'eau en janvier dans le cadre de Wetlands International

IV - Représentation

Commission départementale des carrières : Henri Le Louarn

Elle s'est réunie deux fois cette année et a examiné les demandes d'extension et de renouvellement d'exploitation de 5 carrières et les transferts de compétences d'un exploitant à un autre. La tendance actuelle est l'extension des sites existants et le renouvellement des autorisations.

Les 5 exploitations sont représentatives de l'ensemble des entreprises du département : 2 en sables et alluvions, 2 en roches dures, 1 en granite. La limitation des nuisances est prise en compte par l'élévation de buttes anti-bruit et un plan de circulation mieux étudié. La réhabilitation des sites est également prévue.

Depuis l'an dernier est mis en chantier le Schéma départemental des Carrières. 3 commissions (ressources, besoins-transport, environnement) élaborent un texte devant servir de guide pour la décennie prochaine. Au sein du groupe environnement, je m'attache à rappeler tous les problèmes liés à l'eau et à en proposer des solutions. Une dizaine de réunions ont eu lieu cette année.

Comité de baie de la Rance

Un contrat de baie a été mis en place dont l'effecteur est l'association CŒUR (Comité départemental des élus et usagers de la Rance). Nous sommes au Conseil d'administration.

* Des pourparlers sont en cours pour intégrer des données de Bretagne Vivante au SIG (système d'information géographique). L'association ne fournissant que des données agrégées et interprétées, ceci a un coût. Nous attendons les propositions de CŒUR.

* Un courrier a été envoyé pour attirer l'attention sur les perturbations de la faune et les destructions de la flore liées à un entretien excessif des boisements littoraux.

* Tentatives de modification des dates de travaux de désenvasement sur l'Yvet et Taden : pourparlers positifs avec EDF maître d'œuvre sur l'Yvet, refus de dialogue d'IURMON maître d'œuvre pour Taden. L'action suivra en 2000.

Représentante : Annie Blankaert

Partenaires : LPO, GEOCA, ONC.

Déchets, pollution de l'air, énergies renouvelables : Jean Denier

* Animation du comité de suivi (CLIS) du Centre d'enfouissement technique du district de Rennes.

* Contribution à la mise en place d'une CLIS auprès d'un centre de transfert et tri de déchets à La Dominelais.

- * Participation à une réunion du réseau déchets de FNE à Rennes le 17 novembre
- * Mise en place, à la MCE, d'un groupe de travail déchets
- * Présentation par la DRIRE de son étude sur « les rejets industriels en Bretagne »

Participation à des réunions régionales en représentation de Bretagne Vivante :

- * AG de Air-Breiz le 7/04
- * Conférence Agri-Environnement le 23/06
- * Conférence sur les énergies renouvelables le 3/09
- * Journée sur les bioénergies le 20/09
- * Point sur les projets éoliens en Bretagne à la Diren le 15/12

Commission permanente des sites : Guy-Luc Choquené

Commission départementale chasse et faune sauvage : Guy-Luc Choquené, Dominique PY

Contrats territoriaux d'exploitation (CTE) Ivan Théry, Joël Lamour

Depuis septembre, un groupe de travail pour la mise en place des CTE se réunit 2 journées par mois. Il comprend des représentants des organisations syndicales du monde agricole, des élus, la chambre d'agriculture, les bailleurs de fonds (monde bancaire et Etat) et des représentants de la société civile : consommateurs et protecteurs de la nature (Eau et Rivières et Bretagne Vivante).

Ce groupe prépare le travail les réunions plénières des CDOA auxquelles nous ne sommes conviés qu'à titre d'expert et de suppléant d'ERB.

Ivan Théry et Joël Lamour assistent à l'essentiel des réunions. Ils sont intervenus essentiellement sur le volet « environnement et territoire » en collaboration avec ERB, le volet « économique et emploi » relevant plus de la Confédération paysanne avec laquelle nous avons des relations privilégiées par le biais de Cohérence. Ceci, afin d'orienter au mieux les mesures préconisées vers la protection de l'environnement, la protection et le développement de la biodiversité, la reconquête de la qualité de la ressource en eau.

Instance de partenariat mise en place par le Conseil général 35 à propos des aménagements fonciers : règles plus strictes en matière de protection de l'environnement, suivi des opérations sur le terrain, bilan.

Section Rade de Brest

Adresse : Laurent Gager – 20 rue de Casabianca – 29200 Brest

Responsables : Laurent Gager
Catherine Kerrest, trésorière

Réunions : le premier jeudi du mois à 20h30 à la Maison pour Tous du Guelmeur

I - Actions de protection de la nature

Retrait de 2,5 ha de tourbières de l'extension des carrières de Bodonnou à Plouzané, début juillet

II - Éducation à l'environnement

Nuit de la chouette : exposition et projection de diapos à la bibliothèque des Quatre Moulins à Brest

Ballade naturaliste sur la zone portuaire de Brest (le polder) le 16 mai pour essayer de montrer l'intérêt biologique de la zone à la CUB qui la comble

Nuit de la chauve-souris à Keroual le 2 septembre, 30 personnes

III - Représentation

Commission consultative de gestion de l'eau à la CUB

Participation aux réunions du Plan Particulier d'Intervention (PPI) des installations nucléaires en rade de Brest

Participation à la réunion sur le site d'enfouissement de la Roche / Plougastel

Réunion sur la remise en état des lieux de la centrale nucléaire de Brennilis

IV - Enquêtes publiques

Rocade ouest de Landerneau (bois du Tourous)

Extension de la carrière de Bodonnou (Plouzané)

Rocade est de Landerneau (Lanrinan)

Le projet d'extension de la carrière de Bodonou inquiète la SEPNB

Plouzané : une zone naturelle menacée

La CUB est chargée d'une enquête publique concernant l'extension de la carrière de Bodonou, au nord de Plouzané. Cette zone inclut une parcelle de plus de deux hectares à fort caractère écologique, ce qui soulève l'inquiétude de la section brestoïse de la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne.

« Nous ne sommes pas des intégristes échevelés. Sur les cinquante-trois hectares de l'extension de la carrière de Bodonou nos craintes ne portent que sur deux hectares cinq. Nous ne discutons en rien le principe d'exploitation, mais souhaitons simplement la préservation de cet espace spécifique. L'enquête publique est instruite par la CUB et nous allons y déposer nos observations. »

La carrière de Bodonou s'étend actuellement sur quatre-vingt hectares, exploités depuis 1990. Soucieux de respecter le patrimoine naturel, Laurent Gager et ses camarades adhérents de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) cherchent à alerter les collectivités et le préfet à qui revient la décision finale. « Notre volonté est de les mettre face à leurs responsabilités. Sur la totalité de l'extension, c'est l'espace le plus riche qui nous intéresse car il est classé en Znieff, zone naturelle d'intérêt écologique, faunique et floristique. »

En effet, sur ce terrain, certaines espèces, comme le piment royal, le manisque sont inscrits sur la liste régionale des plantes à surveiller. À titre indicatif, ce recensement a été commandité par le ministère de l'Environnement et



Les adhérents de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne vont soumettre à la CUB leurs craintes de voir disparaître l'une des trois tourbières restantes sur la région brestoïse.

les résultats ont été publiés dans un livre édité par le conseil Régional et le conservatoire national botanique de Brest.

Affirmer une cohérence écologique

« C'est une des tourbières les plus intéressantes parmi les trois restantes sur le territoire de la communauté urbaine de Brest, souligne Francis Allain. Elle est remarquable par l'implantation de nombreux végétaux et animaux. Il y a des lézards vivipares et

plus de soixante-dix espèces d'oiseaux y nichent. »

Le classement en Znieff a pour but d'informer les collectivités d'un espace à caractère patrimonial. Ici, il ne date que de 1997, bien après que la GSM, société qui exploite la carrière de Bodonou, n'est débutée son activité sur le site. Or, les adhérents de la SEPNB et de l'association Paysage pour Plouzané craignent que l'exploitant et la CUB ne considèrent pas de cette nouvelle donnée. « L'intérêt de cette zone est à la fois pédagogique – nous y menons des sor-

ties avec des scolaires – mais aussi écologique et paysager. Nous souhaitons que la CUB utilise cet argument du classement en Znieff pour revenir en arrière et restreindre la zone d'exploitation de la carrière. La CUB affiche et agit pour la préservation de l'environnement. Ne pas tenir compte de cette tourbière serait en totale contradiction avec les efforts qu'elle fait avec les mises en friches des fonds de vallées et le Contrat de baie. »

Christine PENNEC.

Le Teleg- 17/5/99

Découverte du polder du Moulin Blanc

L'herbe cache la forêt

Ce n'est peut être pas très beau, mais c'est très riche». La section rade de Brest de la SEPNB avait fort à faire hier, au Moulin Blanc. Là où les regards se portent assez naturellement vers la mer, elle demandait de regarder de l'autre côté, vers le polder, une friche qui n'étale pas ses richesses. Pourtant, elles sont là, à l'instar du faucon pélerin, qui, dit-on, aime bien hiverner au port, peut-être attiré par le gîte et le couvert.

« On oublie les paysages banals » expliquait joliment Luc Guillard, de la SEPNB, à de maigres troupes. Les joggers, promeneurs, cyclistes, voire scooteristes, étaient plus nombreux sur le large sentier qui borde la rade, avec, sur l'eau, une petite armada de voiles se découpant dans des nuances de bleu. La gageure revenait à vanter une prétendue friche contre une carte postale.

La SEPNB avait invité les élus, sans recueillir d'écho, à faire un bout de chemin dans cette nature post-industrielle, un vaste espace remblayé, sec ici, humide là, en hauteur, en contrebas, un mélange de terres différentes, elles mêmes sources de diversité, un gage pour attirer de nombreux insectes et animaux.

Accepter un aspect ingrat

Dans cette zone de plusieurs centaines d'hectares, où les parkings d'Océanopolis se sont développés, mais où il reste encore quantité de terrains, la SEPNB voulait en quelque sorte dire que point n'était besoin de tout transformer, d'affecter, d'aligner.

La difficulté, à fortiori pour un espace à l'aspect ingrat, est de mesurer ce qui s'y passe. Hier, Jean Pierre Le Gall, de la SEPNB, était un accompagnateur précieux. Capable d'arrêter les pas, et de dire, en attendant un oiseau : « Ecoutez, c'est la



D'une certaine façon, le polder, fruit de divers remblaiements, s'apparente à une nature post-industrielle.



Le polder compte quantité de plantes, d'insectes, d'oiseaux, contrairement à ce que le laisserait supposer son aspect ingrat.

bouscarle decetti, c'est net». Ou de s'arrêter sur des cardères, à la forme de chardons, ou sur des ophris, une plante qui mime l'abdomen d'un insecte, ce qui a abusé plus d'un bourdon tout en participant par ricochet à la pollinisation.

Eduquer l'oreille et le regard

Bref, tout cela demande l'éducation de l'oreille ou de regard. Aux enfants, Pierre Le Gall demande parfois de prendre une ficelle et de la faire passer par

les plantes « pas pareilles », une découverte qui précède les noms. En l'écoutant, le polder devient une sorte de « forêt » insoupçonnée, où l'arbre à papillons, le myosotis des dunes voisinent avec l'herbe de la pampa, l'obione, où les hiboux et bécassines des marées peuvent croiser hérons cendrés, cols vert et petits gravelots. Et où - c'est sans doute la rançon d'une brouettée- l'ail pousse.

« Laissez les choses se faire, ça nous suffit » résume Luc Guillard pour qui dix à quinze hectares laissés en l'état au polder, serait un bon plan pour découvrir une nature qui a sa propre dynamique, aux portes de Brest. Il y a quelques mois, mais ils venaient plutôt du Costour, deux chevreuils sont venus rappeler à la ville, terminant leur échappée dans une cour d'école, que la campagne n'avait après tout pas dit son dernier mot face à l'urbanisation. Dans le cas du polder, où la ville a pris sur la mer, seuls pour l'instant des petits poissons remontent dans un cours d'eau en période de grande marée. Mais allez savoir....

V.D

Le Teleg 23/4/99

Carrières de Bodonnou : la SEPNB à la rescousse du piment royal

Avec l'accord de la CUB, les carrières de Bodonnou s'apprêtent à grignoter 52 hectares supplémentaires sur les territoires de Guilers, Brest et Plouzané. Malgré les promesses de réhabilitation à l'issue de l'exploitation, la SEPNB refuse fermement la destruction d'une zone humide de 2,5 hectares, où subsistent piment royal et lézards vivipares.

Ce projet d'extension avait pourtant fait l'objet d'une longue concertation entre les trois communes concernées, la CUB et la société exploitante GSM (Ciments de France). Invitées aux réunions, les associations environnementalistes s'étaient divisées sur le sujet. Un plan de retour progressif à la nature, compris dans la convention signée en décembre 97, avait en effet convaincu les randonneurs d'Apieds, les adhérents de Racines et patrimoines, ainsi que les militants d'Eaux et Rivières. L'association Paysage pour Plouzané et la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), par contre, avaient pointé du doigt une zone humide naturelle comprise dans le périmètre d'extension.

ZNIEFF officielle

Le projet a néanmoins suivi son cours, l'enquête publique vient d'ouvrir et la SEPNB saisit l'occasion pour revenir à la charge. Bernard Dugornay, Laurent Gager et Francis Hallain, tous trois adhérents de la section brestoise, rappellent que la zone hu-



Sur le site menacé par les bulldozers, les militants de la SEPNB affichent leur détermination : pas touche au précieux piment royal !

mide en question est l'une des « trois dernières dans la communauté urbaine ». Surtout, ce secteur de 2,5 hectares a été récemment classé en ZNIEFF, c'est-à-dire en Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique. Effectué par des scientifiques assermentés, ce type de classement n'a certes pas d'effet juridique imparable. Il constitue toutefois un signal d'avertissement généralement reconnu par les élus. Et comme dit le militant de la SEPNB Bernard Dugornay, « une ZNIEFF ne devient jamais une ZNIEFF par hasard ».

Elus interpellés

Non loin des pelleteuses et bulldozers, cette ZNIEFF là héberge quelques spécimens de piment royal, une plante remarquable qui se fait rare. Sous ce piment se cachent de jolis lézards vivipares, et 73 espèces d'oiseaux ont pris l'habitude d'y nicher. Bref pour la SEPNB, l'intérêt patrimonial de l'endroit ne souffre aucun doute.

Résolument hostiles à la destruction de ce paysage bucolique, les militants de la SEPNB s'apprêtent donc à alerter le commissaire-enquêteur. Affi-

chant leur forte détermination, ils refusent néanmoins d'être assimilés à des « intégristes de la nature ». « Nous ne sommes pas hostiles au projet économique d'extension de la carrière, notre protestation ne concerne que 2,5 hectares sur 52, précise Bernard Dugornay. Nous souhaitons simplement placer le préfet et les élus devant leurs responsabilités. D'ailleurs, le fait de détruire une ZNIEFF nous apparaît bien contradictoire avec la politique de la CUB en matière d'environnement ».

V.L

Section de Vannes

Adresse : Maison des Associations, 6 rue de la Tannerie, 56000 Vannes – Tél : 02.97.66.92.76

Responsables :

Président : Jacques Ros

Trésorier : Bernard Gonon

Secrétaire : Dolly Savary

Permanences au local le mercredi après-midi de 14h30 à 17h30

Réunions : le premier vendredi du mois à 20h30 au local

I - Actions de protection de la nature

- RN de Séné : chantiers de terrassement, débroussaillage, élagage, pose de clôture, plantations avec des bénévoles
- Réserve de Pen en Toul : mise en valeur du site , étude avec un architecte pour la mise en place d'un observatoire
- Presqu'île de Brouel, en bordure de la rivière de Noyal : débroussaillage, élagage, puis formalisation d'un cheminement par le renforcement des haies existantes. Aménagement de nouvelles zones pour l'accueil du troupeau.
- ZNIEFF : poursuite du travail dans le cadre du travail avec la DIREN pour l'est du département
- Chauves-souris : poursuite du travail pour la mise en place d'arrêtés de protection de biotope sur Pluherlin, Crach, Béganne, la Roche Bernard

II - Éducation à l'environnement

Des sorties naturalistes ont été proposées aux adhérents une fois par mois : 4 balades naturalistes, une sortie d'écoute nocturne, une sortie écoute des chants d'oiseaux, les limicoles migrateurs, flore et insectes, découverte des marais de Pen en Toul, bords du Golfe, les moulins à marée, flore et faune du bois de Kerozer en St Avé, randonnée sur le sentier du Petit Mont en Arzon, le patrimoine naturel de l'île d'Arz

Réserve de Séné : des membres de la section ont participé à l'accueil et à l'animation sur la réserve au printemps et en été

Pen en Toul : une animation a été proposée au public en novembre : 200 personnes ont participé

Projet éducatif : continuation du projet sur le thème des chauves-souris avec les écoles primaires de Vannes, en partenariat avec cette commune

4^{ème} nuit de la chauve-souris : animations avec diaporama et sortie (40 personnes), participation de RTL, découverte de la sérotine commune, du murin de Daubenton et de la pipistrelle

III - Études naturalistes

Suivi des sites protégés :

- Colonies de chauves-souris : suivi des populations de Béganne, Brillac en Sarzeau, St Nolff, Marzan
- Inventaire des invertébrés de Pen en Toul et de la RN de Séné
- Ilots du Golfe : suivi ornithologique et inventaire des invertébrés

ZNIEFF :

Poursuite de la mission confiée par la DIREN à la section afin de compléter l'inventaire existant

Suivi spatules :

Le suivi de la migration et de l'hivernage des spatules a été assuré par la section

Suivi chauves-souris :

Participation aux comptages hivernaux du Grand et Petit Rhinolophe et du Grand Murin, coordonné par la SFEPM

IV - Représentation institutionnelle

- Commission départementale des sites : Michèle Crégut et Alain Pichavan
- Commission départementale des carrières : Roger Mahéo
- Conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage : Jacques Ros et Bernard Iliou
- Conseil départemental de suivi Natura 2000 : Jacques Ros
- Commissaires enquêteurs : Jacques Ros, Annie Rio
- CDOA : Jacques Ros
- CA de l'Association pour l'animation nature de la base de loisirs de Kerguelen : Jean-Paul Aucher
- SMVM Rade de Lorient : Jean-Paul Aucher
- Instance de concertation mise en place par EDF : Jean-Paul Aucher
- Comité de pilotage du site RAMSAR Golfe du Morbihan : Jacques Ros
- Comité de pilotage des marais du Duer : J.L. Lemonnier
- CLE du SAGE du Blavet : Madeleine Cornec
- Observatoire départemental des déchets : Bernard Gonon
- ENF : Jacques Ros au CA
- Conférence des présidents de CREN : Jacques Ros
- Water Study Group : Guillaume Géлинаud

VII - Actions de communication

La marée noire de l'Erika a été pour Bretagne Vivante - SEPNEB une mise en valeur non prévue mais qui a fait connaître l'association en France et dans le monde entier.

communiqués de presse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 19 novembre 1999

PÉRIODES DE CHASSE – RAPPORT PARLEMENTAIRE

Monsieur le député Patriat avait fait le pari de trouver un compromis raisonné et raisonnable en matière de chasse, mais son naturel étant revenu au galop, il a produit un rapport fait par un chasseur pour des chasseurs, qui ne peuvent que se réjouir du renforcement de leurs prérogatives et de leurs privilèges, au détriment des autres usagers de la nature.

Bretagne Vivante-SEPNB, fédérée au sein de France Nature Environnement ne rejette pourtant pas en bloc ni a priori toutes les propositions figurant dans ce rapport mais préfère en faire une analyse objective comportant 3 volets :

- Bretagne Vivante-SEPNB reconnaît quelques avancées significatives (même si elles sont très souvent insuffisantes) dans le domaine de la sécurité, du partage du temps et de l'espace, de l'indépendance de la garderie
- Bretagne Vivante-SEPNB déplore de grosses bavures, en particulier concernant la loi Verdeille, puisque la liberté de ne pas laisser chasser sur sa propriété privée (droit de non-chasse) est assortie de conditions dissuasives pour les propriétaires non chasseurs tenus pour responsables des dégâts qui pourraient être causés par le gibier provenant de leur fond
- Bretagne Vivante-SEPNB dénonce avec vigueur deux non-sens biologiques concernant la gestion des oiseaux migrateurs :
 - la légalisation de la chasse de nuit, particulièrement destructrice avec tous les risques de confusion dommageable pour les espèces protégées
 - les dates d'ouverture trop précoces et de fermeture trop tardives qui ne respectent pas les exigences biologiques des espèces telles que prouvées scientifiquement par les experts indépendants regroupés autour du Professeur Lefeuvre

Dans ces domaines, il nous paraît aberrant que Monsieur Patriat préconise officiellement des mesures dont on sait à l'avance qu'elles sont illégales.

Si des suites législatives devaient être données au rapport Patriat, nous demandons qu'elles le soient, non par une proposition de loi parlementaire, mais par un projet rédigé par le gouvernement, agissant par décret pour la fixation des dates de chasse et après avis du Conseil d'État, afin d'éviter toute incompatibilité avec la Directive Oiseaux et avec la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme.

Cette façon de procéder est la condition impérative qui, seule, évitera tout dérapage électoraliste de nos parlementaires, soumis au lobby des chasseurs, et qui ne manquerait pas de valoir à la France d'être encore une fois traduite devant la Cour de justice des Communautés européennes... et très probablement condamnée !

Contact : B. Guillemot – tél/fax : 02.51.12.32.54

COMMUNIQUE DE PRESSE
13 décembre 1999

Il faut se rendre à l'évidence, grâce aux pétroliers, la connaissance des oiseaux de mer va encore progresser !

Quand le dernier macareux breton aura été mazouté avec le dernier pingouin et l'ultime guillemot, on aura, grâce au vaillant travail des pétroliers, une connaissance très précise de leurs zones de pêche hivernale.

En effet, profitant de la tempête et de la catastrophe de l'Erika, de nombreux pétroliers en ont profité pour procéder à de fructueuses opérations de dégazage dont les effets commencent à se faire sentir sur la côte nord de la Bretagne.

De plus, le fait que la nappe semble vouloir se contenter de dériver " au large et parallèlement " à la côte n'en est pas moins une menace considérable dans la mesure où il s'agit de zones connues pour accueillir d'importantes populations de mouettes tridactyles, de plongeurs et de guillemots. En cas de changement d'orientation, les côtes de Vendée ou le bassin d'Arcachon, sites d'hivernage particulièrement fréquentés par l'avifaune et, donc, d'une richesse écologique remarquable seraient menacées. Tout doit donc être rapidement mis en œuvre pour neutraliser la nappe et les risques liés à l'épave.

Si Bretagne Vivante-SEPNB ne peut que se réjouir des progrès réalisés dans la surveillance du rail d'Ouessant et le secours apporté aux équipages, elle déplore l'insuffisance des moyens réglementaires et de contrôle de la pollution des mers au quotidien.

Nous appelons les Bretons à s'engager avec nous (0298490718) dans les actions de fond que requiert ce type de problème, sachant que les accidents exceptionnels ne sont pour nous que la face visible de l'iceberg.



lundi 20 décembre 1999 - 12h45

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dès l'annonce du naufrage du pétrolier Erika il apparaissait évident qu'une fois encore les oiseaux allaient payer un lourd tribut à la marée noire. L'inconnue était, compte tenu des conditions météorologiques et de la distance à la côte, où et quand arriveraient les premiers oiseaux souillés par les hydrocarbures. La LPO et Bretagne Vivante-SEPNB ont aussitôt mis en alerte un réseau en Bretagne sud pour parer à tout échouage massif d'oiseaux mazoutés.

Mardi 14 décembre, la première victime de l'Erika, un guillemot de Troil, est ramassée dans le secteur de Lesconil et aussitôt transférée au centre de soins de la LPO à l'île Grande. Les jours suivants d'autres guillemots mazoutés sont également récupérés sur le littoral de Bretagne sud. Ce week-end, la situation a rapidement évolué, et plusieurs dizaines d'oiseaux ont été récupérées en Bretagne sud, dont plus d'une vingtaine à Belle-Ile. Aux guillemots s'ajoutent maintenant des macareux moines et d'autres espèces, et la liste risque fort de s'allonger dans les jours à venir.

Dans le même temps, comme si cela ne suffisait pas, des oiseaux ont été signalés en Bretagne nord, victimes non pas de l'Erika mais de dégazages clandestins de navires peu scrupuleux, pollution chronique malheureusement constatée tous les hivers sur nos côtes.

En une semaine ce sont donc 130 oiseaux mazoutés qui ont déjà été accueillis à l'île Grande, auxquels s'ajoute une dizaine d'oiseaux actuellement en soin au relais LPO de Lorient et une cinquantaine d'oiseaux à l'école vétérinaire de Nantes. Soit un total de près de 200 oiseaux dont une moitié environ directement victime du fuel de l'Erika, l'autre moitié étant victime des dégazages. Et ce bilan n'inclut pas les quelques dizaines d'oiseaux encore sur les lieux de dépôt depuis hier dimanche en fin de journée. En outre, il ne fait aucun doute que les oiseaux récupérés ne représentent qu'une infime proportion des oiseaux mazoutés, déjà morts ou encore vivants mais très affaiblis, qui dérivent actuellement à plusieurs kilomètres des côtes.

Pour la coordination régionale

LPO île Grande, Pleumeur Bodou, Gilles BENTZ, 02 96 91 91 40

Bretagne Vivante-SEPNB, Brest, Bernard CADIOU, 02 98 49 07 18

Rappels des consignes :

mettre l'oiseau dans un carton percé de trous, sur du papier journal. Indiquer sur le carton la date et le lieu de la découverte. Surtout ne pas essayer de le nettoyer, ni de lui donner à manger ou à boire. Contacter la coordination régionale ou le centre de secours le plus proche.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marée noire , cata Erika....

Voici les premiers éléments d'analyse concernant les impacts de la marée noire sur l'avifaune, les mammifères marins, la flore et la faune du littoral et les sites et milieux naturels. L'ensemble des centres de collecte, de premiers soins ou de démaquillage ont à ce jour reçu plus de 17 000 oiseaux. Ce bilan sous-estime le nombre d'oiseaux ayant atteint les côtes, certains centres étant aujourd'hui dans l'incapacité de comptabiliser les oiseaux, en particulier les oiseaux morts. De plus, de nombreuses bennes installées sur la côte se remplissent d'oiseaux morts, non comptabilisés à ce jour.

On convient que pour un oiseau atteignant le rivage, entre 5 et 10 ont péri en mer, que sur 20 oiseaux ayant atteint le rivage, un seul sera ramassé. On arriverait donc à une mortalité globale pouvant être estimée entre 100 000 et 300 000 oiseaux. L'impact sur les oiseaux de mer est sans précédent, avec d'ores et déjà 3 à 4 fois plus de victimes qu'en 3 mois lors de l'Amoco Cadiz. On ne peut plus exclure aujourd'hui que le guillemot de Troil, principale espèce touchée, ait vu la totalité de sa population présente sur zone anéantie par cette catastrophe.

Si les oiseaux de haute mer (guillemot de Troil, pingouin torda, macareux moine, fou de bassan, mouette tridactyle, océanite tempête) restent nettement majoritaires, on collecte désormais des oiseaux côtiers (grèbes huppé, esclavon et castagneux, harle huppé, macreuse noire, bécasseaux variable, violet et sanderling), ainsi que des oiseaux de zone estuarienne (aigrette garzette, martin pêcheur).

Au moins 23 espèces d'oiseaux ont donc été à ce jour collectées. Par ailleurs, de nombreuses espèces de laridés sont actuellement observées portant des traces de mazout (goélands argentés, cendrés, bruns et marins, mouettes rieuse, pygmée et de Sabine). La liste des espèces touchées risque fort de s'allonger dans les jours qui viennent, et ce d'autant plus que les nappes menacent actuellement le Golfe du Morbihan, la rivière de Pénérf et l'estuaire de la Vilaine (sites d'importance internationale pour de nombreuses espèces d'oiseaux). En outre, les conditions météo ramènent à la côte des espèces pélagiques (labbes, mouettes de Sabine, pétrels, ...), les rendant elles aussi vulnérables.

Par ailleurs, on a noté l'arrivée de mammifères marins sur les côtes : phoque gris sur le secteur Houat / Belle-Ile (au moins 2 individus), grand marsouin en Finistère Sud, ...

Enfin, l'impact négatif certain sur la flore et la faune du littoral (mollusques, crustacés,...) n'a pu être apprécié par les naturalistes.

Concernant les atteintes aux sites et aux milieux, on peut d'ores et déjà estimer que les sites touchés sur la côte sud de la Bretagne représentent :

- 25 % des sites Natura 2000 de Bretagne (50 % en Morbihan),
- 2 Réserves Naturelles d'État sur les 7 Réserves Naturelles de Bretagne,
- Le site Golfe du Morbihan et Rivière de Penerf (Site Ramsar, ZICO, ZPS),
- Le périmètre d'étude du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan,
- Un Grand Site : Gâvres-Quiberon,
- 10 % des Réserves biologiques associatives de Bretagne Vivante - SEPNB ayant pour l'essentiel comme objectif la protection des colonies de reproduction d'oiseaux de mer.

Jacques Ros
président Bretagne Vivante - SEPNB
29 décembre 1999

**l'AG des 40 ans
à Mur de Bretagne**

LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Ce rapport moral, comme le rapport d'activité, a été préparé en lien avec le secrétaire général et on pourra les lire ou les entendre comme un tout. C'est le reflet du climat de confiance qui a régné au sein du bureau et qui nous fait d'autant plus regretter la démission de notre trésorier Michel Mélou. Avec le secrétaire général, je veux lui dire combien l'association est consciente du travail qu'il a réalisé dans l'ombre avec une patience, une rigueur et une efficacité remarquables. Il a plus que mérité l'estime de tous.

Ce rapport moral sera le dernier exercice de ce genre que je mènerai à Bretagne Vivante-SEPNB. J'ai, en effet, décidé de ne pas reconduire ma candidature au poste de président. Les raisons sont multiples.

Tout d'abord, je crois aux vertus du changement à la tête des associations. Celui-ci est une preuve de vitalité. Ensuite parce que, sans vouloir décourager ceux qui me succéderont, cette fonction est usante et qu'il est juste de la partager. Beaucoup savent combien l'année écoulée m'a été spécialement difficile.

L'assemblée générale n'est pas le lieu de savoir qui me succédera, la seule question importante est quelle équipe trouverons nous à l'issue de cette A.G. et quelles seront les orientations de l'association.

Une équipe

L'équipe dépend de vous. D'abord des candidats qui accepteront de donner un peu de leur temps pour que Bretagne Vivante-SEPNB continue à être une véritable association régionale qui ne soit pas que l'addition de sections locales. L'équipe dépendra aussi de vos votes en faveur d'un ensemble solidaire.

L'émergence de candidats nouveaux au C.A. est d'autant plus indispensable pour l'avenir de Bretagne Vivante-SEPNB que de récentes démissions et départs ont considérablement érodé nos forces.

J'apporterai volontiers mon enthousiasme, car il m'en reste, et mon expérience, car les années sont là, à une équipe solidaire et motivée si elle émerge.

Des orientations

Je propose de poursuivre la mise en place des groupes thématiques décidée lors de notre précédente A.G.. L'objectif est d'arriver à un fonctionnement par réseaux pour permettre une bonne répartition des charges et des responsabilités sur les forces militantes de notre association.

Le réseau des sections, fondamental, assure notre représentativité locale et départementale.

Le réseau des réserves assure la gestion des espaces protégés.

Le réseau des groupes thématiques élabore, diffuse, applique ou participe à l'application des politiques de Bretagne Vivante-SEPNB en rapport avec les thèmes qui les concernent.

Ce schéma ne peut fonctionner que si tous ces réseaux interfèrent entre eux afin d'éviter les politiques sectorielles et éviter un recours systématique à un "pouvoir central".

Ce mode de fonctionnement est de nature à mobiliser les énergies militantes : toutes et tous pouvez participer selon votre disponibilité et quelles que soient vos compétences de départ. Ainsi le C.A. devient surtout un lieu de validation et de mise en cohérence des politiques élaborées dans les réseaux.

La mise en place de ce fonctionnement ne pouvait pas se faire en un an et nous avons insisté à Ploemeur sur son caractère expérimental. Le bilan est très positif et le rapport d'activité s'en fait l'écho. Nos groupes juridiques et éducation à l'environnement sont allés au-delà même de ce que nous pouvions espérer dans un premier temps. Il est à souhaiter que le groupe espaces-espèces qui s'est fondu dans le directoire réserve trouve un mode de fonctionnement favorisant une vraie participation de toutes les composantes du réseau naturaliste de l'association. Le groupe thématique communication a essentiellement contribué à la préparation de cette A.G. des 40 ans mais il ne peut être comparé aux autres, se trouvant éclaté en de nombreux sous-groupes très spécialisés. Les groupes thématiques aménagement du territoire et pollutions-nuisances ont mis un certain temps à se structurer, ils ont fusionné et sont aujourd'hui en mesure de fonctionner sur la problématique générale des impacts des activités humaines et des infrastructures sur les milieux.

Nos 40 ans

Pour les associations comme pour les hommes, les choix fondamentaux se font dans la prime jeunesse puis on cherche en luttant à se faire reconnaître. A 40 ans, on a tendance à faire fructifier son expérience. On peut alors être tenté de verser dans la notabilisation. On peut aussi décider de s'engager encore auprès des autres composantes de la société pour continuer à construire un monde vivable. A quarante ans, on peut décider de passer, les mots n'étant pas neutres, de SEPNB à Bretagne Vivante. Ce choix vous appartient.

Bernard Guillemot
Président

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Chers adhérents,

Voici un résumé des principales actions menées depuis la dernière A.G. Chacun, je le pense, a fait de son mieux. Ce n'est pas une raison pour ne pas évoquer quelques difficultés. Comme le président, je soulignerai que le travail a été conduit au sein du bureau dans un climat de confiance qui a facilité bien des choses.

La structure associative

* Des chiffres:	1996	1997	1998	
adhérents	2587	2568	2514	- 54
abonnés à Penn ar Bed	1568	1444	1658	+ 214
nombre de sections	20	19	19	=
personnel	30	32	44	+ 12
abonnés à l'Hermine	684	579	- 105	

Une association, la Maison de la Nature de Belle-Île, a adhéré à la SEPNB en 1998

Nous participons à au moins 75 commissions, comités, conservatoires, collèges, instituts, groupes, réseaux, conseils, syndicats locaux, départementaux, régionaux, nationaux et internationaux.

A cette participation institutionnelle sans cesse plus importante correspond malheureusement une lente érosion du côté des adhésions. Ce point doit interpeller tous les militants et les sections. M. Kerbourc'h et A. Rio ont animé un travail de coordination entre les sections qui répond à un vrai besoin.

* Le personnel

A la veille de cette A.G., il y a 47 salariés. Compte tenu des temps partiels, cela correspond à 37 emplois à temps plein (cf. détails dans le B.L. 84 p. 5).

Bretagne Vivante SEPNB et CREN Bretagne

Notre nouveau nom rentre lentement dans les mœurs et notre signalétique. Le dépliant régional est bien accueilli et, en dehors du n° de fax qui a changé pour des raisons techniques, nous n'avons pas de corrections majeures à envisager. Les remarques des uns et des autres, le temps pris pour la préparation en fait une carte de visite dont nous pouvons être contents.

Un nouveau contexte nous a conduits à reprendre le dossier du Conservatoire régional des espaces naturels et à engager le dialogue avec nos principaux partenaires. Avec l'aide de Daniel Malengreau, des statuts ont été préparés; par ailleurs un budget a été présenté à la DIREN. On peut espérer que le CREN Bretagne élargi à toutes les associations gestionnaires d'espaces naturels ou travaillant à leur sauvegarde pourra entrer en action à la fin de l'année. C'est une bonne nouvelle pour tous ceux qui pensent qu'à plusieurs on peut faire plus et mieux.

Journées d'Automne de Bois-Joubert

Plus hivernales qu'automnales (5-6 décembre 1998), elles n'en ont pas moins rassemblé de nombreux militants autour des groupes thématiques. Un important travail de réflexion a été mené avec des invités par le groupe éducation à l'environnement (cf. B.L. N° 86 p. 10-12). Les groupes pollutions-nuisance et aménagement du territoire ont fusionné compte tenu de problématiques communes et du nombre relativement réduit de militants inscrits. Le groupe espaces-espèces a abordé le sujet des "espèces déterminantes". Le groupe communication s'est consacré à la préparation des quarante ans et a constaté à cette occasion que son travail très technique, transversal et segmenté (*Penn ar Bed*, éditions, photothèque, web, 40 ans...) ne correspondait pas vraiment au rôle dévolu aux groupes thématiques et demandait un fonctionnement plus souple coordonné par le secrétaire général. Le groupe juridique a fait le point sur les affaires en cours et avancé dans la définition d'une stratégie.

Études, recherches et publications

Après le lancement en 1997 de *l'Hermine vagabonde* qui se porte bien malgré des ennuis du côté de ses frais d'envoi, l'association a généré une nouvelle publication nommée *Elona* qui prend le relais des travaux des réserves sous la direction de Jacques Ros. Il s'agit de mieux faire circuler l'information naturaliste. La périodicité pourrait être de deux numéros par an. Le premier est sorti en septembre 1998, à l'occasion du colloque de la SFEPM qui était organisé à Vannes par le groupe mammalogique de Bretagne Vivante-SEPNB.

Penn ar Bed a encore souffert de divers retards liés à des refontes d'articles et à la maigreur de l'équipe qui s'en occupe. Plusieurs numéros sont en préparation et permettront de rattraper le retard si les coordonnateurs tiennent leurs promesses.

Action militante et contentieux

Il y avait des militants de Bretagne Vivante-SEPNB mais pas de banderoles à la manifestation de Binic pour l'eau pure en juin 1998; il y avait encore plus de militants (dont le Conseil d'administration déplacé pour l'occasion) et de nombreuses banderoles à Pontivy lors de la manifestation pour une agriculture durable en mars 1999.

Nous avons activement participé à la pétition nationale contre la loi sur la chasse.

Nous avons mené plusieurs actions auprès des tribunaux (POS de Tréfléz, poulailler de Saint-Rivoal, castor empoisonné, remblais sur le DPM ...).

Il faut mettre au chapitre de l'action militante le travail remarquable de Brigitte Guisnel qui, au fil des ans, nous a doté d'un centre de documentation remarquable et a assuré l'accueil de ceux qui en avaient besoin. Son départ nous a obligés à engager une réflexion sur cet aspect sans doute trop méconnu de l'activité militante au siège.

Europe

Nous avons signé un jumelage avec la principale association de protection de la nature des Pays-Bas, Natuurmonumenten

Le programme Life-landes s'est achevé par un colloque qui a rassemblé 150 personnes en septembre à Morlaix et dont les actes sont désormais publiés. Il a conduit, en partenariat avec la RSPB et le Conseil général du Finistère à l'acquisition de plus de 150 hectares de landes dans les monts d'Arrée.

Le Life-tourbière s'achève et s'est aussi soldé pour notre association par des actions de protection sur Logné (44) et le Vergam (29).

Le Life Oiseaux d'eau de la façade atlantique et Îlots marins sont en cours, ils soulignent notre capacité à susciter des partenariats très diversifiés.

Fonctionnement général

Nous avons adopté à l'A.G. de Ploemeur un nouveau mode d'organisation à titre expérimental. Il est indispensable de faire le point aujourd'hui. Certains groupes de travail ont fonctionné très régulièrement et rallié le concours d'adhérents motivés. Sont dans ce cas le groupe juridique, le groupe Éducation à l'environnement. Les groupes aménagement du territoire et nuisances-pollutions ont eu plus de mal à se mettre en place mais les journées d'automne ont permis une fusion et une relance. Le groupe Espaces-espèces a lui aussi rencontré des difficultés de fonctionnement et a fusionné avec le Directoire réserves ce qui pose un problème de participation pour les non brestoises. On peut d'ailleurs noter que les pollutions et les milieux et leurs hôtes sur lesquels travaillent tous les militants actifs n'ont pas mobilisé ceux-ci au sein des Groupes de travail. Enfin, le Groupe de travail communication a constaté qu'il était fractionné en de multiples micro-groupes techniques fonctionnant plutôt bien en autonomie. Le groupe s'est donc consacré à la préparation des 40 ans à Mûr-de-Bretagne et pense qu'il n'a pas un rôle comparable aux autres justifiant son maintien.

Quant au secrétariat régional qui avait été pensé pour faciliter le travail du secrétaire-général et répartir les dossiers, il a mobilisé en général quatre personnes (L. Raoul, M. Kerbourc'h, M. Jonin, S. Magnanon). Mais il est apparu d'une part que le travail n'avait pas toujours pu être préparé en amont par le Directeur pris par d'autres tâches tandis que, bien souvent les dossiers avançaient correctement en lien direct avec leurs porteurs. De plus, l'emploi intensif d'internet, du téléphone, des télécopies et même du bon vieux facteur a, en règle générale, permis au Président et au secrétaire général de traiter ce qui les concernait. La confiance réciproque, l'efficacité du directeur, des salariés et des bénévoles ont favorisé une bonne coordination et des succès non négligeables sur des dossiers difficiles.

Il y a un an, on pouvait s'inquiéter d'une redoutable dérive qui risquait de donner un pouvoir excessif aux salariés tandis qu'un secrétaire général débutant et peu disponible allait multiplier les erreurs.

Je ne crois pas avoir noté que la moindre décision politique ait été prise par un salarié et je remercie l'ensemble du personnel pour le travail qu'il fournit, souvent au-delà de ce qui est légalement attendu de lui. Vous aurez l'occasion de dire ce que vous pensez du secrétaire général puisque les hasards des tiers sortant l'amènent à se porter à nouveau candidat au C.A. Quel que soit votre bilan et la conscience que j'ai de tout ce qui n'a pas été satisfaisant, je me félicite d'autant plus des avancées de notre association qu'elles ont été le résultat d'un travail vraiment collectif en interne et de plus en plus partenarial en externe.

François de Beaulieu
Secrétaire général

Rapport financier 98

Compte de résultat :

Le total des charges de l'exercice 98 s'élève à 10.259.943 F contre 8.933.006 en 97.

Le résultat excédentaire est de 35.128 F en 98 contre 199 597 en 97 (0,3% des produits en 98 contre 2,2% en 97).

Charges

L'augmentation des charges de près de 15% est essentiellement due à la création de 12 emplois jeunes.

La masse salariale s'élève en 98 à 57% de l'ensemble des charges.

Le budget se répartit de la façon suivante :

- 44 % : Secteur espaces-espèces
- 35 % : Education à l'environnement (dont Bois-Joubert 22%)
- 11 % : Fonctionnement régional
- 4 % : Expertise
- 4 % : Edition
- 2 % : Sections

Produits

Parallèlement les produits augmentent de 13%, essentiellement grâce à la hausse des subventions sur salaires, également due à l'embauche des emplois jeunes.

Les subventions augmentent de 22% en 98 et représentent 58% des produits.

L'autre grande masse des produits est constituée par les prestations (animations, expertises) et les ventes. Le total de ce poste s'élève à 3,4 MF soit 33% des produits.

Bilan :

L'étude du bilan met en évidence un fonds de roulement (capitaux permanents moins immobilisations) d'environ 4,4 millions de francs ce qui correspond, tout comme en 97, à cinq mois de fonctionnement et montre la bonne santé financière de Bretagne Vivante-SEPNB.

Ceci est d'ailleurs nécessaire car plus de 3 millions de francs de l'actif sont constitués de subventions à recevoir.

Michel Melou
Trésorier

